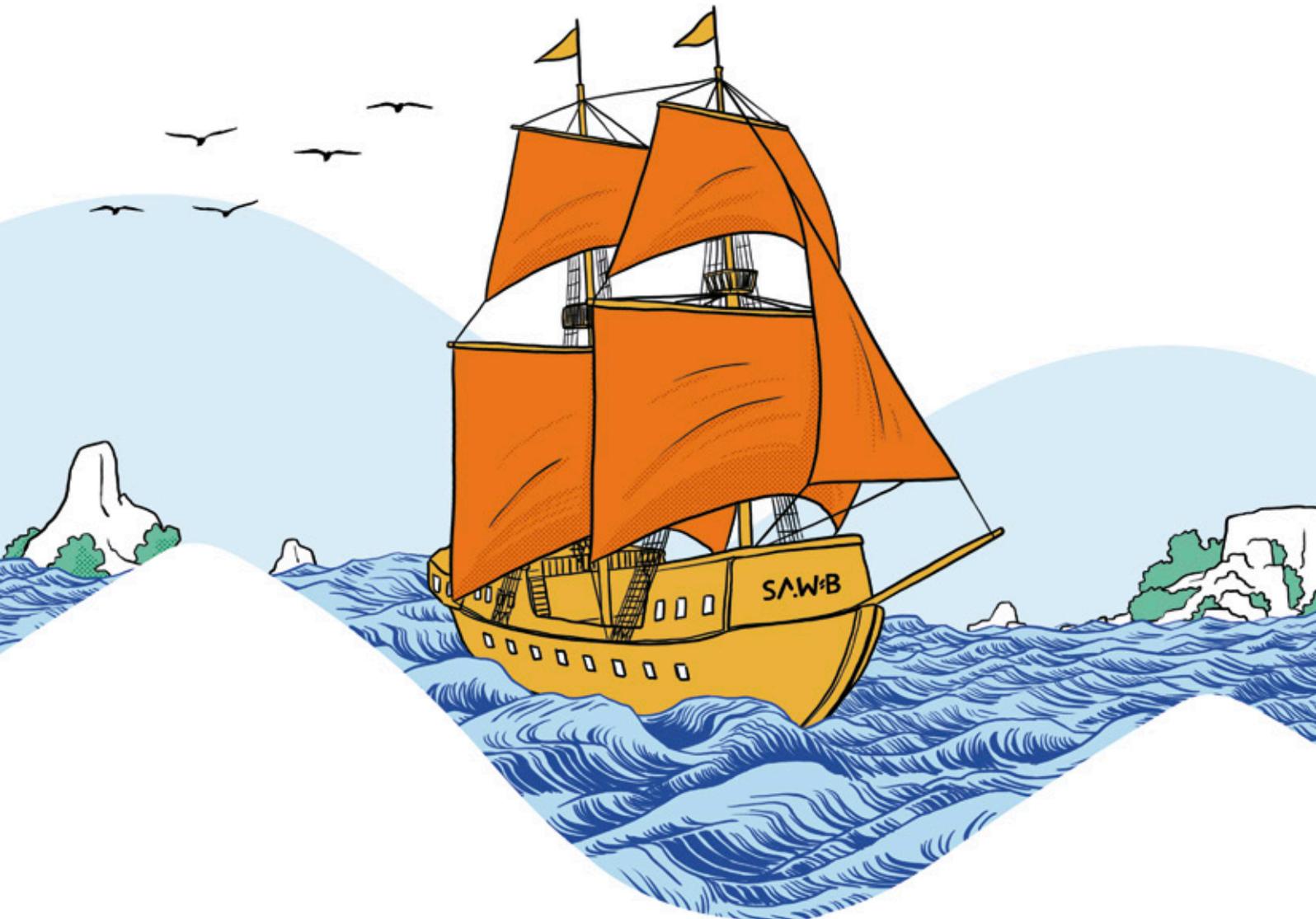


ÉTUDE 2022

L'ACTION EN RECHERCHE

Navigation dans les eaux aventureuses
des démarches de recherche-action.



SAWB



Qui est SAW-B ?

Créée en 1981, Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises (SAW-B) est une association qui a pour mission de défendre et de déployer l'économie sociale comme alternative crédible et concrète au capitalisme néolibéral mondialisé. À la fois fédération d'associations et d'entreprises d'économie sociale, agence-conseil pour le développement d'entreprises sociales et organisme d'éducation permanente, SAW-B est composée d'une vingtaine de travailleurs passionnés qui :

- interpellent en étant force de critiques et de propositions ;
- soutiennent les acteurs de l'économie sociale en renforçant l'impact et la viabilité des entreprises sociales ;
- innovent en étant un labo de recherche et d'expérimentation par la mise en œuvre de projets de terrain.

SOMMAIRE

INTRODUCTION : ICI COMMENCE LA MER ! p.4

BALISES DE NAVIGATION p.8

PREMIER ARCHIPEL p.10

Observation à la longue-vue d'expériences de recherche-action.

1^{ÈRE} ÎLE p.12

UNE PLONGÉE DANS L'EXPÉRIENCE DE LA FÉDÉRATION DES SERVICES SOCIAUX : QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA CHERCHEUSE DANS UNE RECHERCHE-ACTION ? – *Olivier de Halleux*

2^{ÈME} ÎLE p.17

LA MANUFACTURE COOPÉRATIVE : RENCONTRE D'UN "NAVIRE" FRANÇAIS SE CONSACRANT PRINCIPALEMENT À LA RECHERCHE-ACTION AU SERVICE DE COOPÉRATIVES. – *Quentin Mortier & Alexia Stathopoulos*

3^{ÈME} ÎLE p.25

A LA POLICE AUSSI, ON SE MOUILLE DANS DES RECHERCHES-ACTIONS ! – *Joanne Clotuche*

SECOND ARCHIPEL p.30

Et chez nous, à SAW-B à bord de notre propre navire ?

1^{ÈRE} ÎLE p.32

CAP SUR L'ÉVALUATION D'IMPACT SOCIAL. – *Alexia Stathopoulos*

2^{ÈME} ÎLE p.40

REGARD PERSONNEL SUR UNE RECHERCHE-ACTION EN COURS : TRACES D'UN CARNET DE BORD. – *Olivier de Halleux*

TROISIÈME ARCHIPEL p.46

Ouvrir la voile pour explorer d'autres dimensions de la recherche-action.

1^{ÈRE} ÎLE p.48

CARTOGRAPHIE MARINE DES DEMARCHES DE RECHERCHE-ACTION. – *Quentin Mortier*

2^{ÈME} ÎLE p.57

POSTURE ET CADRE MÉTHODOLOGIQUE : LA CHERCHEUSE, CAPITAINE DU BATEAU ? – *Hugues De Bolster*

3^{ÈME} ÎLE p.64

RECHERCHE-ACTION ET POLITIQUE : A L'ABORDAGE ! – *Joanne Clotuche*





ICI COMMENCE LA MER !

La recherche en action. L'action en recherche. Intituler notre étude en ces termes est une décision mûrement réfléchie, consciente. Ce choix reflète les questionnements qui animent SAW-B depuis sa création et de manière encore plus criante ces dernières années. Pendant que nous développons et soutenons des initiatives d'économie sociale sur le terrain, nous réfléchissons et interpellons sur la manière d'agir. Nous testons, explorons, naviguons entre les flots inspirants de la recherche sans jamais la nommer ainsi. D'échanges en débats, d'animation en accompagnement, nous passons de la réflexion à l'action et de l'action à la réflexion. L'une nourrit l'autre, invariablement.

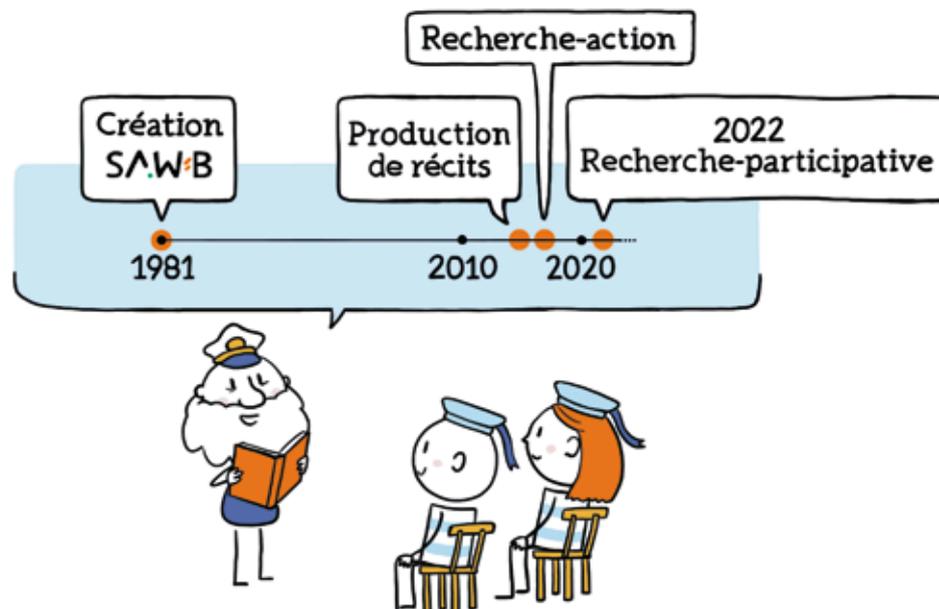
SAW-B EN RECHERCHE : LE PIED MARIN DEPUIS 1981

Dès 1981, année de sa création, SAW-B s'investit dans une recherche-action avec le Centre universitaire de Charleroi pour étudier les particularités des entreprises alternatives qui choisissent d'intégrer, à côté de considérations spécifiquement économiques, des motivations sociales et politiques.

Au milieu des années 2010, nous faisons route vers les récits de vie. *Le récit, ou plus exactement, la production d'un récit avec et par les acteurs qui vivent les situations, est une méthode qui prend tout son sens, tant dans une optique d'apprentissage – sur soi, sur le monde autour de soi, sur ses rapports avec ce monde... - que pour développer le pouvoir d'agir des acteurs. De là découle l'idée qu'en développant des récits, on contribue probablement à produire du changement sociétal.*

Cette étude est une étape de plus dans le voyage vers une implication plus prononcée, plus fréquente, mais aussi plus intentionnelle d'être acteur de recherche.

L'année suivante, nous plongeons dans une recherche-action avec des partenaires français, wallons et flamands. Pendant quatre ans, nous avons construit une démarche d'évaluation de l'impact social avec des acteurs de la recherche, des fédérations d'entreprises sociales et des entreprises sociales avec l'idée de co-construire une démarche qui corresponde aux besoins, aux valeurs et à la réalité de l'économie sociale.



Depuis quelques mois, nous avons lancé une recherche-participative avec des membres d'entreprises sociales pour réfléchir à une autre gestion. Cette recherche fait suite aux rencontres et à l'organisation d'une conférence avec le chercheur français Philippe Eynaud. La possibilité de mener cette recherche vient d'un des axes de reconnaissance du Décret Education Permanente. Cette opportunité est loin d'être anodine et fait écho à nos réflexions. Elle encourage les associations en éducation permanente à mener des actions de recherche à condition qu'elles impliquent d'autres acteurs, qu'elles favorisent la participation, la co-construction, la recherche ensemble pour créer de nouvelles réflexions, de nouvelles actions.

Ces recherches ont de nombreux points communs dans le choix d'y prendre part ou de les mener, dans le souhait de mieux comprendre si et comment les entreprises d'économie sociale et l'ensemble des personnes qui gravitent autour sont impactées ou transforment la société. Derrière chacune de ces recherches, il y a aussi la volonté de donner une place à d'autres formes de savoirs et à des personnes souvent laissées sur le bord des quais. La recherche est un acte politique, dans le sens noble du terme, notamment dans ses processus, ce qui explique le questionnement perpétuel de SAW-B dans son rôle d'acteur dans la recherche.

Notre engagement dans ces recherches est erratique, sans choix délibéré d'une constance. Jusqu'à aujourd'hui ? Peut-être. Cette étude est en un effet une étape de plus dans le voyage vers une implication plus prononcée, plus fréquente, mais aussi plus intentionnelle d'être acteur de recherche.

L'INTÉRÊT DE SAW-B POUR LA RECHERCHE : UN APPEL DU LARGE ?

La recherche navigue principalement entre deux types d'acteurs : le monde académique et le secteur privé lucratif par l'entremise d'actions de recherche et de développement. Dans ce second cas, elle se centre fortement sur une recherche qui peut amener au développement d'un produit ou d'une méthode qui pourra être monétisée. Il est rare que ce soit des recherches en sciences sociales.

Il existe parallèlement quelques structures qui mettent leurs connaissances et leurs compétences au service d'autres acteurs pour des missions spécifiques d'enquête, de recherche, d'évaluation, de consultance. On y trouvera davantage des approches venant des sciences sociales. Ces structures peuvent, parfois, être véritablement dans des démarches de recherche. On reste cependant dans du privé lucratif.

Etonnamment, si la recherche trouve sa place dans les entreprises, le secteur associatif ou privé non lucratif n'est pas reconnu comme un acteur de recherche, même si quelques associations investissent des moyens pour mener des recherches en lien avec leur action. Pourquoi ? Il est difficile de répondre à cette question sans effectuer une recherche. On peut avancer trois grandes hypothèses (il y en a probablement d'autres), basées aussi sur la propre expérience de SAW-B et des discussions que nous avons, y compris en travaillant sur cette étude.

1. La première est un questionnement sur **la légitimité**. Qui sommes-nous pour prétendre être acteur de recherche ? Avons-nous les compétences, l'expertise, l'indépendance suffisante pour en faire ?
2. La seconde est **d'ordre financière**. Les acteurs académiques ont déjà des difficultés pour trouver des financements pour mener leurs recherches, comment pourrions-nous en obtenir nous-mêmes ?
3. La troisième est un attachement profond au rôle de **recherche des universités et des académiques**. Il est essentiel de valoriser ce travail, absolument nécessaire dans une société démocratique, en maintenant la plus grande autonomie et liberté dans la recherche.

Il y a des hypothèses explicatives sur le fait que le secteur associatif se lance rarement dans de la recherche. A côté, il y a des raisons pertinentes pour les associations de faire de la recherche.

1. **La recherche contribue en amont et en aval à renforcer l'action** : en favorisant l'innovation, en évaluant le sens et les effets de l'action.
2. **Les associations sont en contact avec des publics qui sont rarement mobilisés dans la recherche.** Elles voient, vivent et entendent des choses qui sont inconnues, occultées ou qui suscitent peu d'intérêt pour le monde académique.
3. **Le secteur associatif peut,** et ce n'est pas toujours le cas, **défendre une vision de société** où la prise en compte du savoir de tous et de toutes est une nécessité démocratique, y compris dans une volonté de transformation sociale. Ajouter une dimension de recherche au travail du secteur peut renforcer l'action et soutenir la transformation sociale.

Cette étude sur la recherche-action est un choix qui interroge la façon dont SAW-B envisage ou réfléchit sur ses méthodologies de recherche.

Voulons-nous pour autant nous lancer dans n'importe quelle recherche et de n'importe quelle manière ? Cette étude sur la recherche-action est un choix qui interroge la façon dont SAW-B envisage ses méthodologies de recherche et y réfléchit. Parce que la recherche est et sera, à SAW-B, un prolongement des valeurs et des objectifs qui sont au cœur de nos missions et de notre vision.

COMMENT AVONS-NOUS CONSTRUIT NOTRE PÉRIPLE DANS LA RECHERCHE-ACTION ?

Cette étude est un travail collectif mené par cinq personnes de SAW-B qui mènent des actions de recherche dans le cadre de leur fonction. Nous avons commencé par nous poser une question : est-ce que nous faisons de la recherche-action à SAW-B ? Pour parvenir à y répondre, notre premier et principal défi consiste à déterminer ce qu'est une recherche-action. Nous avons navigué vers différents flots, à la recherche de personnes qui explorent ces mers. Nous avons, dès le départ, sélectionné une institution issue de l'économie sociale en interviewant la Manufacture Coopérative, une manière pour nous de rester dans des eaux connues avant de naviguer vers des eaux plus mystérieuses. Nous avons rencontré la Fédération des services sociaux et une chercheuse qui réalise une partie de son travail dans le secteur de la police.

En parallèle de ces premières étapes nous avons constitué une première cartographie de la recherche-action. Dans cette étude, par convention, nous utilisons pour désigner l'ensemble des démarches variées, le terme de recherche-action. Il nous semble le plus usité, le plus connu. Nous ne nous étendons pas sur les différents concepts (recherche participative, collaborative...) pour en définir les tenants et les aboutissants parce que nous ne souhaitons pas ajouter notre grain de sable à une myriade de définitions qui ne font pas consensus. Au-delà de cette intuition, pourquoi préférons-nous le terme de recherche-action ? Il est pour nous important d'insister sur le mot « action » dans l'idée d'agir sur la recherche, sur la production de la recherche, c'est-à-dire le savoir. « L'agir » invite à questionner le contrôle du savoir et *in fine* le pouvoir. De par la multitude des acteurs rassemblés, « l'agir » sur la recherche impose aux personnes impliquées de reconnaître la place de l'autre et sa connaissance. Cette action sur le savoir, sur sa nature politique, nous incite à parler de recherche-action car elle invite à considérer la recherche collectivement. L'agir, c'est aussi « l'après » de la recherche. Il peut découler d'une recherche-action des actes concrets. On parle alors de pouvoir d'agir.

Ce choix des mots démontre l'importance que revêt une démarche de recherche-action pour SAW-B mais aussi pour l'économie sociale dans son ensemble. Pour SAW-B, il s'agit de valoriser un état d'esprit, une posture collective que nous mettons en pratique dans nos métiers afin de rencontrer les besoins sociaux. Il nous semble que les recherches-actions sont des moyens intéressants et nécessaires pour mettre en lumière les espaces de résistances et d'alternatives.

Après ces interviews et la cartographie, notre voyage ne nous avait pas encore rassasiés et nous avons découvert un nouvel archipel. Une seconde phase de notre périple pouvait commencer. Partant des enseignements de nos premières escapades, nous les avons confrontés à des expériences concrètes vécues à SAW-B. D'une part, nous challengeons nos activités de recherche-action et, d'autre part, nous partageons nos interrogations sur ce qu'est une recherche-action parce que nous nous demandons si et comment la posture du chercheur en action est différente, selon nous. Finalement, nous interrogeons sur comment et pourquoi la recherche-action est un acte politique.

Une fois ces deux phases de l'étude accomplie, nous avons fait émerger ce que SAW-B considère comme des balises pour la recherche-action tant sur les termes, la posture, le processus ou la finalité de la recherche-action.

EMBARQUER DANS UN VOYAGE SUR LA RECHERCHE-ACTION : UNE BOUSSOLE POUR AIDER À LA RÉFLEXION

Nous avons transformé les conclusions de cette étude en préambule à la lecture de l'étude. Comme des balises pour faciliter l'entrée dans notre voyage. Elles offrent l'opportunité à chacun et chacune de naviguer à sa guise pour se saisir de la réflexion. L'ensemble de cette étude veut soutenir toute personne qui, bien sûr, se demande ce qu'est la recherche-action, mais aussi celles et ceux qui veulent contribuer à la recherche en se servant de leur action ou qui veulent renforcer leur action en faisant de la recherche.

Nous espérons que votre périple au milieu de nos archipels vous donnera envie de tenter l'aventure et de hisser les voiles !

Alexia, Hugues, Joanne, Olivier et Quentin



P.S. : comme tous les marins se lançant dans une aventure, nous aimons explorer de nouveaux outils tout en laissant à chacun et chacune le choix. L'écriture inclusive est présente ou non, sous différentes formes. Une manière pour nous de tester d'autres manières de dire les choses.



AVANT D'ALLER PLUS LOIN, QUELQUES BALISES DE NAVIGATION.

Les textes qui suivent ont tous constitué des étapes importantes de notre réflexion sur la recherche-action. Ils prennent des formes différentes : transcription d'interviews, retour sur expériences, cartographie de définitions, analyse de postures, exposé politique... Ils ont été notre matière à penser.

Avant d'y plonger, il nous paraît important de poser d'avance les principales composantes, selon nous, d'une recherche-action. Ces éléments nous sont apparus clairement alors que nous finalisons la rédaction de cette étude. Nous les retraçons ici pour en faire une ligne de départ et des balises pour la lecture.

Pour faire une recherche-action, trois principes méthodologiques fondamentaux.

LA NATURE DE L'ASSOCIATION ENTRE ACTEURS DIFFÉRENTS

Le principe premier d'une recherche-action est qu'elle place des personnes qui sont habituellement mises en position d'*objets* de recherches extérieures à elles (on réfléchit *sur* elles, *sur* leur situation, *sur* leurs discours) en situation de *sujets* véritables et reconnus comme tels, pour penser par eux-mêmes des situations qui les concernent. Ce principe institue un rapport d'horizontalité et d'égalité des statuts entre « chercheurs » et « acteurs » qui bouscule les rôles habituellement attribués à chacun, ouvrant la voie à des hybridations identitaires et à une multiplicité de positionnements (chercheurs-acteurs, acteurs-chercheurs, tous chercheurs, etc.). La question des postures prises (et laissées) par chaque protagoniste en recherche-action est abordée tout au long de cette étude, en particulier dans la partie « Premier archipel – Observation à la longue-vue d'expériences de recherche-action » et dans le texte « Posture et cadre méthodologique : le chercheur·euse, capitaine du navire ? ».

L'AMPLEUR DE LA PARTICIPATION

Une recherche-action n'est pas l'autre. Et pour cause : c'est une démarche exploratoire par nature. Plusieurs facteurs influent pour lui donner forme

et contenance. Surtout, il existe une multiplicité des formes d'association entre « chercheurs » et « acteurs », selon le degré et les étapes de participation de chaque protagoniste, autrement dit selon les contours du cadre démocratique construit par le groupe. A quel point chacun est-il impliqué en tant que *sujet* de la recherche ? Qui participe à définir les orientations, à prendre les décisions ? Est-ce que tous les acteurs de la recherche-action sont associés de la même manière à toutes les étapes (choix de la thématique, définition du cadre de fonctionnement, décision de la méthode, récolte des données, ...) ? Si ce n'est pas le cas, alors où commence et où finit la recherche-action ?

Dans cette étude, nous explorons différentes formes de recherche-action, en particulier dans la partie « Premier archipel – Observation à la longue-vue d'expériences de recherche-action » et dans le texte « Cartographie marine des démarches de recherche-action ».

LA PLACE DES SAVOIRS DE CHACUN

Entrer en recherche-action, en tant qu'individu et en tant que collectif, c'est s'engager (pour ne pas dire se risquer) à s'interroger sur ce qu'on sait, sur ce qu'on ne sait pas, à renoncer à savoir précisément vers où on va, quels seront les résultats. Bref, entrer en recherche-action, c'est s'engager,

ensemble, à ne pas savoir. La recherche-action rebat en cela les cartes de la légitimation des savoirs : « acteurs » et « chercheurs » occupent la même place d'explorateurs et de créateurs d'un savoir commun. Le pouvoir de revendiquer une position de sachant, de connaisseur, d'expert, n'est plus dans les seules mains d'acteurs traditionnellement identifiés et légitimés comme tels (principalement les

acteurs académiques). Chacun est acteur d'un processus collectif de production de savoirs. Nous interrogeons la place des savoirs de chacun dans la recherche de manière transversale dans cette étude, en particulier dans les parties « Deuxième archipel – Et chez nous, à SAW-B à bord de notre propre navire ? » et « Troisième archipel – Ouvrir la voile sur d'autres dimensions de la recherche-action ».

La recherche-action est politique: deux niveaux d'action majeurs.

(RE)DONNER - (RE)PRENDRE LE CONTRÔLE DES SAVOIRS

En reconnaissant la valeur et la légitimité des savoirs de tous les protagonistes (qu'ils se basent sur leurs études, sur leurs observations, sur leurs vécus, sur leurs pratiques, sur leurs compétences, etc.), la recherche-action bouscule la hiérarchie traditionnelle qui place les savoirs dits scientifiques au-dessus des savoirs dits pratiques (ou expérientiels). Elle renverse, ne serait-ce que symboliquement, les dominations structurelles en matière de construction et de contrôle des savoirs. Si *savoir c'est pouvoir*, alors reconnaître les savoirs des personnes minorisées ou dominées, c'est leur reconnaître, d'un point de vue sociétal, une valeur, une place, un pouvoir démocratique. Choisir une démarche de recherche-action, c'est (re)donner et (re)prendre (selon où on se situe) le contrôle du savoir, et en cela le pouvoir d'agir. L'ensemble de l'étude s'attache à interroger les logiques de contrôle des savoirs mises en jeu par la recherche-action, particulièrement dans les parties « Premier archipel – Observation à la longue-vue d'expériences de recherche-action » et « Troisième archipel – Ouvrir la voile sur d'autres dimensions de la recherche-action ».

OPÉRER UNE TRANSFORMATION SOCIALE

L'intention de la recherche-action, sa finalité première, est la transformation sociale. Cher-

cher pour (mieux) passer à l'action, interroger ce qu'on fait déjà, agir en cherchant : il s'agit avant tout d'expérimenter, de tester, de créer collectivement, chemin faisant. Si la démarche peut aboutir à l'identification ou à la mise en œuvre de pistes d'action concrètes, pour régler un problème identifié au départ ou pour répondre à des questionnements apparus en cours de route, ses effets individuels et collectifs vont bien au-delà. La recherche-action opère une transformation sociale en soi. En interrogeant et en modifiant les logiques de contrôle des savoirs, elle met à l'œuvre des intentions politiques qui agissent sur la capacité des personnes et des groupes à s'emparer des questions qui les concernent et à développer leur capacité d'agir dessus. Choisir une démarche de recherche-action, c'est reconnaître, revendiquer, défendre le droit des populations à transformer les situations qui les concernent, à agir sur les problèmes qui les affectent.

L'ensemble de l'étude s'attache à réfléchir aux leviers de transformation sociale en jeu dans les démarches de recherche-action, particulièrement dans les parties « Premier archipel – Observation à la longue-vue d'expériences de recherche-action » et « Deuxième archipel – Et chez nous, à SAW-B à bord de notre propre navire ? » ainsi que dans le texte « Recherche-action et politique – A l'abordage ! ».





PREMIER ARCHIPEL

Observation à la longue-vue d'expériences de recherche-action.

Terres en vue ! Un archipel d'expériences : la recherche-action prend plusieurs formes. Pour comprendre davantage ce qu'est concrètement une recherche-action et ce qu'elle implique pour les personnes qui la font, partons à la rencontre de trois expériences de recherches-actions très différentes.

Remarque pour une lecture de croisière : Nous l'évoquons dans l'introduction, nous aimons explorer de nouveaux outils tout en laissant à chacun et chacune le choix. L'écriture inclusive est présente ou non dans les trois textes suivant selon trois formes proches ou différentes. Dans l'ordre d'apparition, nous retrouvons le point médian accompagné de la féminisation du mot « chercheur », Le second texte ne comporte pas de particularité et a été écrit classiquement (donc au masculin neutre). Le troisième est écrit avec le point médian.



1ÈRE ÎLE
UNE PLONGÉE DANS L'EXPÉRIENCE DE LA FÉDÉRATION DES SERVICES SOCIAUX : QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA CHERCHEUSE DANS UNE RECHERCHE-ACTION ?

Eclairage sur le travail du pôle « Recher'action » de la Fédération des Services Sociaux à partir d'une discussion avec Lotte Damhuis.

2ÈME ÎLE
LA MANUFACTURE COOPÉRATIVE : RENCONTRE D'UN « NAVIRE » FRANÇAIS SE CONSACRANT PRINCIPALEMENT À LA RECHERCHE-ACTION AU SERVICE DE COOPÉRATIVES.

Interview avec Thomas Lamarche et Catherine Bodet.

3ÈME ÎLE
A LA POLICE AUSSI, ON SE MOUILLE DANS DES RECHERCHES-ACTIONS !

Retour sur le parcours d'une criminologue en recherche-action à la police. Interview avec Sarah Van Praet.



Une plongée dans l'expérience de la Fédération des Services Sociaux : quelle est la finalité de la chercheuse dans une recherche-action ?

Nous avons rencontré Lotte Damhuis qui est chercheuse auprès de la Fédération des Services Sociaux. Nous avons en effet connaissance d'une importante expérience de recherche-action au sein de cette institution.

Mis à part son introduction et sa conclusion, ce texte est la retranscription des propos de Lotte Damhuis relue par ses soins. Nous la remercions chaleureusement pour le temps qu'elle nous a accordé.



La Fédération des Services Sociaux (FdSS) représente des services sociaux associatifs en Wallonie et à Bruxelles. Pour soutenir les acteur·rice·s sociaux·ales de terrain, elle développe des projets, des formations et une expertise, en particulier dans les domaines du droit à l'alimentation, à l'eau et à l'énergie. Elle contribue également à la réflexion en matière de travail social et de politique sociale via ses projets de recherche-action. À partir de ces analyses et en collaboration avec les travailleur·euse·s sociaux·ales, elle interpelle et formule des recommandations à l'attention des pouvoirs publics et des acteur·rice·s administratif·ive·s et associatif·ive·s.

La méfiance envers la science et la recherche est régulièrement discutée dans le débat public. L'épisode de la pandémie de Covid en a été un exemple frappant avec la circulation de nombreux discours de contre-vérités scientifiques. Citons aussi une enquête de 2022 menée en France par les fondations Reboot et Jean Jaurès^[1]. La Fondation Reboot travaille à la promotion du raisonnement critique. Concrètement, elle

soutient et finance des projets ainsi que des actions destinées à insuffler l'esprit critique dans la société. Elle organise des enquêtes, des sondages et mène ses propres recherches. La Fondation politique Jean Jaurès, reconnue d'utilité publique, mobilise les politiques, les citoyens, les pouvoirs publics et les acteurs de terrain autour de la nécessité de « penser à agir ». La fondation organise des moments de dialogue et anime aussi un centre d'archives. Cette enquête menée par les deux fondations indique une augmentation de la méfiance envers la science ainsi qu'une adhésion grandissante aux para-sciences et à l'occultisme, notamment de la part des jeunes. Fondée ou non, cette méfiance témoigne d'une mauvaise compréhension de l'activité de recherche et du sens qui lui est donné.

Une recherche aboutit habituellement à des résultats qui prennent la forme d'un écrit ou d'une restitution orale. Là où une certaine méfiance peut s'immiscer, c'est dans la finalité et l'utilisation de ces résultats. Légitime ou non,

[1] François Kraus, Helen Lee Bouygues, Rudy Reichstadt, La mésinformation scientifique des jeunes à l'heure des réseaux sociaux, Fondation Jean Jaurès et Fondation Reboot, Paris, 2022, https://www.jean-jaures.org/publication/la-mesinformation-scientifique-des-jeunes-a-lheure-des-reseaux-sociaux/?post_id=41355&export_pdf=1

elle peut engager une suspicion généralisée envers la science qui devient plus problématique lorsqu'elle se transforme en défiance, basée sur l'opinion ou le détournement de la science, propice à la fragilisation de la démocratie. Du fait d'une instrumentalisation de l'objet de la recherche il convient de se poser la question : quelle est la finalité de la recherche ?

Les approches méthodologiques universitaires sont mobilisées régulièrement en milieu professionnel et notamment dans le travail social. La recherche-action fait partie de ces processus que la Fédération des Services Sociaux utilise quotidiennement dans son travail non sans questionner plus largement la pertinence et l'utilité de la recherche.

« *Le boulanger fait son pain et le chercheur écrit* » nous explique Lotte Damhuis, chercheuse à la FdSS, avec qui nous avons discuté de la finalité de la recherche, plus particulièrement dans les projets de recherche-action dans le domaine du travail social. « *Mais la recherche pour la recherche, dans le cadre de la recherche participative, ça n'a pas de sens. Elle doit servir l'action* » ajoute-t-elle. Servir l'action indique de permettre au débat public de s'initier sur des besoins sociaux primordiaux. Ouvrir ce débat, c'est justement aller à l'encontre de la défiance envers la recherche et la science pour garantir la démocratie. Au travers du travail de recherche de la FdSS, analysons cette finalité de la chercheuse et de la recherche dans le débat public.

LA CELLULE RECHERCH'ACTION DE LA FDSS, UNE DÉMARCHE SPÉCIFIQUE

Les activités de recherche de la FdSS ont pour finalités d'améliorer les services aux personnes précarisées, de mettre en lumière les causes de la pauvreté et d'alimenter le débat politique touchant les thématiques sociales (aide alimentaire, éthique et travail social, travail social en milieu prostitutionnel etc.). Les sujets/objets des projets de recherche sont définis sur base des problématiques rencontrées par les travailleur·euse·s sociaux·ales.

En ce sens, « on ne fait pas de la recherche « sur » mais « avec ». Le « avec » veut dire avec différents

acteur·rice·s qui ont un intérêt pour l'action. Cet intérêt doit pouvoir servir l'action qui n'est pas seulement de l'action sur le terrain mais aussi du plaidoyer politique par exemple » nous explique Lotte Damhuis. Le sujet d'une recherche-action pour la FdSS est ainsi défini sur base des réalités du terrain et s'inscrit dans la finalité plus globale de lutter contre les inégalités et favoriser l'accès aux droits.

Le thème d'une recherche se construit toujours collectivement, en donnant une place aux personnes participantes. Tout d'abord en interne, une chercheuse ne travaille jamais seule sur un projet. Il y a au moins deux personnes qui travaillent ensemble dès le début du processus jusqu'à la rédaction de l'écrit final.

La recherche pour la recherche, dans le cadre de la recherche participative, ça n'a pas de sens. Elle doit servir l'action.



Définition

Dans le langage courant, et peut-être encore plus dans le langage de la recherche, on emploie souvent les mots « sujet » et « objet » indistinctement pour désigner ce sur quoi porte une recherche, autrement dit la thématique étudiée (« Quel est ton sujet de recherche ? » « Mon objet de recherche est la navigation en haute mer. »). Pourtant il s'agit de deux concepts diamétralement opposés. Le sujet est celui ou celle qui pense, qui agit. L'objet est ce qui est pensé, ce sur quoi on agit. Cela fait donc une sacrée différence, comme nous le montrons d'ailleurs dans le texte sur la dimension politique en p.64. Pour éviter toute confusion à la lecture, nous choisissons dans l'ensemble de cette étude d'utiliser le terme « sujet » uniquement en référence à un sujet pensant, c'est-à-dire des personnes qui participent au processus de recherche, et le terme « objet », « thème » ou « thématique » en référence à ce qui est pensé, étudié ou abordé par le processus de recherche.



Entretien semi-directif



Récolter la parole de façon informelle



Cette dimension collective se retrouve aussi dans la place qui est donnée aux protagonistes, qu'il s'agisse de travailleur-euse-s sociaux-ales ou de bénéficiaires. C'est dans cet esprit qu'un des objectifs visés sera de soigner la transmission des résultats de recherche, afin de les rendre appropriables par différents acteur-ric-e-s.

Les méthodes de production de données sont qualitatives (entretiens individuels, analyse en groupe) et quantitatives (questionnaires, enquêtes).



Définition

Problématiser revient à se poser des questions pertinentes pour traiter d'un problème, d'une thématique, de manière méthodique. Le terme problématisation est utilisé en recherche pour définir l'étape méthodologique durant laquelle est défini le problème, autrement dit l'objet de la recherche, la ou les dimensions qui en seront étudiées ainsi que la ou les questions principales autour desquelles va s'engager la réflexion.

MOBILISER LES ACTEUR-RICE-S ET LES FAIRE PARTICIPER : COMMENT ET POUR QUOI ?

D'avantage que de faire une distinction entre recherche participative et recherche-action, Lotte Damhuis préfère parler de « gradation du degré de participation des publics ». C'est notamment au début du processus lors du relevé des besoins que l'implication des personnes se joue. « On cherche ensemble les questions qui nous préoccupent, qu'est-ce qu'on veut travailler, qu'est-ce qui est important, qu'est-ce qui compte, etc. On part de là. Ça demande de factos du temps. Et c'est dans ce temps qu'une forme de confiance et de crédit s'installe par rapport à ce qui est fait » souligne Lotte Damhuis. Cette gradation s'opère également dans les différentes étapes de la recherche, de la problématisation jusqu'à la rédaction et la diffusion. C'est-à-dire que la participation peut se discuter et se réaliser à différents moments du projet de recherche, sans nécessairement se faire à chacun de ces moments.

Cette gradation de la participation découle également du cadre imposé par les organismes qui financent les projets. Selon les critères liés à un financement ou à un appel à projet, le thème de la recherche et ses limites seront plus ou moins

définis en amont. La participation des publics peut donc également varier selon ce cadre. Mais si la participation peut être souhaitée ou motivée, elle ne se décrète pas. Elle fait l'objet d'une discussion, d'un soin qui est plus ou moins porté par le collectif.

Au-delà de son élaboration, la participation dans la recherche va se créer dans le temps et dans le rapport à l'objet de recherche. C'est dans la rencontre des personnes que l'apport concret se réalise, que les choses bougent. Il ne s'agit pas seulement de discuter mais aussi de percevoir l'intérêt de l'action qui découlera de la recherche.

Fort de ces éléments, la difficulté pour la chercheuse est d'évaluer la pertinence de la participation selon l'objet de la recherche et de veiller à l'inclusion des savoirs de chacun. Concernant le premier point, Lotte Damhuis rappelle que la participation peut représenter une charge pour les personnes que l'on veut impliquer. La participation est très à la mode. Beaucoup de recherches peuvent se donner l'étiquette « participative ». Ceci est en partie lié à une tendance de fond qui pousse, voire oblige, les gens à être participant « à tout et sur tout ». Ça demande toutefois une forte implication citoyenne qui peut se lire aussi comme une forme d'auto-responsabilisation individuelle propre au modèle néolibéral. Sous couvert de transparence et d'ouverture du débat politique, les citoyens sont invités à participer, le plus souvent consultés, à des démarches participatives. Ces démarches s'appuient davantage sur la responsabilité de chacune et chacun à s'y inscrire, avec tout le bagage socio-culturel que cela demande, que sur une réelle attention des réalités vécues par les personnes. Elles invitent les gens à participer et il est de leur responsabilité d'y venir. Certaines démarches de participation ne s'ouvrent pas ou n'interrogent pas directement les personnes (les plus) concernées par une problématique. C'est en ce sens qu'on peut

parler d'une forte auto-responsabilisation. D'autre part, pratiquement, il est parfois tout simplement impossible de mobiliser tout un groupe sur l'ensemble d'un projet du fait des disponibilités disparates. Par exemple, pour les travailleur·euse·s, il peut à la fois être plus aisé de débloquer du temps sur leur journée de travail mais ils peuvent aussi craquer sous le travail et par conséquent ne pas vouloir participer à toutes les étapes de la recherche. Pour les bénéficiaires, du temps pourrait être dégagé mais une des questions qui se pose à cet égard porte notamment sur la reconnaissance (financière) de ce temps donné. Le piège de l'injonction à la participation est à éviter car il masque les nuances des réalités du quotidien. Ces nuances se révèlent dans le lien créé avec les acteurs potentiels de la recherche avec qui il est avant tout nécessaire de parler de la pertinence de la recherche, de son utilité.

Le bien-fondé d'une recherche-action peut également être évaluée au regard de la capacité du projet à intégrer les vécus des principaux concernés par la problématique sociale relevée. L'enjeu est notamment politique car il s'agit de donner une place à ce qu'on nomme les savoirs d'expérience. Une recherche qui vise une certaine action pour des bénéficiaires ne peut se contenter de n'être qu'extractive. C'est-à-dire une recherche dans laquelle la chercheuse récolte classiquement des données auprès de personnes sans les mobiliser davantage dans le processus. Sinon, il ne s'agit pas d'une recherche participative. Le rôle de la chercheuse est alors notamment de prêter attention à la méthode et au cadre de la recherche pour veiller à l'inclusion de cette expertise du vécu. Lotte Damhuis souligne ici qu'*« utiliser un questionnaire ou un entretien semi-directif n'est pas la même chose que de récolter la parole dans un espace informel où les gens mangent et où ils parlent naturellement. Ils ne sont pas là uniquement à des fins de recherche mais aussi pour se rencontrer »*. C'est dans ces conditions que le vécu peut se révéler. Finalement, il s'agit surtout de penser les conditions de l'expression des savoirs d'expérience, et des savoirs professionnels (de terrain) et de rester critique et réflexif sur ce que les méthodes proposées permettent ou ne permettent pas d'inclure.

Utiliser un questionnaire ou un entretien semi-directif n'est pas la même chose que de récolter la parole dans un espace informel où les gens mangent et où ils parlent naturellement.

LE RÔLE DE LA CHERCHEUSE, « QU'EST-CE QU'ELLE PEUT FAIRE ET DIRE ? »

Sur cette base, le rôle de la chercheuse peut être double. Premièrement, elle s'engage à être « un support méthodologique » pour créer les meilleures conditions de travail collectif lui permettant d'être l'interprète d'une réflexion commune. Elle est une encadrante pour veiller à la place de chacune et chacun. Deuxièmement, elle est l'interprète d'une réalité sociale ainsi que du processus de recherche. La chercheuse n'est donc pas « celle qui sait sur les autres » explique Lotte Damhuis, mais doit toutefois ne pas taire ses propres connaissances ou oublier qu'elle fait partie, aussi, du processus de recherche. Elle ajoute qu'il n'est jamais évident de savoir « *ce qu'on peut dire/faire ou qu'on ne peut pas dire/faire à partir des conditions dans lesquelles on fait des recherches* ».

La recherche-action menée par la FdSS entre 2019 et 2021 auprès des travailleur·euse·s du sexe est un exemple du rôle que peut jouer une recherche-action. Les travailleur·euse·s sociaux·ales qui se trouvent en première ligne ont fait état de la non-accessibilité des droits fondamentaux pour certaines personnes qui vivent de la prostitution. Une première rencontre avait permis de rendre compte de la situation. Suite à la pandémie de Covid-19 et au confinement, cette situation s'est aggravée et la cellule recherch'action de la FdSS a soutenu les actions portées par les travailleur·euse·s sociaux·ales sur le terrain pour en faire état. Il y avait urgence pour des personnes qui n'avaient plus du tout de travail du fait de la pandémie et des mesures préventives.





Définition

La méthode d'analyse en groupe (MAG) est une méthode de recherche et d'investigation qui a pour particularité de rassembler les personnes concernées par une problématique commune. Elle vise à mobiliser les protagonistes tout le long de la démarche de son élaboration à sa finalisation. Développée par des chercheurs de l'Université Saint-Louis de Bruxelles à partir des années 80, elle est principalement mobilisée dans les domaines de l'action sociale, de l'action publique et du développement. Elle s'applique à de multiples terrains et contextes.

Dans pareille situation, « en tant que chercheuse, on se dit qu'on peut être utile dans les questions qu'on se pose ou dans le regard qu'on peut poser ou, plus simplement, en se faisant petite main au service du terrain » explique Lotte Damhuis.

Hormis cette spécificité de l'aide au terrain pendant la pandémie, ce projet de recherche s'est appuyé notamment sur l'organisation – avec l'aide de services sociaux - de rencontres avec les travailleur·euse·s sociaux·ales et des travailleur·euse·s du sexe. La méthode d'analyse en groupe a été favorisée afin de laisser la place à la parole des personnes. L'interview de Sarah Van Praet revient également sur cette méthode qui est régulièrement mobilisée par la chercheuse travaillant à la Police (voir p.25). Cette méthode se base sur des récits de situations vécues et sur l'analyse, par les acteur·rice·s concerné·e·s, des enjeux qui en ressortent. Le rôle des chercheuses est d'organiser les thématiques exprimées, de montrer les convergences et divergences dans les analyses, et de les mettre en perspective, si cela s'avère pertinent, avec des connaissances ou études existantes. Ce travail d'organisation est alors restitué au groupe qui a produit l'analyse. C'est notamment ici que se joue la rencontre entre le savoir « vécu » et le savoir « scientifique » ou formalisé. Lotte Damhuis précise que la mobilisation « *des savoirs notamment sociologiques permet d'étayer les propos tout en veillant à demander aux gens si ça leur parle ou non. Il convient de faire dialoguer des choses qu'on lit avec des choses qu'on observe ou qu'on entend. On se donne un cadre théorique pour interpréter au mieux une réalité propre aux personnes rencontrées.* » Il reste à savoir ce qui peut être dit à partir des données récoltées et ce qui peut être produit dans tous les inattendus qui peuvent se présenter dans ce type de processus. Car il y a bien un impératif pour la chercheuse, elle doit aboutir à une restitution écrite.

Le rôle de restitution est donc aussi important. Néanmoins Lotte Damhuis est bien consciente qu'on n'écrit pas toujours bien pour les personnes les plus concernées par la problématique. Le fait qu'on est souvent, et avant tout dans la transmission par l'écrit, dans un style parfois lourd, peut en tant que tel constituer une entrave. Pourtant, la redevabilité est essentielle dans la recherche-action participative. Les personnes attendent un retour. Pour reprendre l'exemple de la recherche sur le milieu prostitutionnel, les travailleur·euse·s du sexe se rendaient bien compte que cette recherche n'allait pas changer fondamentalement leur situation et leur vie. « *Une façon de rendre, c'est de dire à minima ce qu'on a fait des résultats, de dire à qui cela a été dit, auprès de quels acteurs on en a fait la restitution* » ajoute Lotte Damhuis. Mais ça pose plus largement la question des formats de restitution. Faire aboutir un projet de recherche-action sur d'autres formats que l'écrit peut à cet égard être stimulant. Le projet sur l'accès aux droits des travailleur·euse·s du sexe a ainsi, grâce à un financement spécifique, pu aboutir à la création d'un jeu de cartes visant à soutenir les activités de sensibilisation menées par les intervenant·e·s de terrain sur les difficultés rencontrées par leur public dans l'accès à des droits et des services.

Il convient de rester lucide sur les effets des recherches-actions participatives. Elles peuvent pointer l'un ou l'autre problème mais elles ne le règlent pas en un tour de main. Elles participent par contre au débat démocratique. Leur finalité réside peut-être avant tout dans l'espace de parole que ces processus tentent de créer.





La Manufacture Coopérative : rencontre d'un « navire » français se consacrant principalement à la recherche-action au service de coopératives.

Alors que nous nous interrogeons sur la recherche-action, nous avons pris connaissance de l'existence d'une structure française qui est spécialisée dans de telles approches et, cerise sur le gâteau, les développe pour et par des acteurs de l'économie sociale et solidaire française. La Manufacture coopérative (Manucoop) se présente même parfois comme une recherche-action en soi.

Nous avons découvert cette coopérative grâce à Carmelo Virone de Smart qui a organisé un débat avec Thomas Lamarche et nous a invité le lendemain à une petite présentation de Manucoop. A la suite de cette rencontre, nous avons lu avec intérêt l'un des produits d'une récente recherche-action à savoir le livre *Fabriquer l'égalité. Manifeste pour en finir avec le sexisme dans l'économie sociale et solidaire*. Nous nous sommes ensuite rendus à Paris pour une interview de Catherine Bodet et Thomas

Lamarche au printemps 2022. Leur coopérative est composée de personnes issues majoritairement de coopératives d'activités et d'emploi (CAE) et minoritairement de chercheurs. Le duo dont vous trouverez ci-dessous les propos est illustratif de cette dualité puisque Thomas est professeur d'économie à l'Université de Paris Cité et directeur d'un centre de recherche et Catherine a été membre active de Coopaname (une CAE) avant de devenir cheville ouvrière de Manucoop.



Définition

Une coopérative d'activités et d'emploi (CAE) est une structure d'entreprise coopérative française permettant la création et le développement d'activités économiques par des entrepreneurs indépendants. Les CAE proposent une alternative à la création d'entreprise classique à toute personne souhaitant se mettre à son compte pour vivre de son savoir-faire, tout en bénéficiant de droits sociaux, en étant accompagnée et en mutualisant des ressources (accompagnement, comptabilité, etc.)

L'ADN DE MANUCOOP, C'EST LA COOPÉRATION ET LES COOPÉRATIVES.

Les personnes actives au sein de Manucoop sont engagées dans l'action, la plupart issues de coopératives, et notamment de coopératives d'activité et d'emploi (CAE).

Manucoop est née d'un travail commun entre deux CAE, **Coopaname** et **Oxalis**. Bien que différentes, elles se retrouvent sur des idées communes : outre le service aux coopérateurs, elles développent une animation politique dans la coopérative mais aussi vers l'extérieur. Bref, elles se retrouvent dans un même engagement collectif à faire du plaidoyer.

Concrètement, Manucoop réunit une quarantaine de personnes, représentant des coopératives ou participant à titre individuel, autour de trois axes.

Intervention : les interventions sont des prestations d'accompagnement en réponse à une demande spécifique.

Co-accompagnement : le co-accompagnement est la création et l'animation d'un réseau dont l'objet est l'apprentissage coopératif et l'accompagnement mutuel entre coopérateurs.

Recherche : la recherche est vue comme la mise en œuvre de démarches de recherche-action et la capitalisation des connaissances.

Dans le cadre d'une première recherche initiée par les deux coopératives, une association s'est tissée avec le monde universitaire. Elles collaborent depuis avec le **Ladyss**, un laboratoire de recherche de l'Université Paris Cité qui consacre ses travaux à l'étude des processus et des formes de recompositions sociales et spatiales en rapport avec la mondialisation et les problèmes d'environnement.



I. LA RECHERCHE-ACTION A MANUCCOOP: ELEMENTS DE DEFINITION



Définition

L'épistémologie est une branche de la philosophie qui étudie comment se constituent les connaissances scientifiques, les savoirs, les théories, pour en comprendre les fondements logiques mais aussi les évolutions, les méthodes, les enjeux philosophiques, la portée scientifique voire politique. En bref, on peut la considérer comme étant « la science de la science ». Un épistémologue est donc un philosophe qui étudie cette matière.

Définition

Un méthodologue est un spécialiste de la méthodologie, autrement dit l'étude des méthodes scientifiques, des techniques, des manières de faire.

SAW-B : Comment définissez-vous la recherche-action au sein de Manucoop ?

Thomas Lamarche : Il y a plein d'acceptations : recherche intervention, recherche création, co-recherche, etc. Le point qui nous rassemble au sein de Manucoop, c'est que nous ne nous positionnons pas en épistémologues ni en méthodologues. Dans des coopératives qui sont engagées dans des activités de recherche, le terme de réflexivité est utile. C'est-à-dire avoir une activité de déconstruction sur ses pratiques (Qu'est-ce qu'on fait ? Comment on le fait ? Qu'est-ce que ça apporte ? Est-ce que nos ambitions, nos utopies, nos idéaux se traduisent dans la réalité ?), avoir une capacité d'autocritique, d'autoréflexion mise en œuvre dans des dispositifs d'enquête.

Notre démarche réunit des personnes qui viennent pour certaines du monde académique et d'autres qui sont des praticiens ou praticiennes. On a plein de trajectoires différentes de personnes qui convergent, pour développer concrètement des recherches ensemble. Ça veut dire que pour nous, dans le processus de recherche, il y a un temps de formation. On forme des chercheurs au terrain, en travaillant ensemble plutôt qu'en imposant un protocole. On forme les personnes engagées dans Manucoop et souvent dans d'autres coopératives à la recherche. C'est une co-formation, ce qui résonne bien avec la démarche d'éducation permanente portée par SAW-B.

Catherine Bodet : Sur la méthodologie, ce qui est important c'est de résoudre un problème que les gens rencontrent et face auquel il faut faire quelque chose. Après on constitue une équipe, on gère les financements et on y va. On construit au fur et à mesure en fonction des besoins et des envies des uns et des autres. Il n'y a pas de hiérarchie dans Manucoop, c'est très horizontal. Les personnes sont portées par leurs envies mais doivent aussi trouver les financements, l'équipe, etc. Les gens font ce qu'ils ont envie de faire parce que personne ne leur impose quoi que ce soit et ils gèrent le projet de A à Z. Ça impacte beaucoup la façon de faire. C'est aussi pour ça

qu'on est une coopérative : on est nous-mêmes en recherche-action, on s'auto-observe fonctionner comme ça.

TL : La manufacture coopérative est très attachée à l'autonomie des structures, des personnes et donc des démarches. Ce qui nous éloigne de toute forme de grille, de guide, de charte. Parfois ça pose des questions en termes de capitalisation : comment capitaliser ? Comment faire un patrimoine ou un matrimoine ? On le fait par des écrits, et ces écrits servent de guide, mais on n'a pas à proprement parler d'écrits méthodologiques. Le propre du guide est de donner des solutions, de fermer, de peu ou prou normer, et c'est là qu'on entrevoit un risque. Donc on a beaucoup de précautions, de réserves à faire quelque chose qui entrave l'engagement des personnes y compris dans la dimension méthodologique.

Une recherche collective



Notre démarche est proche de l'enquête sociale définie par John Dewey. Ce qu'on peut retenir du pragmatisme de Dewey, c'est la place de la recherche-action comme un processus puissant de démocratisation. On est dans une recherche-action sur nous-mêmes pour se former les uns les autres. Et un point important chez Dewey, c'est qu'il y a une problématisation conjointe. Chez nous, cette opération de problématisation se cristallise dans la forme de l'*Université éphémère*. C'est un dispositif qu'on a inventé progressivement et stabilisé, et qui va rythmer une recherche-action.

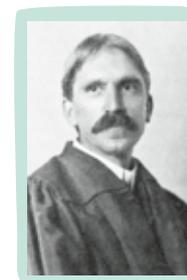
CB : L'*Université éphémère* est un processus qui dure un jour et demi. Un premier après-midi en posture acteur-actrice : on dit tout ce qui ne va pas, les problèmes dont on voudrait parler. On part du terrain. Le soir, il y a un apéro-recherche avec un ou deux chercheurs qui exposent leurs travaux sur la question [autrement dit sur la thématique traitée dans l'*Université éphémère*]. Le lendemain matin, on se met en posture recherche : à partir des travaux de la veille, qu'est-ce qui est important ? Qu'est-ce qu'on veut travailler ? Avec plein de formats possibles d'animation en fonction de ce qui est sorti la veille. Et la dernière demi-journée, c'est une posture de journaliste : on essaie de faire ressortir quelque chose de concret qu'on peut diffuser à l'extérieur ou bien d'organiser les prochaines étapes de la recherche-action. Les Universités éphémères fonctionnent assez bien, à chaque fois de manière assez différente en fonction des animateurs, du sujet et des participants, mais c'est une base assez solide. Ce n'est pas une base théorique, c'est une base concrète.

SAW-B : Entre recherche et action, comment se passe ce changement de posture auquel vous invitez les personnes ?

CB : Ce n'est pas forcément facile. La plupart des chercheurs avec qui on travaille réussissent à se mettre en posture d'acteurs parce qu'ils sont presque tous engagés dans des associations et coopératives où la question de la démocratie économique est posée (y compris à l'université), ou bien sur la question du genre qui traverse aussi les universités. Sur la posture de recherche ou de journaliste, c'est parfois plus compliqué. À la dernière *Université éphémère*, il y a eu des



John Deweyn (1859-1952) est un psychologue et philosophe américain. Il utilise le concept d'enquête sociale pour parler d'une démarche qu'on peut aujourd'hui assimiler à une forme de recherche-action : face à une situation problématique, des personnes affectées par celle-ci initient un processus expérimental pour identifier des problèmes ou des dysfonctionnements sociaux majeurs, formuler des hypothèses, tester des solutions politiques concrètes et partager publiquement les résultats de leur enquête. Voir : Dewey, J., 2008, *Le public et ses problèmes*, Paris Gallimard, cité par Dacheux, E. et Goujon, D., 2020, *Défaire le capitalisme, refaire la démocratie. Les enjeux du délibéralisme*, Toulouse, Eres, p.234 et sv.



Définition

Qu'est-ce qu'une problématisation ?
Retrouvez la définition p.14

retours importants : des gens disaient que nous n'avions pas tous la même facilité, notamment à l'expression orale, et qu'il fallait du coup faire attention à ce que chacun puisse s'exprimer et qu'il n'y ait pas des gens qui prennent plus la parole que d'autres.

TL : C'est une super question parce que dans la forme de l'*Université éphémère*, contrairement au modèle universitaire dans lequel flotte encore un risque de mandarinat ou de monologue, le modèle est celui de l'horizontalité. Et mis à part à l'apéro-recherche où il y a un temps de parole un peu significatif, on n'est pas dans des prises de parole longues. Ça s'éloigne du modèle universitaire. Pour les universitaires, ça a un côté très déstabilisant parce que nous avons cette construction de notre compétence qui passe par des moments longs d'exposé. Il y a toujours un tâtonnement mais ça fait partie du processus de formation. Comme quand des gens qui n'ont pas fait de recherche donnent un avis sur une méthode. C'est une forme assez spécifique de volonté de co-production de la connaissance.



Définition

La notion de mandarinat renvoie à un système dans lequel un groupe de professionnels ou d'intellectuels se place dans une position d'élite ou de caste privilégiée (du fait de ses diplômes ou de ses titres) et s'octroie un pouvoir d'autorité sur la profession ou sur le sujet étudié.



II.

UN EXEMPLE DE RECHERCHE-ACTION: « FABRIQUER L'ÉGALITÉ »

SAW-B : Pour comprendre concrètement comme se vit cette démarche de recherche-action, nous aimerions revenir sur la recherche « Fabriquer l'égalité ». Qui cette recherche a-t-elle rassemblé et quelles en ont été les grandes étapes ?

CB : Nous avons entamé cette recherche-action suite au constat [fait par les acteurs et actrices de coopératives engagées dans Manucoop] de problèmes dans les coopératives, liés aux questions de genre et d'égalité. On a réussi à avoir un financement du Ministère du travail, avec une grande liberté d'action et de justification. On est partis

Vous n'êtes pas tous seuls ou toutes seules, il y en a d'autres qui vivent la même chose.



Définition

L'arpentage est une méthode de découverte d'un ouvrage à plusieurs en vue de son appropriation critique, pour nourrir l'articulation entre pratique et théorie. La méthode d'animation propre à l'arpentage a pour objectif de faciliter la compréhension par un groupe d'un livre et de ses enjeux en peu de temps, et de favoriser la réflexion collective.

assez rapidement sur une *Université éphémère* qui était très riche et qui a beaucoup orienté la suite. Plusieurs personnes de coopératives dont le travail est de s'intéresser à ces questions de genre ont animé l'*Université éphémère* à notre demande. Ensuite, on a fait un colloque très intéressant qui a permis de croiser ce que nous avons fait avec d'autres interventions. Et on a fait un atelier de restitution auprès des acteurs et actrices au cours duquel est apparu : « c'est bien ce qu'on a fait dans cette recherche, on a fait apparaître plein de choses mais ce dont on a besoin c'est de les appliquer. Même si on est tous d'accord sur les constats, on n'arrive pas à faire évoluer les choses ». Du coup, on a demandé une année supplémentaire pour faire un livre [*Fabriquer l'égalité. Manifeste pour en finir avec le sexisme dans l'économie sociale et solidaire*, 2019, Editions de l'Atelier]. Lors de l'atelier de restitution, un groupe avait proposé de « mettre les pieds dans le plat » et ce sont essentiellement ces personnes qui ont participé à la suite. On a rassemblé toute la matière qu'on avait travaillée et on a fait un atelier d'émergence avec une méthodologie originale, le rêve éveillé. Avec une technique qui ressemble à de la méditation, on est partis de ce qui émergeait profondément des

personnes. Beaucoup de choses sont apparues : des choses qu'on ne voulait pas et des choses qu'on voulait.

Après cet atelier d'émergence, on a construit des thèmes de chapitres et refait un autre atelier d'alimentation des chapitres. Pour chacun des chapitres : qu'est-ce qu'on a envie de mettre dedans ? On s'est notamment basé sur des expériences qu'on avait vécues. Ces deux ateliers étaient vraiment des ateliers de production, de malaxage de la matière : on met plein d'idées sur des post-its, des papiers et on se retrouve avec des matériaux très riches. Et après ça on est parti sur un document partagé en ligne. On a fait un fichier par chapitre. Je prenais la plume pour faire une première base de chapitre, et il y avait des sessions de commentaires : les gens disaient « cette phrase-là je propose de la remplacer par telle autre phrase » ou « il manque un paragraphe là-dessus, je propose qu'on rajoute ça ». Et, petit à petit, on les validait, on les changeait... Et voilà ça s'est fait assez rapidement.

TL : Ce qui est particulier, c'est la production collective de connaissances par les personnes engagées et pour les personnes et leurs coopératives.

CB : Le besoin qui avait émergé, et pour lequel on a pensé le livre, c'était d'outiller les personnes qui ont envie de faire progresser l'égalité dans leurs coopératives et dans leurs associations et qui se retrouvent vraiment seules, en difficulté pour faire bouger les choses.

SAW-B : Vous parlez d'outiller les acteurs. En quoi ces productions peuvent être considérées comme des outils ?

CB : Ce manifeste a été conçu comme ça en tout cas : comme soutien, comme aide, sur le mode : « Vous n'êtes pas tous seuls ou toutes seules, il y en a d'autres qui vivent la même chose ».

TL : À un moment donné, les personnes vont pouvoir s'en emparer pour faire des événements, faire des formations, et qu'il y ait un arpentage par exemple. C'est aussi aux personnes de s'en saisir, mais l'idée est que ça puisse être un appui. Donc c'est un outil dans le sens d'une aide à l'action et à la déconstruction.

III.

LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU SAVOIR: COMMENT? POUR QUI? POUR QUOI?

SAW-B : Avec un outil, il y a une « production collective de savoirs », comme vous le dites. Quel est le statut de ces nouveaux savoirs produits ?

CB : Je ne sais pas vraiment. Nous nous posons la question de l'accessibilité de ce que nous produisons. Donc d'avoir des choses qui sont lisibles, et pas que pour les universitaires.

TL : Ce qu'on essaye de faire là, c'est d'avoir une forme de savoir pratique. De savoir utile, accessible, appropriable, avec une dimension qui est celle d'un savoir ancré dans le vécu. Du coup, on s'éloigne un peu d'un certain mode de rédaction ou de réflexion académique. Par exemple, en faisant beaucoup moins référence aux auteurs ou aux autrices, on est moins dans

la construction de la preuve au sens académique du terme. On s'éloigne d'un mode d'écriture, de restitution et d'échange universitaire, ce qui limite la qualité au sens d'une évaluation scientifique. Mais notre choix c'est de travailler à des dispositifs qui puissent servir les personnes qui sont engagées sur ces sujets-là.

SAW-B : On comprend que le but est de produire des savoirs utiles, et en même temps pour les constituer on part à la fois des savoirs expérimentiels et des savoirs universitaires. Quelle est l'utilité de l'inclusion de ces savoirs universitaires s'il s'agit après de produire des savoirs utiles ?

TL : Fondamentalement, nous considérons que les universités ne sont pas inutiles [rires]. Les travaux universitaires nous servent aussi à nous éloigner d'une relation plus directe à ce qu'on est en train de vivre, donc ils participent au processus de réflexivité. Nous ne donnons pas



**FABRIQUER L'ÉGALITÉ.
MANIFESTE POUR EN FINIR AVEC LE SEXISME DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE.**

Les Éditions de l'Atelier/Les éditions ouvrières, 2019, 109p.

Un manifeste. Issu d'une recherche-action portée par La Manufacture Coopérative (voir la brochure de présentation de la recherche-action « Fabriquer l'égalité »), *Fabriquer l'égalité* est le fruit d'une réflexion et d'une écriture par des actrices et des acteurs de l'économie sociale (et solidaire) et pour elles et eux. L'objectif principal ? « Mettre les pieds dans le plat de l'imaginaire égalitaire de l'économie sociale et solidaire ». Autrement dit, en plus de donner des clefs de compréhension et de déconstruction des inégalités femmes-hommes dans les secteurs de l'économie sociale (et solidaire), il propose des pistes concrètes pour passer à l'action : chaque chapitre invite au changement, en déployant une pratique à développer de manière individuelle et collective.

Une mise en pratique. Que serait le fond d'une pensée sans la cohérence de sa forme ? *Fabriquer l'égalité* invite à l'expérimentation de nouvelles manières de faire... en les mettant en pratique !

Pour montrer que « écrire inclusif, c'est possible ! », chaque chapitre du livre propose une forme d'écriture différente : tournures épiciques, rédaction au féminin, point médian, écriture au neutre, invention de termes... La lecture devient un processus expérimental qui confronte lectrices et lecteurs à la diversité des solutions qui s'offrent à nous pour démasculiniser la langue française, et explorer de multiples chemins pour écrire de manière plus inclusive.

Un outil. Que ce soit par son intention ou par sa forme, le livre a été pensé et produit comme un outil pour les actrices et les acteurs de l'économie sociale (et solidaire) ... mais pas seulement ! Le dernier chapitre propose un « mode d'emploi » avec des pistes concrètes d'utilisation collective du livre par l'action : outil d'inspiration pour des changements dans les organisations, base de discussions ou de débats, processus d'arpentage, ... À nous de jouer !



une place très importante à cette dimension de restitution de travaux scientifiques mais elle reste indispensable.

Et on a cette question-là : qui est légitime à produire du savoir ? C'est pour ça qu'on insiste sur le fait qu'ils sont d'abord utiles pour ceux et celles qui veulent s'en saisir et qui sont dans l'action.



Définition

La domination épistémique est un processus (conscient ou inconscient) qui consiste à considérer des connaissances produites dans les sphères académiques, scientifiques, théoriques comme étant supérieures aux connaissances produites sur base des expériences, des pratiques, des vécus des personnes directement concernées. En bref, il s'agit de penser que les personnes qui étudient une situation savent mieux que les personnes qui la vivent.

CB : J'ai l'impression, par rapport aux questions de coopération et de recherche sur la coopération, qu'au départ notre envie était aussi d'alimenter la recherche et que ce soit avec nos mots. Que ce ne soient pas des chercheurs ou des chercheuses qui disent ce que nous faisons, que ce soit d'abord nous qui le disions, avec nos mots, qui peuvent être aussi des mots utilisés dans la recherche mais pas uniquement. Donc il fallait discuter, il fallait échanger pour que ce ne soit pas juste une vision extérieure qui s'impose à nous mais que, nous aussi, on ait notre mot à dire sur la construction de ce qu'on est en train de faire d'un point de vue théorique et analytique. Et pour ça, il faut discuter avec le monde de la recherche.

SAW-B : Le dispositif que vous mettez en place met tout le monde à égalité. Quand on sait qu'il peut exister une tendance à donner plus de poids aux savoirs universitaires plutôt qu'aux savoirs pratiques, est-ce que l'égalité recherchée existe dans les faits ?

TL : Nous sommes très très réticents à la domination épistémique. Et on a cette question-là : qui est légitime à produire du savoir ? C'est pour ça qu'on insiste sur le fait qu'ils sont d'abord utiles pour ceux et celles qui veulent s'en saisir et qui sont dans l'action. C'est vrai que de temps en temps on a eu des relations avec certains chercheurs qui n'ont pas intégré la nature du contrat qu'on proposait. Contrat implicite, évidemment, et donc

pas si facile à saisir. Ces personnes qui étaient dans une posture plutôt de recherche avaient besoin d'exposer longuement. Et lorsqu'on leur posait des questions très concrètes, elles n'avaient pas de réponse concrète parce qu'elles connaissaient moins bien les coopératives que des personnes engagées dans l'action qui, elles, n'avaient pas le vocabulaire de conceptualisation pour lire la coopérative à la lumière de tel auteur. Du coup, il y avait une espèce d'incompréhension et c'est vrai qu'il y a eu des moments où les rencontres n'ont pas marché. Pour le chercheur ou la chercheuse, c'est une posture qui peut être compliquée parce qu'on lui dit à un moment : « On n'a pas envie que tu nous écrases de mots compliqués ».

CB : Il y a un exemple intéressant sur ces questions-là. À Coopaname, on fait des *Universités annuelles* depuis toujours, entre nous, donc pour les coopérateurs et coopératrices, sur des thèmes variés. Et on invite ce qu'on appelle des « grandes oreilles », qui sont généralement des chercheurs ou des chercheuses. Et ce qu'on leur demande c'est de passer la journée avec nous, juste à écouter ce qu'il se passe dans les ateliers, et à la fin on leur donne un quart d'heure ou une demi-heure pour dire leurs ressentis de la journée. Donc c'est intéressant aussi d'avoir les retours de chercheurs ou de chercheuses qui ont réfléchi à des questions qui nous intéressent mais pas comme quelque chose qu'ils vont nous déposer et puis ils s'en vont, mais quelque chose qu'ils déposent en comprenant aussi dans quel cadre on fait les choses. On ne fonctionne pas exactement de la même manière à Manucoop mais je trouve que ça éclaire un peu ce rapport qu'on cherche à avoir avec les universitaires.

SAW-B : Pour saisir davantage la manière dont ce nouveau savoir se fabrique collectivement pendant une recherche-action, pouvez-vous nous expliquer concrètement comment s'organisent les choses au sein du collectif Manucoop ?

TL : *La Fabrique de l'Égalité* c'est le bon support pour nous poser des questions parce que c'est quand même quelque chose d'exemplaire pour nous sur la capacité à mobiliser plusieurs cercles sur un temps long. Il y a un très important travail invisible d'animation que Catherine a porté très largement, qui consiste à mobiliser les personnes

qui viennent une fois de temps en temps. C'est de réussir à faire un truc qui reste collectif avec différentes modalités d'implication, y compris intermittentes, et de réussir à rester relativement horizontal dans les prises de décision. Il y a un emboîtement de différents cercles d'implication. C'est une dimension de relation qui implique des enjeux de compétences, un engagement, et puis beaucoup d'activités qui sont non rémunérées. Donc il y a une dimension d'engagement qui est de la nature d'un travail politique aussi.

CB : Et en même temps, cet engagement est très vivant, c'est-à-dire que, là, les gens étaient libres de s'investir ou pas, certaines personnes se sont investies beaucoup, d'autres un peu moins, et il n'y a aucune obligation. C'est quelque chose qui nous est cher aussi, ça.

SAW-B : Pour revenir à la publication du manifeste *Fabriquer l'égalité*, vous dites que c'était « mettre les pieds dans le plat ». Est-ce qu'on sait ce que ça produit ? Est-ce qu'il y a des effets collectifs que vous identifiez ?

CB : On n'a pas vraiment cherché à savoir ce qu'était le résultat. Je pense que de toute façon les choses évoluent très lentement, y compris dans les coopératives. Donc tous les gens qui ont participé de près ou de loin à cette recherche-action, je pense qu'ils ont conscientisé des choses mais après ce sont des postures qui sont longues à changer.

TL : En fait, on ne publie pas un bouquin pour faire une œuvre. Ce n'est pas une œuvre qui est là pour durer. Ce ne sont pas des œuvres intellectuelles en tant que telles. On ne s'évalue pas à la toise de l'œuvre, ce n'est pas ça l'objet. C'est pour ça qu'on utilise le terme d'outil. Le bouquin a été utile parce qu'on l'a produit de la manière dont on l'a produit, pour ceux qui l'ont produit et qui y ont participé, non seulement les dix personnes qui l'ont écrit mais aussi éventuellement les cent vingt autres qui ont participé à sa production. Donc c'est une étape dans un processus qui est très long, qui est compliqué parce que c'est un sujet sur lequel les résistances sont fortes. Du coup, notre objet c'est de dire qu'on a essayé de travailler pour un milieu qui est ce qu'il est et de voir si ça fonctionne. Il faudrait

vraisemblablement continuer à travailler, ce qui suppose aussi d'avoir des budgets et de la mobilisation collective.

CB : Moi là où j'ai le plus de retours positifs c'est sur l'écriture inclusive utilisée dans le livre. Notamment sur l'utilisation du neutre qui a été adoptée par plein de gens. Et plusieurs personnes d'associations qui travaillent avec des publics en difficulté expliquent que le neutre marche très bien avec ces publics-là, parce qu'il simplifie la lecture pour des lecteurs qui ne sont pas attachés formellement à la langue, alors que le point médian ajoute une difficulté pour ce public. C'est le retour le plus facile je pense, parce que les transformations dans les relations avec les gens, dans les postures des uns et des autres c'est quand même plus difficile à faire, même pour les gens qui sont impactés. Alors que dire « *maintenant j'écris en neutre mes mails* », c'est facile.

On ne publie pas un bouquin pour faire une œuvre. Ce n'est pas une œuvre qui est là pour durer. On ne s'évalue pas à la toise de l'œuvre. C'est pour ça qu'on utilise le terme d'outil.

SAW-B : Quel est l'élément clé de réussite d'une recherche-action ?

CB : C'est la question posée ! C'est-à-dire que plus la question qui est au centre de la démarche est une vraie question posée par les acteurs et les actrices, plus c'est facile de mobiliser et de faire des choses intéressantes. Si on est un peu à côté, un peu trop perché, ça ne marchera pas. Tout le monde est déjà un peu surbooké donc si ce n'est pas quelque chose qui leur pose un vrai problème, ils ne participeront pas. Pour moi, c'est vraiment central : est-ce que ça répond à une question des acteurs et des actrices, ou pas ?

SAW-B : Une dernière question : quelles sont les perspectives, quelles sont les belles productions à venir de Manucoop ?

CB : C'est le livre sur les transmissions, avec des récits croisés de dirigeants entrants et sortants de leur coopérative. Je pense que ça va être un bel objet, avec de l'intensité. Ce n'est pas du tout un mode d'emploi, et pas du tout un guide pour les futures transmissions, mais en même temps entendre ces récits, entendre ces morceaux de vie très humains, très sensibles, ça montre aussi aux

gens que parfois ils sont dans un plan de carrière et il leur arrive quelque chose à un moment et il faut qu'ils composent, il faut qu'ils en discutent... Il y a quelque chose de très humain qui est ainsi transmis, notamment pour les gens qui vont être dans ces processus, qui sont très écrasants, très douloureux parfois. J'espère que ça jouera en tout cas ce rôle-là. On est en train de finaliser ça, normalement il devrait être fini fin juin [2022], publié aux Éditions REPAS fin août [2022] et présenté aux rencontres Bigre! de Sète [juin 2022]. À suivre donc.



CHANGER DE DIRECTION? RÉCITS CROISÉS DE TRANSMISSIONS DANS LES COOPÉRATIVES.

Les Editions REPAS, 2022, 129p.

Depuis notre interview, le livre a été finalisé, publié et diffusé. Le résultat est très étonnant car il se compose presque exclusivement d'extraits de récits collectés auprès de douze personnes qui ont accepté de partager le récit de leur expérience de changement de direction et de transmission au sein de leurs différentes coopératives d'activités et d'emploi.

Le point de départ de la recherche-action est le constat que cette question touche beaucoup d'entreprises d'économie sociale, que les sociétaires sont assez démunis face à ces situations qui peuvent être très délicates, pour les individus comme pour les collectifs. Très peu de ressources existent à propos de ce thème.

Un manque est donc comblé même si c'est de manière très originale. Le livre donne surtout

accès à une diversité d'expériences, de questions qui se sont posées dans telle coopérative et des réponses qui y ont éventuellement été trouvées, évidemment pas sur le mode de la boîte à outils ou du guide de bonnes pratiques. Inspiré par le livre « Cinq mains coupées » de Sophie Divry (Seuil, 2020) qui contient les témoignages de gilets jaunes victimes de la violence policière, ce recueil a anonymisé des récits et les a structurés de manière chronologique : avant la transmission, durant la transmission et après la transmission de la direction. L'analyse et les enseignements à en tirer se trouvent dans les mains des lecteurs et lectrices du livre. Le livre est le résultat d'une recherche-action mais aussi peut-être le début d'une autre démarche collective, celle que toute entreprise doit mener pour réussir son propre changement de direction.



A la police aussi, on se mouille dans des recherches-actions !

En réfléchissant à cette étude sur la recherche-action, nous avons souhaité sortir de l'économie sociale et de ses milieux proches. Pour obtenir une appréciation étendue du sujet, il nous semble intéressant de toucher des domaines étrangers à nos habitudes. Nous avons entendu parler d'une recherche-action menée au sein de la police belge. Nous avons pris contact avec Sarah Van Praet, criminologue et chercheuse au sein de l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie, collaboratrice scientifique au Centre d'Histoire de Droit et d'Anthropologie juridique (Université libre de Bruxelles) et Maître assistante dans le Master en Ingénierie et Action Sociales Louvain-la-Neuve.

Elle aborde avec nous son expérience dans plusieurs recherches-actions menées au sein de la police ces dernières années dont l'une actuelle qui porte sur l'identification et l'élaboration conjointe avec les acteurs de terrain de réponses appropriées à divers pratiques et mécanismes de sélectivité policière problématiques. La volonté est de proposer une approche différente en s'inspirant de la méthode d'analyse en groupe (MAG) très utilisée au sein de l'Université de Saint-Louis, à Bruxelles. L'idée est de partir de récits donnés en séance par des personnes concernées. Idéalement, on réunit une quinzaine de personnes pendant deux jours.



L'expertise de Sarah Van Praet en matière de recherche-action, son analyse et ses points de vue viennent éclairer nos réflexions sur la posture, la dimension politique et notre propre travail de recherche-action au sein de SAW-B.



Définition
MAG, voir p.16
pour la définition

MÉTHODE MAG DANS LE CADRE DE CETTE RECHERCHE À LA POLICE

Sur un temps donné, on rassemble des personnes dans un même lieu. Tout le monde propose un récit. Il y a des tours d'interprétation où chaque personne parle du même récit et dit ce que ça lui évoque, ce pourquoi elle l'a choisi, comment elle l'interprète, etc. On fait d'habitude deux tours de cette façon-là. Généralement, un chercheur préside la séance et un bénévole prend note, de préférence aussi un chercheur. Parfois, il y a un chercheur de plus qui s'y connaît un peu dans le domaine. Les chercheurs se retirent pendant un certain temps qui occasionnellement n'est que de

quelques heures pour ensuite revenir et proposer la structuration des récits livrés et donnés précédemment. Durant deux tours de reprise de parole, les personnes concernées peuvent dire « Oui, ça je trouve intéressant, mais je trouve que ceci manque » ou « je voudrais compléter » ou « là, tu ne m'as pas bien compris » ou « c'est tout à fait à côté de la plaque ». Bref, elles ont le temps de faire un retour sur l'analyse proposée des convergences et divergences. Ensuite, un rapport est dressé, ce qui mène à ce qu'ils appellent une co-construction de savoirs.



SAW-B : Pourquoi avez-vous choisi la méthode d'analyse en groupe (MAG) pour mener cette partie de la recherche sur la sélectivité policière ?

Sarah Van Praet : Nous estimons que c'est une méthodologie de recherche qui permet de travailler sur du concret et d'avoir des interprétations qui sont un peu plus rapides que les observations. Parce que finalement ça donne accès à la même chose. En plus, les retours qu'on a généralement des participants, c'est qu'ils trouvent cette méthode d'une part plus agréable et, d'autre part, plus valorisante. Il y a des universitaires ou des gens qui travaillent dans la recherche qui viennent écouter et qui n'interviennent que très peu sur la prise de parole. C'est une méthodologie que nous employons de temps en temps et que j'ai utilisée la première fois dans un cadre policier, dans le cadre d'une recherche qui était davantage une recherche-action, dans le sens où elle menait à une action.

C'est une méthodologie de recherche qui permet de travailler sur du concret et d'avoir des interprétations qui sont un peu plus rapides que les observations.

SAW-B : Selon vous, quelle est la meilleure manière de faire de la recherche-action ?

SVP : Il n'existe pas vraiment de recherche-action parfaite. Je me demande si elle existe réellement dans le sens où tu dois toujours te plier aux exigences de l'institution ou des associations avec lesquelles tu vas travailler. Certaines choses sont possibles, certaines choses ne sont pas toujours possibles. Ce qui me frappe, quand je discute avec mes collègues qui font des recherches-actions, c'est que mener une recherche-action demande un investissement de temps non seulement de la part du chercheur, mais aussi de la part des personnes qui travaillent au sein de l'association. Je n'ai pas encore rencontré d'association où il n'y a pas de

pression terrible à faire des choses très vite. Ce n'est donc pas aussi simple que ça. Même avec beaucoup de bonne volonté de s'investir à fond dans ce type de démarche.

Ce qui ne veut pas dire que ces démarches ne sont pas légitimes. Je trouve qu'elles donnent accès à un savoir fin et approfondi sur le fonctionnement des institutions et des associations avec lesquelles on travaille. C'est vraiment la plus-value scientifique que je vois dans la recherche-action. Les connaissances construites sont pour moi beaucoup plus ancrées dans le terrain et ainsi beaucoup plus approfondies.

SAW-B : La plus-value de la recherche-action est là ?

SVP : La plus-value pour le chercheur mais aussi pour le terrain est différente : elle est plus de l'ordre de l'action et de l'accompagnement.

SAW-B : Une fois les deux jours de MAG terminés, à quel type de résultats arrivez-vous ? Cela ouvre-t-il d'autres perspectives ?

SVP : Le travail fourni via cette recherche-là s'est fait sur nos heures de loisir. Ce n'est pas dans le cadre de mon travail, ce qui fait que, vaillle que vaillle, j'essaye de rédiger un rapport qui reprend le plus fidèlement les discussions. Bien qu'anonymisé sur base des discussions, il y a des pistes d'actions qui ont émergé, que nous avons souhaité rediscuter avec un ensemble plus large de personnes. En novembre 2022, nous organisons des demi-jours d'échanges afin de discuter, de proposer aussi ce qui ressort des analyses, les pistes qui ressortent des séances de MAG et de travailler en atelier sur « Comment peut-on pousser ceci plus loin ? Jusqu'où ? Est-ce vraiment conditionné par les zones, par certaines zones de police ou de certains services de la police fédérale dont les personnes étaient issues ? Est-ce que ça vous parle de faire une confrontation plus large ? ». Les choses ne sont pas encore claires sur tous les aspects comme la recherche n'est pas terminée. Il y aura des recommandations et des constats qui seront rédigés dans un rapport le plus synthétique possible. Mais ce n'est pas moi qui les présenterai et la Ministre en fera tout à fait ce qu'elle veut. Et, de l'autre côté, il y aura un travail d'analyse et de prise de position par

les chercheurs néerlandophones et francophones qui vont essayer d'ouvrir à un public beaucoup plus large ce qui en ressort.

SAW-B : Vous avez mené d'autres recherches-actions au sein de la police, quels sont les défis que vous rencontrez en tant que chercheuse ?

SVP : La première fois, j'avais carrément deux ans pour faire les observations. Pour ça, c'est parfait. Quand tu peux te fondre dans une institution, même si je n'ai pas d'uniforme, très vite, tu fais partie des meubles et rapidement tu arrives à discuter un peu avec tout le monde. J'ai eu très fort l'impression de pouvoir échanger avec des policiers alors qu'ils ne le font pas d'habitude avec des personnes extérieures à la police. Au niveau éthique, cela pose des questions qui m'intéressent beaucoup, notamment la place occupée par la chercheuse. Il y a toujours un moment où on oublie que c'est une démarche externe. Et comme tu ne veux pas non plus avoir tatoué «externe» sur ton front, est-ce que tu es intégrée ? Mais, en même temps, c'est important quand ces personnes te parlent, qu'elles sachent quelle est ta place. Comment rappeler aux personnes concernées que je suis externe sans trop insister sur le fait que je ne fais pas partie de l'institution ?

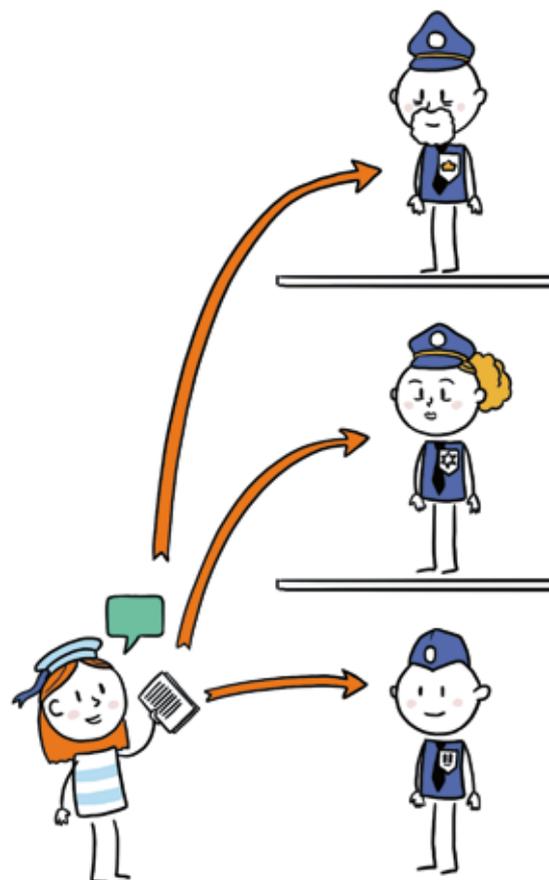
SAW-B : Un équilibre difficile.

SVP : Oui, oui. D'autant plus que, à ce moment-là, j'ai vraiment accompagné des policiers en intervention. L'intervention, c'est là où la carrière au sein de la police commence pour la plupart, et beaucoup essayent très vite de changer de service. Ce qui veut dire qu'à la fin de mes deux ans, j'avais une plus grande ancienneté dans la zone que bien d'autres policiers que j'accompagnais. Ça devient très particulier. Et c'est encore le cas aujourd'hui. Depuis juillet 2019, j'ai quitté cette recherche, mais quand je croise des gens dans cette zone, à Evere, Schaerbeek et Saint-Josse, des personnes sont convaincues que je travaille au sein de la police.

SAW-B : La posture de chercheuse dans le cadre d'une recherche-action est une posture très particulière.

SVP : Elle est particulière et vient se rajouter

aux stéréotypes qui existent dans notre société par rapport aux chercheurs qui sont dans leur tour d'ivoire, qu'on ne rencontre jamais sur le terrain et donc, forcément, quelqu'un qu'on rencontre sur le terrain et qui aime bien boire des cafés ne peut pas être chercheur. Ce qu'on appelle le petit personnel, à savoir ceux qui sont plutôt en bas de l'échelle, ce ne sont pas des chercheurs, forcément, c'est autre chose. Ils n'ont jamais su m'expliquer ce que j'étais pour eux mais il y en a qui m'ont clairement expliqué que je ne pouvais pas être chercheuse, ni prof d'ailleurs, si je m'adressais à eux. Pour moi, c'était du pain béni dans mes analyses parce que ça montre bien quel est leur regard par rapport à leur hiérarchie, par rapport au monde autour, la société, par rapport à leur fonction. Mais ça soulève une question.





Définition

Qu'est-ce que l'épistémologie ?
Retrouvez la définition p.22

Définition

Une démarche dite inductive est une méthode de travail qui part des faits, autrement dit de situations concrètes et réelles, de données brutes et observables, qu'il s'agit de comprendre pour expliquer un phénomène plus général. Bref, on va du particulier au général, du terrain à la théorie. Cette démarche se distingue d'une méthode dite déductive, qui part au contraire d'hypothèses explicatives plus générales qu'on cherche à valider ou à invalider en les confrontant à des situations réelles. Dans ce cas, on va du général au particulier, de la théorie au terrain.

Je me suis toujours présentée comme chercheuse, mais comme une chercheuse qui s'intéressait à eux. Au bout de ma période dans la zone, j'ai rédigé un rapport que j'ai présenté à tous les responsables de la zone et tous ceux qui ont un certain grade étaient également invités à cette demi-journée. C'était un moment de basculement dans cette recherche parce que c'est le moment où les policiers se sont rendus compte que j'étais une sorte de chercheuse qui s'est intéressée à eux et que je n'avais pas peur de dire ce qu'ils pensaient aux responsables. J'étais un moyen de communication avec la hiérarchie. C'était un grand pas.

C'est évident que l'État-Major de la police ne connaît pas tous les policiers. Certains policiers sont convaincus qu'il y a un mépris hiérarchique par rapport à eux. Il y a eu un moment où ils se sont dits « Ah oui, il faut vraiment qu'on lui dise tout sur notre travail et notre quotidien, comme ça les chefs seront au courant ». Ils ont tenu à m'amener partout, dans les quartiers les plus difficiles, pour regarder ce qui se passe. Ils n'avaient plus du tout cette « retenue ».

SAW-B : Vous n'étiez pas perçue comme envoyée par la direction, mais plutôt comme porte-parole de ce qui se vivait sur le terrain ?

SVP : Des personnes se sont demandées ce que je venais faire ici. Il y a eu un certain sentiment d'« œil de Moscou », mais pas trop. Je visais tout de suite à adopter une stratégie très claire : je ne disais pas spécialement bonjour ou pas de façon chaleureuse au chef de corps, ni aux autres responsables qui étaient perçus par les policiers comme des vrais responsables. Je faisais en sorte de ne pas être vue avec eux, de ne pas m'arrêter. Des choses banales quelque part, mais qui, pour moi, me servaient à montrer que je n'étais pas particulièrement proche de la hiérarchie, ce qui était juste d'ailleurs. Donc ça a quand même, dès le début, contrebilancé cette idée d'« œil de Moscou ». Et puis, à partir de ce diagnostic local, un diagnostic partagé, ils ont oublié.

Parce que je suis encore restée après ce rapport. J'avais déjà une ancienneté plus grande que les nouveaux qui arrivaient. On commence à comprendre l'instrumentalisation possible. Je ne suis pas du tout la première chercheuse qui

se rend compte, qu'au bout d'un certain temps passé auprès des mêmes personnes, il y a un donnant-donnant qui se met en place, il y a une instrumentalisation possible et, chez moi, c'est évident.

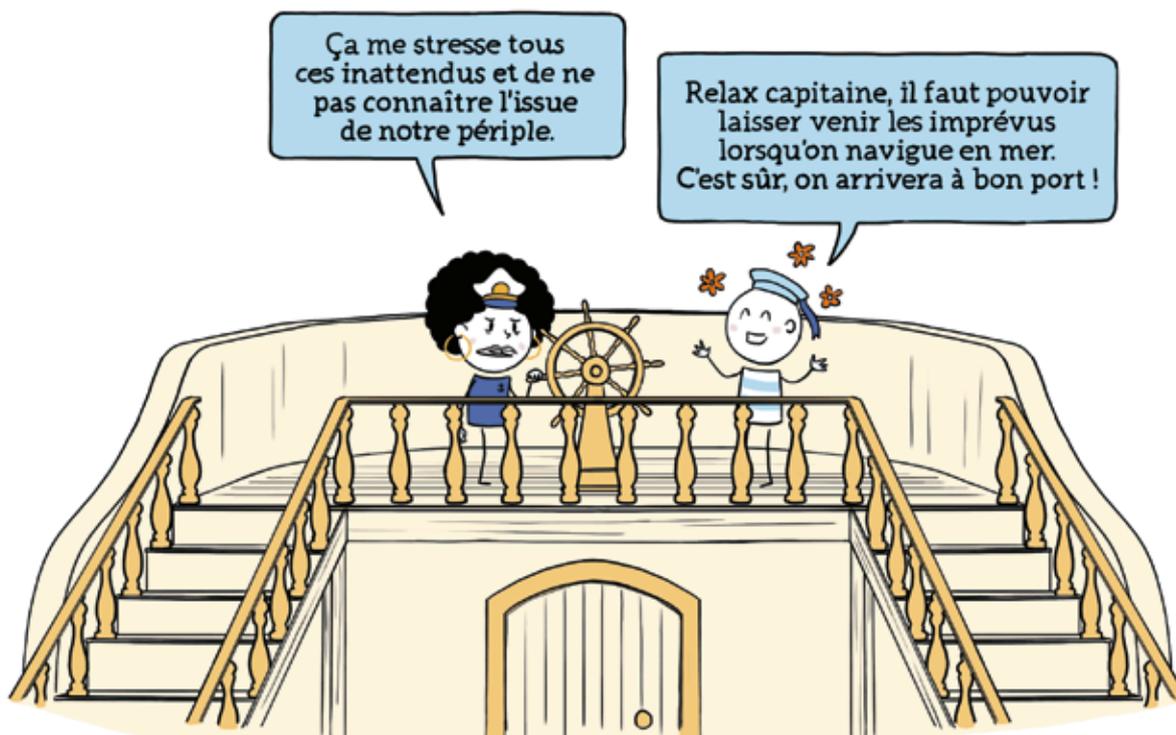
Je suis néerlandophone et j'étais dans une zone où les policiers sont majoritairement francophones, dans une région bilingue. Il y avait un certain confort à m'emmener avec eux, pour assurer un rôle de traduction.

SAW-B : Faire de la recherche-action, est-ce un choix politique ?

SVP : Il y a un choix avant tout épistémologique qui est partiellement politique. Cette épistémologie s'inspire d'un projet sociétal et politique. Oui, nous partons de l'idée que c'est important de donner avant tout la parole aux personnes concernées. Oui, je viens d'une école qui est très anthropologique et qui pratique d'office des recherches inductives qui trouvent que, en ayant connaissance de l'histoire de l'anthropologie, il n'y a rien de pire que de faire des recherches « sur » des gens et c'est beaucoup plus intéressant de faire « avec » les personnes. Déjà, tu peux ressentir. Tu deviens aussi mesure de ta propre question de recherche. Tu vas expérimenter des choses que tu peux exploiter. C'est devenu pour nous quelque chose d'important. Nous l'avons d'abord pratiqué avec des personnes qui ont une certaine responsabilité. Et petit à petit, on a testé avec d'autres publics. Si une partie des chercheurs ne sait pas quelles sont les conditions de vie de ces personnes, il faut d'abord avoir accès à leurs expériences, afin de mieux comprendre comment les institutions pourraient, par exemple, mieux s'adapter aux demandes, aux réalités des gens concernés. On travaille avec des personnes en grande vulnérabilité, mais aussi avec des personnes handicapées, par exemple. Et maintenant, l'étape suivante, qui est pratiquée ici par quelques personnes, c'est de le faire avec les travailleurs, donc pas les responsables, mais les travailleurs qui font travail, même si c'est un peu stéréotypé de dire cela.

SAW-B : Vous parlez de démarche inductive, c'est important pour vous dans une recherche-action ?

SVP : J'assume d'avoir une position un peu radicale, mais c'est un grand débat. Pour moi,



une recherche-action, si elle n'est pas inductive, ce n'est pas une recherche-action. Elle peut être une recherche appliquée, mais elle ne peut pas être une recherche-action dans l'idée d'une recherche participative. C'est quelque chose qui est essentiel de faire avec ce que des gens vont vous amener. Pour moi, dans une recherche-action idéale, le sujet émerge du terrain.

SAW-B : Vous avez évoqué l'importance de l'éthique dans la recherche-action ainsi que les nombreuses questions qui émergent sur la posture de la chercheuse. Comment vivez-vous ces questionnements ? Est-ce inconfortable ?

SVP : Pour moi, elle est inconfortable parce qu'elle est source d'adrénaline. Elle est inconfortable parce qu'effectivement, comme toute recherche inductive, on ne sait pas où on va à l'avance. On travaille un peu à l'aveugle et on se laisse guider. On se laisse un peu conduire là où il y a une petite erreur.

Quand j'ai réalisé ma thèse, par exemple, au début, je ne savais pas encore quel serait mon sujet. Plus précisément, c'est le choix fait à l'époque et que je fais encore aujourd'hui parce que ça me convient. C'est le choix que je fais parce

que je suis quelqu'un qui aime bien prendre des risques. Ça me convient très bien. Mais je vois que pour d'autres collègues, c'est vraiment inconcevable de ne pas garder le contrôle total sur tout. Ça nécessite non pas des postures, mais des personnalités de chercheurs qui sont ouvertes à ce genre de choses, qui vont ne pas respecter les consignes quand tout a été décidé à l'avance parce que je suis complètement incapable de le faire. Ça me convient, ça m'intéresse. Je sais ce qui me fait « kiffer » dans la recherche, en réalité, c'est aller voir comment ça se passe sur le terrain. Et de me donner cette flexibilité, de trouver la petite niche où je me dis qu'il y a quelque chose à aller chercher. Ce qui me fait beaucoup moins plaisir, c'est ensuite de me retirer dans mon bureau et d'écrire mes rapports. Mais il le faut quand même un peu.





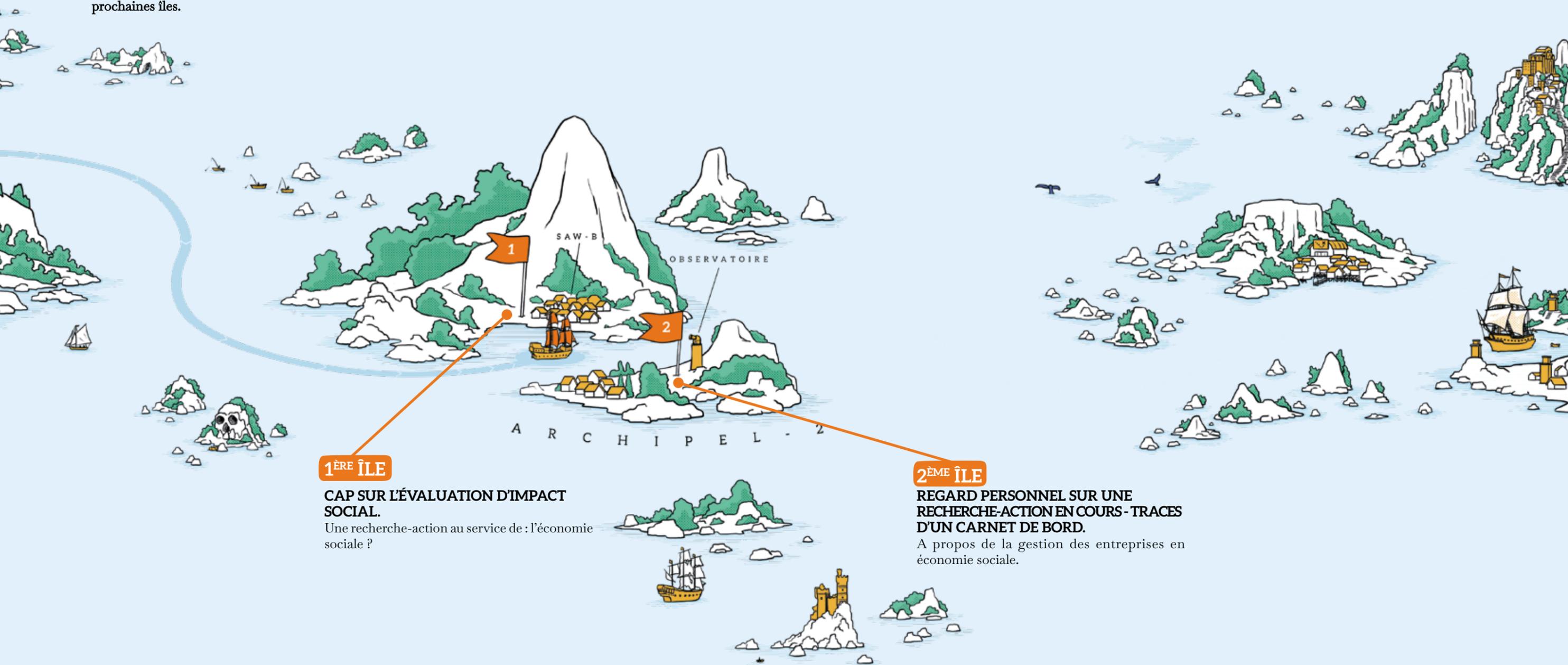
SECOND ARCHIPEL

Et chez nous, à SAW-B à bord de notre propre navire ?

L'avancée en mer continue. Sortons et déployons les cartes pour repérer le prochain ancrage. Le deuxième archipel apparaît : Qu'en est-il chez nous, à SAW-B, en matière de recherche-action ?

Forts de ces premières rencontres et réflexions, cette étude est aussi pour nous l'occasion de prendre du recul sur les processus que nous expérimentons dans nos métiers à SAW-B, et de les interroger à travers le prisme de la recherche-action. Nous avons aussi sorti nos plus anciennes cartes pour y voir plus clair en piochant dans nos expériences passées comme cette première recherche-action réalisée en 1981 ou beaucoup plus récemment la recherche-action menée sur l'évaluation de l'impact social. Et aujourd'hui ? Accostons sur ces prochaines îles.

Remarque pour une lecture de croisière : Les deux textes suivants sont rédigés selon deux formes d'écriture inclusive. C'est une autre manière d'écrire pour dire les choses. Pour le premier, il a été préféré la forme du féminin neutre. Le deuxième est lui écrit sous la forme épiciène.



1ÈRE ÎLE

CAP SUR L'ÉVALUATION D'IMPACT SOCIAL.

Une recherche-action au service de : l'économie sociale ?

2ÈME ÎLE

REGARD PERSONNEL SUR UNE RECHERCHE-ACTION EN COURS - TRACES D'UN CARNET DE BORD.

A propos de la gestion des entreprises en économie sociale.



Cap sur l'évaluation d'impact social : une recherche-action au service de l'économie sociale ?

I. EVALUER L'IMPACT SOCIAL : DE QUOI PARLE-T-ON ?

La notion d'*évaluation de l'impact social* recouvre une diversité de pratiques et d'interprétations. Selon les positionnements, les méthodes, les visions politiques du monde et de l'économie, les définitions divergent, certaines allant parfois jusqu'à confondre les enjeux de l'évaluation d'impact des structures de l'économie sociale avec des logiques de mesure de performance directement importées de l'économie dite classique.

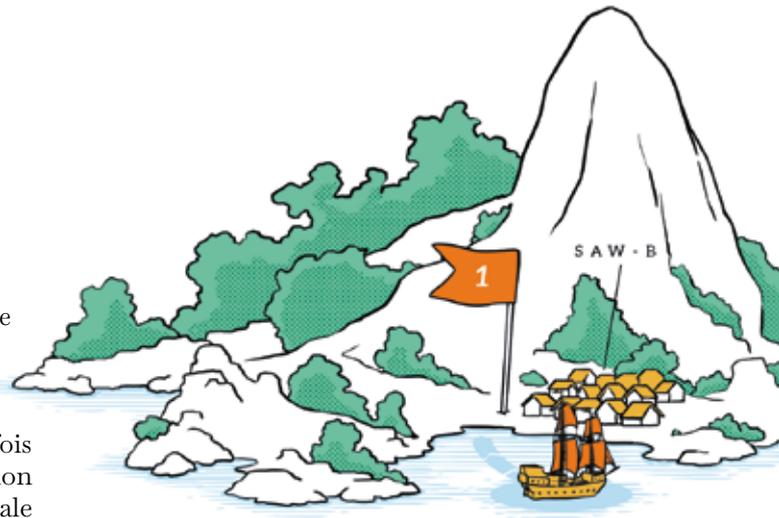
A SAW-B, notre définition de l'évaluation, de l'action d'évaluer, se fonde sur son étymologie. Issu du latin *valere* (avoir de la valeur, de la vertu, être forte) puis de l'ancien français *esvaluer*, le terme évaluer signifie estimer, déterminer, donner de la valeur à quelque chose. Cette valeur peut être symbolique, qualitative, quantitative, etc.



Définition

La notion de capacité, développée par l'économiste Amartya Sen, exprime la capacité et la liberté qu'ont les personnes à agir, à être, à choisir un mode de vie auquel elles attribuent de la valeur.

Concernant l'*impact social*, nous empruntons la définition au Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS, France) pour dire qu'il s'agit de l'« ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagères, clientes), directes ou indirectes, et internes (salariées, bénévoles), que sur la société en général, issues de la capacité de l'organisation (ou d'un groupe d'organisations) à anticiper des besoins pas ou mal satisfaits et à y répondre, via ses missions de prévention, réparation ou compensation. Il se traduit en termes de bien-être



Liens

Pour aller plus loin, nous vous invitons à lire ou à relire nos analyses : *Évaluation d'impact vs. mesure de résultat, Évaluation de l'impact social : derrière les techniques, les enjeux sociopolitiques et Impact et performance sociale : mesurer les dangers, les dangers de la mesure*. Toutes trois disponibles sur notre site internet : <https://saw-b.be/publications/>

individuel, de comportements, de capacités, de pratiques sectorielles, d'innovations sociales ou de décisions publiques.»^[2]

En bref, lorsque nous parlons d'évaluation de l'impact social, nous parlons d'un « processus visant à comprendre, mesurer ou valoriser les effets, négatifs ou positifs, générés par une entreprise sociale sur ses parties prenantes et sur la société. »^[3].

[2] Afin d'harmoniser l'écriture de ce texte (au féminin neutre), nous avons choisi de féminiser les passages des textes que nous citons.

[3] Petit précis de l'évaluation de l'impact social, AVISE/ESSEC/MOUVES.

II. NOS PRATIQUES D'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL RELÈVENT-ELLES DE LA RECHERCHE-ACTION ?

Depuis plusieurs années, nous accompagnons les structures de l'économie sociale (entreprises, associations, coopératives, ...) dans l'évaluation de leur impact social. Pour ce faire, nous nous appuyons sur une démarche que nous présentons régulièrement comme étant proche de la recherche-action. Mais est-ce vraiment le cas ? Retour sur notre méthodologie d'accompagnement à la lumière des grands principes de la recherche-action.

1. POURQUOI NOUS PENSONS QUE NOUS FAISONS DE LA RECHERCHE-ACTION.

L'association de plusieurs types d'actrices, entre recherche et action.

La recherche-action se caractérise habituellement par la rencontre entre des « mondes » différents : le monde des chercheuses (la plupart du temps académiques), celui des praticiennes (le monde du « terrain ») et, parfois, celui des bénéficiaires (les publics de l'activité des praticiennes). Ni véritablement chercheuses, ni véritablement actrices, nous sommes pourtant, en tant qu'accompagnatrices, les deux à la fois. Nous ne sommes pas des chercheuses au sens académique du terme. Pour autant, notre posture d'accompagnatrices nous place dans une démarche de compréhension des expériences créées et vécues par les praticiennes et les bénéficiaires que nous rencontrons. Dans cette recherche de compréhension, nous mobilisons des méthodes directement issues de la recherche empirique en sciences sociales, dans une approche avant tout qualitative. Nous mettons en cela des savoirs et des pratiques de la recherche académique au service des structures que nous accompagnons, en collaboration étroite avec les praticiennes, entendues comme les actrices

de terrain. Si nous ne sommes pas impliquées en tant qu'actrices dans les structures que nous accompagnons, nous sommes néanmoins des actrices de l'économie sociale. Notre position est en cela hybride, à la croisée de deux mondes : nous intervenons (venir entre, se mêler de) dans une structure pour l'aider à interroger ses réalités, ses vécus, ses processus, ses finalités. Notre rôle d'accompagnatrice nous place dans une posture de non-sachante : nous n'avons ni les expériences ni les savoirs des actrices que nous rencontrons.

Notre posture peut donc se définir comme celle d'« accompagnante-chercheuse », de « chercheuse-accompagnatrice », ou encore de « praticienne-chercheuse » : « La démarche de compréhension de l'accompagnatrice-chercheuse n'a pas besoin au départ d'hypothèses, de théories explicatives préalables pour aborder la praticienne, même si sa subjectivité est nécessairement impliquée ». En cela, elle « permet d'être attentif aux phénomènes tels que décrits par la praticienne. »^[4] Si notre regard est extérieur, notre méthode part du terrain, s'inscrivant dans une démarche inductive, exploratoire et qualitative. Elle est fondée sur le principe de co-construction, avec la volonté de rencontrer une diversité d'actrices pour comprendre, questionner, révéler des dynamiques et leurs impacts. Notre démarche d'évaluation associe en cela plusieurs types d'actrices, à chaque étape du processus.

Une méthode inductive et co-construite : un processus participatif à chaque étape.

Dès le début de l'accompagnement, un « comité d'accompagnement » est créé, composé d'un collectif d'actrices impliquées quotidiennement dans la structure et de nous, accompagnatrices. Ce collectif est associé à l'ensemble des étapes de construction et de conduite de l'évaluation : (1) l'état des lieux (ou diagnostic), qui aboutit à



Définition
Qu'est-ce qu'une démarche inductive ? Retrouvez la définition p.28

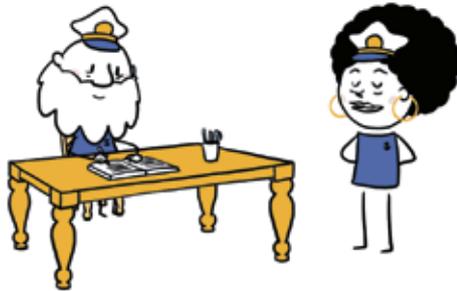
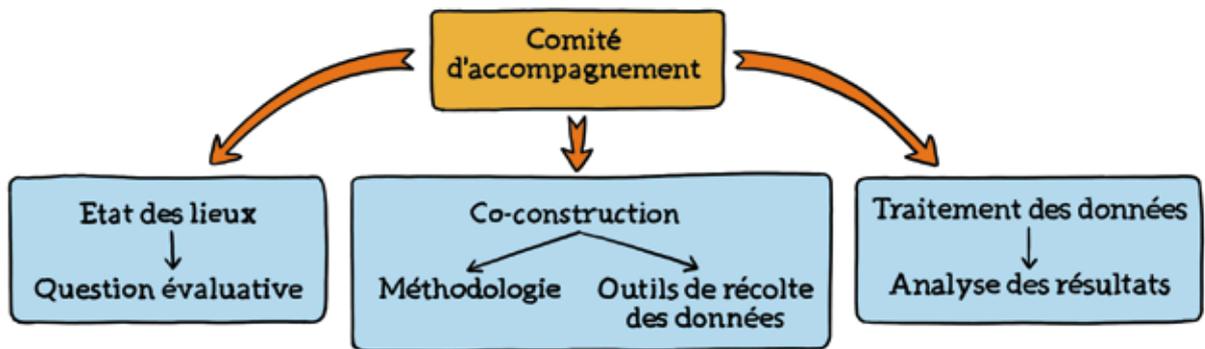
Définition
La composition de ce comité d'accompagnement varie bien sûr d'une structure à l'autre. Il peut rassembler des membres de la direction ou du conseil d'administration (le cas échéant) jusqu'aux bénéficiaires des actions en passant par des travailleuses du terrain, des partenaires ou autres parties prenantes.

[4] Catherine Canivet, Catherine Cuche et Jean Donnay, « L'accompagnement, source de création de savoirs », Recherches en éducation [En ligne], HS2 | 2010, mis en ligne le 01 octobre 2010, consulté le 26 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ree/8824> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ree.8824>

Afin d'harmoniser l'écriture de ce texte (au féminin neutre), nous avons choisi de féminiser les passages des textes que nous citons.



MÉTHODE INDUCTIVE ET CO-CONSTRUITE



la définition conjointe d'une question évaluative (qu'est-ce qu'on va aller interroger ?); (2) la co-construction de la méthodologie et des outils de récolte des données, qui doivent chaque fois être adaptés (à la structure, aux publics cibles, au temps et aux moyens à disposition) et la récolte des données (réalisée en grande partie par les actrices) ; (3) le traitement des données (habituellement de notre compétence, mais parfois en collaboration avec les actrices) et l'analyse conjointe des résultats. À la fin de l'accompagnement, nous remettons un rapport écrit à la structure accompagnée, sorte de compte rendu de l'ensemble du processus et des résultats de l'évaluation.



Définition

Cette première phase d'état des lieux associe généralement un grand nombre de personnes ayant des liens différents avec l'organisation ou ses activités (travailleuses, bénéficiaires, partenaires, etc.).

Si nous sommes garantes, en tant qu'accompagnatrices, d'un cadre méthodologique fixe, l'ensemble des orientations et des décisions sont prises de manière collective, par le comité d'accompagnement. À chaque étape, d'autres actrices peuvent être associées, en particulier les publics ou bénéficiaires des actions de la structure. Cette triangulation (accompagnatrice-chercheuse, praticiennes, bénéficiaires) est au cœur d'une démarche inductive et exploratoire : en partant du terrain, et non d'hypothèses prédéfinies, le collectif formé autour de la démarche d'évaluation définit la

question évaluative (qu'est-ce qu'on veut explorer ?), sans connaître le résultat de l'évaluation à l'avance. Le cadre méthodologique proposé s'adapte et se déploie en fonction des réalités de la structure. Il se crée continuellement avec les actrices, dans un principe d'horizontalité entre les savoirs. En cela, passer par une démarche inductive et participative permet une montée en connaissances et en compétences des parties impliquées. En s'engageant dans ce processus collaboratif, l'ensemble des participantes endossent le rôle d'*actrices-chercheuses* ou de *chercheuses-actrices* puisqu'elles sont toutes actives dans la réflexion menée sur les actions (celles qu'elles mettent en place, celles qui leur sont destinées ou celles qu'elles accompagnent à interroger).

Dans le processus d'évaluation, la mise en recherche est corrélative et simultanée d'une mise en action. Elle peut en cela être analysée comme une forme de (re)prise de pouvoir par les actrices et par les bénéficiaires. En tant qu'accompagnatrices, nous ne venons pas observer leur action pour leur indiquer comment la penser, mais nous leur proposons de se mettre en action pour l'observer elles-mêmes. Par exemple, lors de la première phase d'état des lieux, ce sont elles qui décrivent leurs propres réalités et partent de leurs expériences pour en tirer un certain nombre de points de diagnostic. De même, la construction des outils de récolte de données se base sur un travail qui part des points de vue, des mots, des expériences des actrices et des bénéficiaires. Chaque étape co-construite permet à chacune de se réappropriier les réalités vécues, et de prendre de la hauteur.

Actrices, bénéficiaires et accompagnatrice sont liées par la poursuite d'un objectif commun : produire collectivement (par le croisement des points de vue) des connaissances sur les processus mis en place par la structure pour mener à bien ses actions, et aboutir à une meilleure compréhension des impacts de ces processus sur ses bénéficiaires et/ou ses travailleuses, voire sur la société plus largement. De ce fait, en tant que membres du collectif rassemblé autour du processus d'évaluation, nous passons par deux procédés fondamentaux dans une recherche-action, à savoir la construction d'un langage commun (s'accorder sur les mots ou concepts qu'on utilise et les réalités qu'ils traduisent) et la construction d'un savoir commun (comprendre et révéler ensemble les processus mis en place par la structure et leurs impacts).

Une démarche au service des actrices, et parfois de l'action.

Pour quoi s'associer ? Voilà une question qui traverse tout processus de recherche-action. Dans le cas de nos évaluations, l'initiative de la rencontre entre accompagnatrices et actrices est d'abord aux mains des structures (et plus précisément aux mains de personnes ayant des responsabilités en son sein, dans la plupart des cas, comme les membres de la direction, des travailleuses cadres ou encore du conseil d'administration le cas échéant). L'accompagnement en évaluation d'impact social est un service que nous proposons, c'est l'un des métiers de SAW-B. Les associations, entreprises, coopératives et autres organisations de l'économie sociale viennent donc vers nous pour contracter ce service, animées par des raisons qui leur sont propres, à la poursuite d'un objectif qui les concernent d'abord elles et leurs actions. Une première rencontre permet alors de confronter les attentes et les positionnements de chaque partie (accompagnatrices et actrices), afin de vérifier que toutes deux se rencontrent bien autour d'un objet commun : l'évaluation de l'impact social des actions de la structure, certes, mais selon une définition de l'impact social et une proposition méthodologique qui sont en accord avec nos principes et nos valeurs (par exemple, nous accompagnons uniquement des structures de l'économie sociale). Une fois ce

consentement mutuel vérifié et formalisé (sous la forme d'une convention d'accompagnement), la mission peut démarrer. Le terme est d'ailleurs significatif : nous nous engageons dans une *mission* avec la structure, au service de l'évaluation de ses actions.

Le processus d'évaluation est donc avant tout mis au service des structures accompagnées, et ses effets se produisent principalement du côté des actrices (et potentiellement des bénéficiaires) :

- compréhension des processus au cœur de leurs actions ;
- réflexivité sur la manière dont elles travaillent à répondre à leur finalité sociale, autrement dit aux besoins sociaux de leurs publics ou, plus largement, à des besoins sociétaux ;
- rapprochement entre actrices et bénéficiaires via la dimension participative de la démarche ;
- cohésion des équipes autour des réflexions menées ;
- montée en compétences sur la démarche d'évaluation ;
- valorisation de leurs impacts, etc.

On le voit dans cette liste (non-exhaustive) : l'expérience d'évaluation que nous proposons porte une dimension profondément structurante, ne fût-ce que parce qu'elle permet la mise en évidence de processus, révélant des choses qui se passent, qui se vivent, sans qu'elles soient toujours regardées ou réfléchies dans le quotidien opérationnel chargé des actrices.

Ainsi, l'évaluation telle que nous la pratiquons est une forme d'action en soi, une mise en action collective dans la réflexion, la construction et l'expérience de la démarche. Dans notre approche de l'évaluation d'impact, nous accompagnons les actrices à s'intéresser avant tout aux processus qu'elles mettent en place à travers leurs actions, car ce sont ces processus qui créent un impact (quel qu'il soit), et c'est à leur niveau que les actrices ont un pouvoir d'agir. Car c'est bien dans les processus, dans la manière dont les actions sont menées, que se trouve un potentiel de changement ou d'innovation. Cependant, si une ou plusieurs actions concrètes peuvent résulter de l'évaluation, cette dernière n'est pas systématiquement source de changement (dans la structure, dans ses activités, dans ses pratiques, etc.). En

effet, les résultats de l'évaluation appartiennent exclusivement à la structure accompagnée. De fait, nous nous engageons à respecter un principe de stricte confidentialité, et le rapport d'évaluation remis à la structure ne peut être l'objet d'une diffusion de notre part. Ce sont les structures qui détiennent le pouvoir d'en faire quelque chose ou non, de le diffuser ou non, de le mettre au profit de l'action ou non, de s'appuyer dessus pour activer des changements ou non. En ce sens, le potentiel de changement (ou d'action) reste entre les mains d'une partie des actrices de la structure (équipe et/ou instances décisionnelles) et non de l'ensemble du collectif rassemblé autour de la démarche d'évaluation. Surtout, il ne dépend pas de l'accompagnatrice. La relation d'accompagnement qui nous lie aux actrices nous engage, de part et d'autre, à respecter une « attitude non-prescriptrice réciproque » : « L'accompagnatrice-chercheuse est mal placée pour enjoindre la praticienne d'émettre telle conduite et, en retour, la praticienne ne peut lui demander de "prendre la craie à sa place" »^[5]. Dans les démarches relevant de la recherche-action, le processus expérimenté sert aux différentes protagonistes. Si on a vu les apports de la démarche pour les actrices, quels sont ses effets sur nous, accompagnatrices ?

La relation d'accompagnement qui nous lie aux actrices nous engage, de part et d'autre, à respecter une « attitude non-prescriptrice réciproque ».

Du côté de SAW-B, faire des évaluations avec et pour les actrices de l'économie sociale nous apporte des éléments intéressants à trois niveaux. Tout d'abord, à l'échelle individuelle de

l'accompagnatrice, collaborer avec les actrices et les bénéficiaires de l'économie sociale est source d'apprentissage et nourrit nos propres processus d'accompagnement. Chaque évaluation est l'occasion de repenser la méthode, de ré-adapter les outils, d'affiner notre approche, de confronter la démarche à la diversité des structures et des réalités de terrain. La montée en compétences est continue, et chaque expérience participe à une sorte de formation permanente à notre métier d'accompagnatrice. Ensuite, au niveau de SAW-B, si nous ne poursuivons pas d'objectif scientifique à proprement parler, nous avons néanmoins un positionnement réflexif, analytique, critique, qui se concrétise par l'écriture et la publication d'analyses sur le sujet. En cela, nos pratiques d'évaluation croisent régulièrement notre mission d'éducation permanente et nous permettent de nourrir une réflexion continue sur nos pratiques, en gardant toujours une vision des réalités vécues par les structures de l'économie sociale auprès desquelles nous nous engageons. C'est en cela que, à un troisième niveau, chaque évaluation vient enrichir notre positionnement en tant que fédération d'économie sociale. En augmentant notre connaissance des réalités vécues par différents secteurs, différentes actrices, différents publics, nous gagnons en force pour mieux défendre l'économie sociale et développer un plaidoyer, un positionnement institutionnel et politique qui reste ancré dans les préoccupations des actrices.

Enfin, les résultats des évaluations, en tant que production collective de savoirs, peuvent, lorsqu'ils sont diffusés, être source d'inspiration pour d'autres actrices que celles activement engagées dans la démarche, de même que pour d'autres secteurs de l'économie sociale.

Nous pensons donc que notre démarche d'accompagnement à l'évaluation de l'impact social des structures s'apparente à de la recherche-action car elle met en pratique des principes fondamentaux communs, associant à chaque étape différents types de protagonistes, et donnant le pouvoir d'agir aux actrices sur l'ensemble du

[5] Catherine Canivet, Catherine Cuhe et Jean Donnay, « L'accompagnement, source de création de savoirs », Recherches en éducation [En ligne], HS2 | 2010, mis en ligne le 01 octobre 2010, consulté le 26 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ree/8824> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ree.8824> Afin d'harmoniser l'écriture de ce texte (au féminin neutre), nous avons choisi de féminiser les passages que nous citons.

processus. Cela dit, certains éléments restent sources d'interrogation.

2. POURQUOI NOUS PENSONS QUE C'EST PLUS COMPLIQUÉ QUE ÇA...

Un accompagnement facturé, qui commence par l'établissement d'un devis et la prévision d'une feuille de route.

Un élément crucial vient complexifier le rapport entre nos pratiques et celles d'une recherche-action : l'établissement préalable d'un devis. Celui-ci interroge notre posture à deux niveaux.

En premier lieu, on peut se demander si le fait que chaque accompagnement provienne d'une « commande » d'une des parties à l'autre (des actrices aux accompagnatrices), et qui plus est que le service soit monnayé, est un frein pour l'envisager comme une recherche-action. Pour répondre à cela, il faut se poser une question essentielle : qui finance la recherche-action (ici l'évaluation) ? Cette question en ouvre deux autres, tout aussi importantes : quels sont les enjeux autour des financements de ces démarches ? Quelles corrélations entre celle qui finance et celle qui décide ?

Prenons l'exemple d'une recherche-action dont le financement serait entièrement aux mains d'une institution de recherche (disons le laboratoire de recherche d'une université). Que ce financement soit propre à l'université ou qu'il provienne d'un subside ou autre appel à projet, le risque est grand que la relation de financement génère un déséquilibre dans les processus de prise de décision, qui en principe devraient être partagés entre chercheuses et actrices. Tout au long du processus de recherche, l'institution qui a l'argent pourrait avoir tendance à gérer la manière dont s'organise la démarche et dont les postes de dépenses sont répartis. Dans ce cas, les actrices n'auraient plus qu'à suivre les propositions des chercheuses, sans grande marge de manœuvre pour contester l'usage de financements qui ne sont pas les leurs. Le tout dans une situation où il existe déjà un risque important de domination épistémique du monde de la recherche sur le monde des praticiennes, du fait d'une ascendance symbolique qui peut être

forte en termes de production de savoirs jugés comme légitimes (dans le corps scientifique mais aussi dans le reste de la société, l'université est perçue comme le lieu du savoir « sérieux »). Bien sûr, une telle situation peut être évitée grâce à un certain nombre de garde-fous et de balises venant cadrer et garantir l'horizontalité des relations et des pouvoirs entre actrices et chercheuses autour de l'objectif commun de la recherche-action. Néanmoins, le risque d'une ascendance académique pourrait être renforcé par le mode de financement.

D'autre part, lorsque des organisations s'engagent dans un processus d'évaluation de leur impact social pour contenter leurs financeuses, et surtout lorsque ces mêmes bailleuses de fonds (privés ou publics) financent l'évaluation, le risque d'instrumentalisation de la recherche est grand, du fait d'enjeux cruciaux de viabilité de la structure ou des activités mises en place. Dans une telle situation, une tiers (payeuse) s'immisce dans la relation entre actrices et chercheuses, et avec elle certaines de ses logiques (mesure de la performance, preuve de rentabilité de son investissement, mise en concurrence entre organisations selon leurs impacts, baisse des financements selon les résultats de l'évaluation, etc.). Le cas échéant, les actrices pourraient être tentées d'orienter la démarche d'évaluation pour mieux répondre aux attentes de ces financeuses : par exemple en sélectionnant les personnes à interroger les plus satisfaites par leurs activités, en omettant une partie des réalités vécues par leurs équipes ou leurs bénéficiaires ou encore en refusant une parole libre aux travailleuses.

On le voit, la nature et l'origine du financement peuvent mettre en péril l'objet de l'association entre chercheuses(-accompagnatrices) et actrices, et la nature même du processus de recherche-action. Ainsi, de notre point de vue, ce n'est pas un problème que les actrices de nos accompagnements commandent et financent elles-mêmes leur évaluation d'impact social si, et seulement si, des gardes-fous sont mis en place. *A minima*, la chercheuse(-accompagnatrice) doit pouvoir jouir d'une réelle indépendance dans son travail et celle-ci doit être reconnue et respectée par l'ensemble des parties, qu'il s'agisse des actrices en tant que personnes ou des organisations impliquées à travers elles. Prenons l'exemple d'une



Définition
Qu'est-ce que la domination épistémique ?
Retrouvez la définition p.22



Liens
Des effets délétères que génèrent déjà un certain nombre de dispositifs présentés comme des outils de mesure de l'impact social tels que les Social Impact Bonds. Nous vous invitons à lire ou à relire notre analyse sur le sujet : <https://saw-b.be/publication/social-impact-bonds-win-win-ou-marche-de-dupe/>



organisation qui se lance dans une évaluation tournée sur son fonctionnement interne. Dans ce cas, la direction ne doit pas pouvoir remettre en question les principes méthodologiques ou déontologiques de l'accompagnatrice en imposant par exemple des conditions de réalisation de l'évaluation mettant en danger l'anonymat des données recueillies parmi ses travailleuses. De même, la démarche d'évaluation ne doit pas pouvoir être instrumentalisée par l'une des parties prenantes, que ce soit pour imposer des règles ou des changements dans l'organisation ou pour orienter les résultats vers un objectif qui servirait ses seuls intérêts en masquant ou détournant les éléments apparaissant en cours d'évaluation. L'indépendance de la chercheuse(-accompagnatrice) doit alors déjà pouvoir être garantie à l'intérieur de sa propre organisation, qui est engagée dans un rapport de prestataire-client avec la structure accompagnée, et lui donner la possibilité de remettre en question une mission pour laquelle les conditions de son indépendance ne seraient pas réunies. On le voit, des enjeux et des intérêts institutionnels s'imbriquent dans les rapports entre accompagnatrices et actrices ; ils peuvent, le cas échéant, venir complexifier la mise en pratique des principes premiers d'une démarche de recherche-évaluation.

Tout fonctionnement par devis limite inévitablement les dimensions exploratoires et expérimentales du processus.

Lorsque ces gardes-fous existent et sont solides, un apport financier propre peut permettre de renforcer l'engagement des actrices dans la démarche et faire que le pouvoir, symbolique et budgétaire, reste aux mains des structures accompagnées. Dans cette configuration, il nous semble que le paiement d'un service d'accompagnement peut permettre d'éviter une possible forme de dépendance ou de soumission au monde des chercheuses et de limiter les pressions externes sur la démarche d'évaluation. Une structure qui paye son accompagnatrice conserve

a priori plus facilement sa capacité d'action pendant l'ensemble du processus, et l'évaluation ne peut se mener à bien sans sa volonté.

En second lieu, et il s'agit là de la composante qui nous pose le plus question, l'établissement d'un devis préalable tord quelque peu le principe d'une co-construction méthodologique progressive de la démarche. Pour établir un devis, nous devons prévoir et « comptabiliser » à l'avance des éléments essentiels tels que la temporalité de l'accompagnement et les différentes actions qui seront « comprises » dans la démarche. En cela, tout devis contraint la recherche-évaluation à rester dans un carcan de « moyens disponibles », autrement dit à se centrer sur des axes d'exploration précis (à partir d'une question évaluative unique), à abandonner certains éléments qui apparaissent en cours d'évaluation (sans pour autant manquer de les soulever), à ne pas aller jusqu'au bout de certaines interrogations (elles peuvent venir enrichir l'analyse mais ne peuvent être développées au-delà d'une certaine limite). Or, nous défendons le principe de co-construction de l'ensemble des étapes de l'évaluation avec les actrices, dans une démarche exploratoire dont le déroulement précis n'est ni connu, ni prévisible, pas plus que les résultats. Nous voici donc en contradiction avec nous-même... Tout fonctionnement par devis limite inévitablement les dimensions exploratoires et expérimentales du processus, fondamentales dans une démarche de recherche-action. Ajoutons à cela que, même si le cadre méthodologique est toujours flexible et adapté *avec* et *en fonction* de la structure, c'est bien nous, accompagnatrices-chercheuses (ou vice-versa) qui le définissons.

Un principe de participation plus ou moins investi par les actrices.

Si notre démarche d'évaluation est fondée sur des principes de co-construction et de participation des actrices à chaque étape du processus, il arrive dans certains cas que les équipes soient difficiles à mobiliser, ou que la structure ne saisisse pas la nécessité d'une implication active de sa part. Ainsi, il existe un continuum en termes de processus participatifs vécus d'une mission à l'autre, d'une organisation à l'autre, nous rapprochant tantôt fortement d'une expérience de recherche-

action, tantôt dangereusement d'une implication déséquilibrée entre protagonistes, qui peut avoir des conséquences à la fois sur les processus et sur les résultats de l'évaluation. Par exemple, il est parfois compliqué de réussir à impliquer activement les actrices (ou les bénéficiaires) des organisations dans la construction des outils de récolte de données (questionnaires, guides d'entretiens, fiches d'observation, animation de focus groupes, etc.). Or, leur participation à cette étape est cruciale pour ne pas passer à côté des réalités vécues sur le terrain de leurs actions (prise en compte des spécificités de leurs publics, anticipation de difficultés liées à l'administration des outils, etc.). Dans ce cas, l'étape essentielle de construction d'un langage commun entre accompagnatrices, actrices et bénéficiaires peut être compromise, et avec elle les résultats de l'évaluation (peu de réponses obtenues lors de la récolte d'informations, incompréhension des questions posées, mauvaise identification des réalités vécues, etc.).

Comme toute rencontre, quelques difficultés d'ajustements.

Enfin, la rencontre entre plusieurs mondes (chercheuse-accompagnatrice, actrices, bénéficiaires) peut poser des difficultés d'ajustement entre les réalités et les enjeux de chacune. Il s'agit là d'une difficulté que peut rencontrer tout processus collaboratif, qu'il se développe dans le cadre d'une recherche-action ou non. Par exemple, le temps de la chercheuse-accompagnatrice peut entrer en tension avec le temps de la structure, et cette tension peut influencer sur la temporalité de la recherche-évaluation. Dans la plupart des cas, le processus d'évaluation vient s'ajouter aux agendas déjà chargés des actrices. Cette surcharge peut soit engendrer une dynamique d'accélération de la démarche (il faut aller vite pour s'en décharger rapidement) soit générer un allongement excessif (l'évaluation n'est pas une priorité dans le quotidien opérationnel, et, si l'accompagnatrice n'est pas motrice, l'engagement peut se diluer dans le temps).

De plus, malgré une relation d'accompagnement basée sur une posture non-interventionniste et non-prescriptive de notre part (nous ne sommes ni consultantes, ni conseillères, ni coaches), les actrices peuvent être en attente de précisions

et chercher à ce que la relation sorte du principe d'horizontalité pour entrer dans une logique plus consultative. Accepter un tel changement de rôle nous ferait sortir de notre posture d'accompagnement. Mais, pour autant, cela nous éloignerait-il vraiment d'une démarche de recherche-action, qui peut tendre à formuler collectivement des pistes d'actions sur base des conclusions obtenues ?

3. C'EST L'INTENTION QUI COMPTE.

Analyser notre démarche d'évaluation d'impact social à travers le prisme de la recherche-action nous amène à comprendre que, malgré les formes inégales que nos évaluations peuvent prendre à l'intérieur des structures accompagnées (en termes de degré de participation et de co-construction avec les actrices et les bénéficiaires), elle peut, en tant que méthode, s'assimiler à une forme de recherche-action.

D'abord, parce qu'elle se fonde sur des principes méthodologiques (et philosophiques) identiques : posture horizontale d'accompagnement et non d'expertise, co-construction inductive des savoirs et non pensée déductive d'un protagoniste sachant mieux que les autres, expérience participative et non réflexion en chambre, etc.

Surtout, parce que l'intention qui la sous-tend poursuit un objectif de transformation sociale. Si nous pensons et faisons de l'évaluation d'impact social de cette manière, c'est bien parce que nous avons la volonté de (re)donner aux actrices de l'économie sociale le pouvoir de penser et d'agir par elles-mêmes sur les processus et sur les effets de leurs actions, en respectant leurs valeurs, et en sortant des logiques d'évaluation purement gestionnaires qui dominent et s'imposent aujourd'hui, confondant évaluation et mesure de performance, réduisant les impacts sociaux à des résultats quantifiables et comptables.

C'est l'intention politique de notre démarche qui peut l'apparenter à une recherche-action, soutenant la (re)prise de contrôle par les actrices de l'économie sociale des processus et des visées de l'évaluation des impacts de leurs propres actions, pour elles-mêmes et pour leurs publics, au service de la finalité sociale qu'elles poursuivent.



Regard personnel sur une recherche-action en cours à propos de la gestion des entreprises en économie sociale - Traces d'un carnet de bord.

Dans le cadre de ses missions en éducation permanente, SAW-B a entrepris en 2022 une recherche-action sur le thème de la gestion (le décret belge en Education permanente parle de recherche participative^[6], nous utiliserons ici le terme de recherche-action tout en revenant plus loin sur la définition du décret, voir p.50).



Cette initiative fait suite à une réflexion critique sur la gestion en économie sociale entamée en 2020 et 2021. SAW-B a travaillé sur des publications, des webinaires et séminaires amenant le constat que la gestion en entreprise est trop peu questionnée alors qu'elle est au cœur des réalités de travail des entreprises d'économie sociale. Pourtant, le courant critique de la gestion existe mais il n'a encore que peu d'ancrage sur le terrain. C'est précisément l'effectivité pratique de la gestion, spécifique au champ de l'économie sociale, que SAW-B avait souhaité interroger dans cette recherche-action.

Fort de ce constat, SAW-B a invité des entreprises d'économie sociale à s'inscrire dans

ce projet de recherche-action. Six structures des secteurs de la santé, de la culture, de l'horeca, du logement ont répondu à l'appel. À noter que SAW-B est également partie prenante de la recherche. Cette diversité sectorielle est apparue comme une belle opportunité pour découvrir des réalités variées de gestion.

Faisant partie des quatre personnes animatrices, j'ai souhaité aborder dans le cadre de cette étude une difficulté rencontrée dans cette recherche-action que je développerai plus loin. Ce texte est donc à lire comme une lecture personnelle d'un arrêt sur image à propos de cette recherche-action.

[6] La recherche participative est « une recherche qui doit être réalisée par et avec les membres participants de l'action à tous les stades de la recherche, de sa conception à sa mise en débat dans l'espace public. » Décret du 14 novembre 2018 portant modification du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente et article 20 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 avril 2014 modifié le 29 septembre 2020 (version coordonnée)

CETTE RECHERCHE-ACTION SUIT UN CADRE MÉTHODOLOGIQUE SPÉCIFIQUE.

Durant l'année 2022, le groupe s'est davantage concentré à partager ses expériences et vécus en la matière. Des réunions d'échanges ont permis ce partage. Pour l'année 2023, la problématisation sera construite et proposée sur base des rencontres de l'année 2022. Malgré le caractère rassembleur du thème de la gestion, les intentions du groupe sont variées mais pas opposées. A noter ici celle de SAW-B qui est de questionner et de critiquer la gestion dans le rapport que celle-ci entretient avec le capitalisme. Nourrie par la pensée de Philippe Eynaud, SAW-B souhaite au travers de cette recherche dévoiler la gestion comme bras armé de la culture capitaliste et (2) d'envisager d'autres manières de l'opérer ou d'innover à son sujet. L'idée étant d'éviter de « faire avec la gestion ordinaire » en identifiant en quoi celle-ci pèse sur l'économie sociale pour dégager des pistes d'action basées sur les échanges entre les personnes en charge de l'administration, de la comptabilité etc. dans leur structure respective.

LES DÉBUTS DE LA RECHERCHE-ACTION

Pour en tirer toute la richesse et le potentiel, les rencontres qui ont jalonné l'année 2022 ont été organisées à tour de rôle dans chacune des structures. Le souhait commun étant de pouvoir voir, ressentir et vivre les lieux où la gestion s'opère. En tout, ce sont sept réunions qui se sont tenues. La première avait pour but de se rencontrer et de faire connaissance. Un large temps a été donné à la présentation mutuelle, aux premières questions sur la gestion et à la planification de l'année. Ces premières questions, que l'on pourrait qualifier d'exploratoires, avaient été posées par les protagonistes afin d'ouvrir des sous-thématiques et de relever les attentes respectives. Elles avaient été rassemblées en quatre blocs qui sont :

(1) Définir la gestion - Qu'est-ce qu'exactly la gestion ? Quels sont sa définition et son périmètre ? Qu'entendons-nous par gestion d'une



Philippe Eynaud est professeur et chercheur en sciences de gestion. Nous l'avons rencontré plusieurs fois lors d'interview et de séminaires organisés auprès de nos publics. Dans plusieurs de ces travaux, Philippe Eynaud s'attarde à définir ce qu'est "l'autre gestion" ou la "gestion solidaire". La gestion solidaire est une gestion reliée avec l'intérêt général. Ses termes ne se résument pas à la seule expression monétaire. Elle invente de nouvelles formes de redevabilité (on ne rend pas des comptes qu'à son financeur) où la reliance est de mise et où tous les humains et les non humains peuvent être admis et défendus.

Voici plusieurs définitions non exclusives de l'autre gestion :

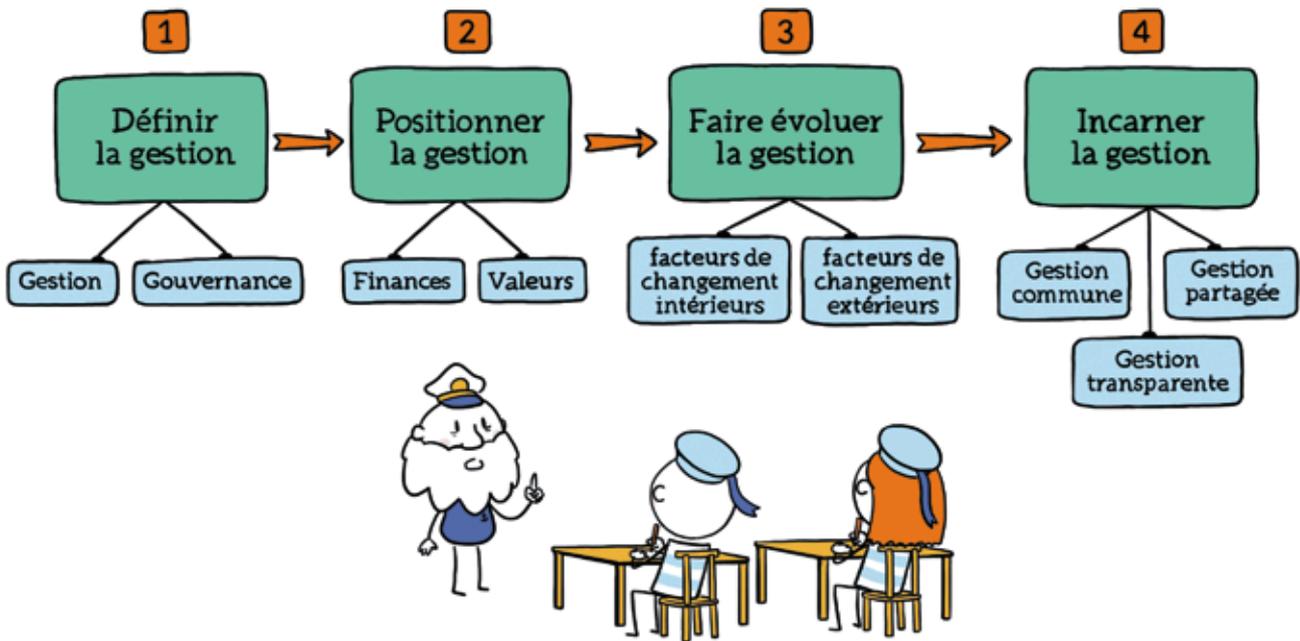
1. L'autre gestion est en premier lieu la gestion de l'autre économie.
2. L'autre gestion est une gestion démocratique.
3. L'autre gestion est la gestion d'un territoire de solidarités.
4. L'autre gestion est la gestion de la démarchandisation du travail, de la monnaie et de la nature.
5. L'autre gestion est la gestion d'une réconciliation entre l'économie et le social.
6. L'autre gestion est alors celle d'une innovation sociale de type solidaire.
7. L'autre gestion est la gestion des communs.
8. L'autre gestion est la gestion de l'autre.
9. L'autre gestion est la gestion de l'expérimentation et de l'enquête sociale.
10. L'autre gestion est la gestion du bien-vivre.

Philippe Eynaud et Genauto Carvalho de França Filho, Solidarité et organisation : penser une autre gestion, Eres, Toulouse, 2019, p.205 à 207.



Définition
Qu'est-ce qu'une problématisation ?
Retrouvez la définition p.14





entreprise d'économie sociale ? Dans ce cadre, la proximité entre la gestion et la gouvernance a été questionnée et clarifiée.

(2) Positionner la gestion - La gestion est naturellement associée aux moyens. Mais qu'en est-il de son lien aux finalités de l'entreprise d'économie sociale ? La gestion est-elle animée par des valeurs (entre autres en matière de gestion du personnel) ? La gestion peut-elle être autonome ? Quelle est finalement sa finalité ?

(3) Faire évoluer la gestion - La gestion se met au service d'une entreprise et de sa finalité et se doit donc d'évoluer parallèlement à celles-ci. Quand une entreprise sociale évolue fondamentalement (dans sa dynamique interne ou en lien avec l'externe), comment faire évoluer sa gestion ? Les facteurs de changement peuvent être intérieurs ou extérieurs, graduels ou brusques. Quelle est la capacité de la gestion à anticiper ces changements et à s'y adapter ? Peut-elle jouer un rôle dans la résilience d'une entreprise sociale à des chocs et changements ?

(4) Incarner et rendre connue et commune la gestion - Qui s'occupe de la gestion, quel pouvoir ont ces personnes, et comment communiquent-ils avec le reste de l'organisation ? Où, comment, en quoi s'incarne la gestion ? Quelle

est l'importance concrète et morale accordée à la gestion au sein d'une entreprise ? Comment rendre la gestion moins opaque, et plus commune, partagée par l'ensemble des membres de l'organisation ?

Les six réunions suivantes ont suivi un fil rouge identique construit collectivement et précisé progressivement. Ce dernier consistait à offrir à chacune des structures la possibilité de présenter la gestion en s'appuyant sur les questions initiales. D'autres questions émergeaient dont certaines faisaient ensuite l'objet d'analyse lors de la rencontre suivante. À l'issue de l'ensemble des réunions, le groupe avait fait apparaître de nombreux éléments et constats supplémentaires riches de leur ancrage dans les réalités de travail. Cette matière, cette connaissance pratique ou ces savoirs expérimentiels permettront ensuite de dégager une problématique qui sera définie en 2023. De celle-ci sera développée la suite du travail selon les attentes et les volontés du groupe.

À ce stade, une difficulté apparaît aux yeux du collectif. Conscients d'être à la croisée de la constitution de la problématique et de l'élaboration de l'analyse qui en suivra, les protagonistes s'interrogent sur la concrétisation du travail (Vers où va-t-on ? et Com-

ment rendre nos questionnements sur la gestion plus concrets ?). Le groupe a également bien conscience du caractère inconfortable et insécurisant de la démarche. Il y a comme une forme d'impatience à voir se concrétiser quelque chose dont il n'a pas encore l'idée...

À titre de personne animatrice et de gardienne du processus, je ressens cette même difficulté. Comment en effet donner vie à ce qui est dit pour le rendre le plus concret possible ? En travaillant sur la présente étude, cette question à propos de notre recherche-action m'est restée. A force de me remettre en question, de douter et de me laisser « prendre au corps » par le collectif de la recherche-action qui nous occupe, mon questionnement s'est précisé. L'ampleur et le caractère conceptuel de la gestion, même ancrée en économie sociale, compliquent-ils la démarche de recherche ? Pour le dire autrement, quelle est l'influence d'un thème, d'un objet de recherche sur le déroulement d'une recherche-action ? Je vais préciser davantage ma réflexion et tenter d'apporter quelques éclaircissements qui devront encore être travaillés.

DE LA DIFFICULTÉ DU GROUPE À SE SENTIR MOBILISÉ ...

Ce qui me questionne particulièrement, c'est la capacité mobilisatrice d'un thème de recherche extrêmement vaste et abstrait comme celui de la gestion. Je ne nie pas que la gestion soit d'une importance cruciale et qu'elle ait des implications et applications très concrètes en entreprise et dans la société. Je ne nie pas non plus que les enjeux de la gestion soient compris par

les personnes qui participent à notre recherche-d'expression collective des subjectivités profondes des protagonistes sur un thème aussi complexe et conceptuel.

Nous réalisons tellement de tâches de gestion au quotidien que nous n'avons même pas/plus conscience qu'il s'agit de gestion.

Ce ne sont pas des questions liées à la méthodologie ni à l'engagement des personnes que je pose ici. C'est la question de la capacité rassembleuse et mobilisatrice d'un objet de recherche qui m'intéresse. En quoi la gestion nous touche au plus profond de nous-mêmes ? Puisqu'elle s'immisce dans de multiples domaines (ressources humaines, comptabilité, financement etc.) et qu'elle s'insère dans toutes les tâches de travail, nous n'avons pas toujours conscience de son effectivité et de ses effets. En effet, lorsque je remplis un tableau reprenant mes heures de travail, je ne me dis pas, « tiens là je pose un acte de gestion ». Je me dis peut-être que je remplis ce tableau car « on me l'a demandé » ou parce « que tout le monde le fait ». Autrement dit, « ce que je vis n'est pas ce que je nomme ». Nous réalisons tellement de tâches de gestion au quotidien que nous n'avons même pas/plus conscience qu'il s'agit de gestion. Comme elle est partout, on en oublie presque sa présence. J'y vois une navigation entre le dicible et l'in-



La gestion apparaît comme détachée de toutes relations sociales alors qu'il n'en est rien.

dicible, entre le visible et l'invisible ou entre le conscient et l'inconscient. Toujours dans le cadre de notre recherche-action, le dicible évoque une série d'enjeux qui ont été discutés et dans lesquels le groupe se retrouve amplement (l'efficacité de la gestion, l'équité dans les ressources humaines, le bien-être, le lien avec la gouvernance, l'évolution de l'entreprise, les outils de gestion, la question du contrôle etc.) L'indicible évoque la part qui devrait rassembler mais qui peine, à mon sens, à s'extraire de nos échanges. Si on reprend l'exemple de l'emploi du temps qui a été discuté à de multiples reprises par le groupe, nous en avons toutes et tous une lecture différente. Tout le monde avait conscience du caractère gestionnaire du contrôle du temps de travail sans pour autant arriver à en dégager une tension commune claire. Je sais qu'elle est encore à explorer et que chacune des personnes participantes y prêtera attention dans la suite de notre travail.



Mais pourquoi ai-je ce sentiment de l'indicible ? Il me semble que la nature opérationnalisante, voire objectivante, de la gestion rend difficile l'expression profonde du ressenti des personnes. Autrement dit, ce qui est vécu en matière de gestion par les gens n'est pas nécessairement ce qu'ils nomment. Car la gestion tend à organiser, à mettre en application des décisions qu'une organisation se donne, elle est un objet qui peut paraître froid, qui a trait au contrôle et à l'imposition qu'on se donne à soi, à nous et aux autres. Elle apparaît comme détachée de toutes relations sociales alors qu'il n'en est rien. C'est ce qui participe à cette difficulté de verbalisation. Pour le dire plus simplement, la gestion n'est pas une thématique sur laquelle il est aisé de s'exprimer car sa simple évocation ne représente pas un problème en soi ou une injustice apparente. Par exemple, si j'indique à une assemblée que nous traiterons du sexisme lors d'une recherche-action, je pense que les personnes dévoileront, ou auront au moins déjà conscience, des éléments problématiques qui se présenteront. Car le mot porte déjà en lui-même une tension. Tension que le mot « gestion » ne recouvre pas ou n'évoque pas de prime abord.

Plusieurs facteurs peuvent jouer sur cette tension. La présence plus ou moins importante du thème dans le débat public, le traitement du thème dans d'autres recherches-actions, la délimitation du thème etc.

Sur ce dernier point, dans le cadre de notre recherche-action, s'agirait-il alors d'un manque de précision de l'objet de recherche ? Si nous avons décidé en amont de préciser davantage le thème, nous aurions été à l'encontre du processus participatif.

Pour rappel, le cadre de l'éducation permanente stipule que la « recherche doit être réalisée par et avec les membres participants de l'action à tous les stades de la recherche, de sa conception à sa mise en débat dans l'espace public ». Au-delà de ce cadre, il s'agit également d'un principe central et incontournable que SAW-B s'est donné comme souligné dans l'introduction de cette étude.

... A LA MOBILISATION QUI ADVIENDRA D'ELLE-MÊME

L'influence d'un thème sur le déroulement d'une recherche-action est indéniable. Les pré-supposés (ce que le thème évoque), les faits (ce qui est dit et admis sur ce thème) et les attentes du groupe (ce à quoi le thème répond) d'un thème ont des degrés d'importance divers. Ces degrés d'importance variables d'un thème à l'autre, je les conçois comme l'envergure du thème. Pour gérer cette envergure, les personnes participantes d'une recherche-action vont délimiter les pré-supposés, les faits et les attentes du groupe. Elles s'y engagent selon le cadre proposé (je ne parle pas ici de la méthode et de la conception de la recherche-action mais bien des règles que le groupe se donne pour avancer ensemble, pour plus d'explication voir p.60, le point « Une logique qui demande d'être animée ») par les personnes animatrices et garantes du processus. Là où il est plus compliqué d'intervenir sur l'envergure d'un thème, c'est sur sa force de transformation sociale ou sa dimension politique qui demande une mobilisation du collectif. Si l'envergure d'un thème est telle qu'elle ne permet pas d'atterrir sur une mobilisation, la dimension politique sera peu rencontrée. Attention qu'elle ne doit pas être fixée comme un objectif en soi mais bien comme un point d'attention. Elle peut s'exprimer sous plusieurs questions. Pourquoi et pour quoi nous nous sommes engagés autour de ce thème ou cet objet de recherche ? Qu'est-ce qui fait que l'approche que nous en avons est différente d'une autre ? Qu'est-ce qu'on veut se dire et, surtout, qu'est-ce qu'on veut partager aux autres ?

Pour en revenir à la recherche-action sur la gestion, outre la problématisation qui n'a pas encore été construite et la question du temps qui en découle, il s'agira d'évaluer l'envergure du thème de la gestion. En répondant aux questions ci-dessus, et en les rattachant à des situations concrètes de travail, j'estime que nous pourrons nous dégager de l'indicible pour dévoiler les tensions et rendre compte d'une nouvelle lecture, ou du moins additionnelle, de la société.

Pourquoi et pour quoi nous nous sommes engagés autour de ce thème ou cet objet de recherche?

Qu'est-ce qui fait que l'approche que nous en avons est différente d'une autre? Qu'est-ce qu'on veut se dire et, surtout, qu'est-ce qu'on veut partager aux autres?



Définition
Qu'est-ce qu'une problématisation ?
Retrouvez la définition p.14



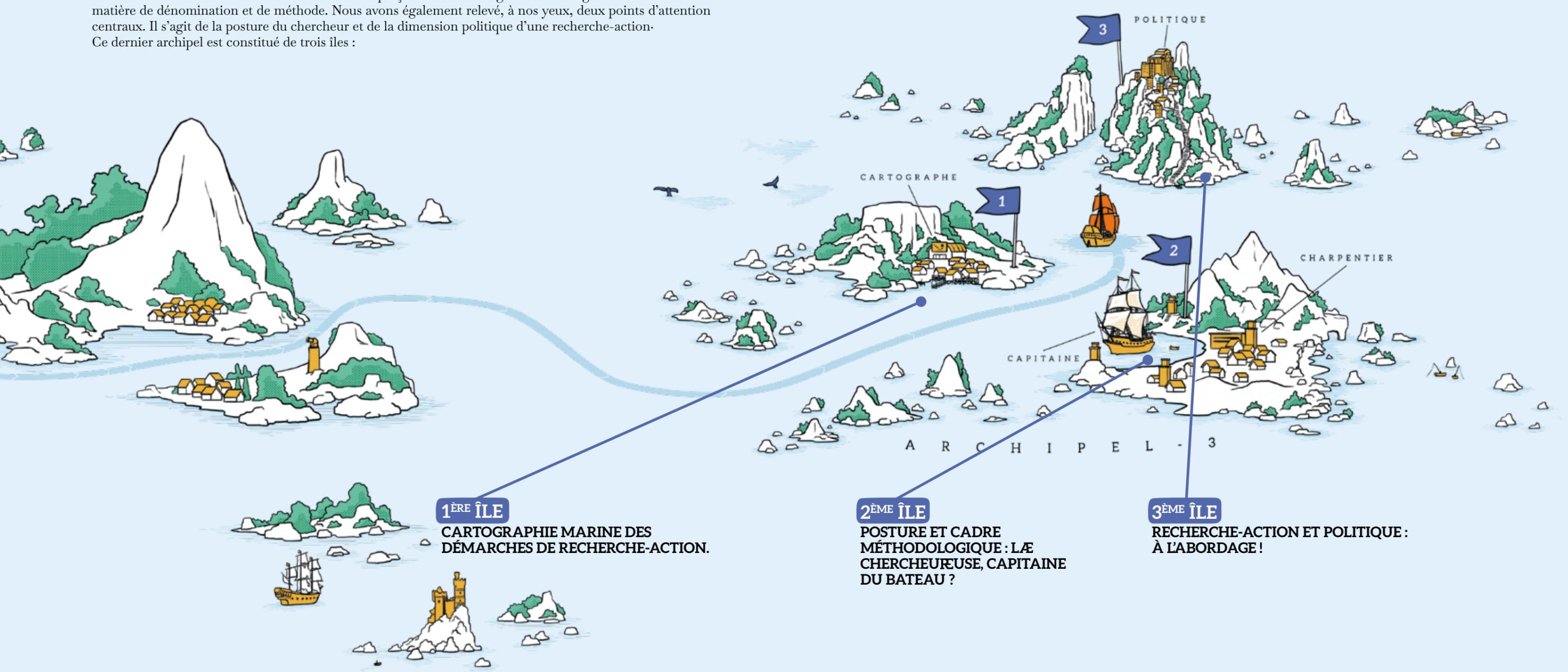
TROISIÈME ARCHIPEL

Ouvrir la voile sur d'autres dimensions de la recherche-action.

Jusqu'ici le voyage se passe bien. Nous maintenons notre cap après les escales dans les deux premiers archipels. Que pouvons-nous conclure ? Attendez, du haut de la vigie nous voyons émerger à l'horizon de nouvelles terres. Regardons encore plus loin. Encore un archipel !

Plusieurs constats et questions se sont présentés à la suite de la découverte des multiples expériences de recherches-actions relatées. Nous nous sommes aperçu de leur convergences et divergences notamment en matière de dénomination et de méthode. Nous avons également relevé, à nos yeux, deux points d'attention centraux. Il s'agit de la posture du chercheur et de la dimension politique d'une recherche-action. Ce dernier archipel est constitué de trois îles :

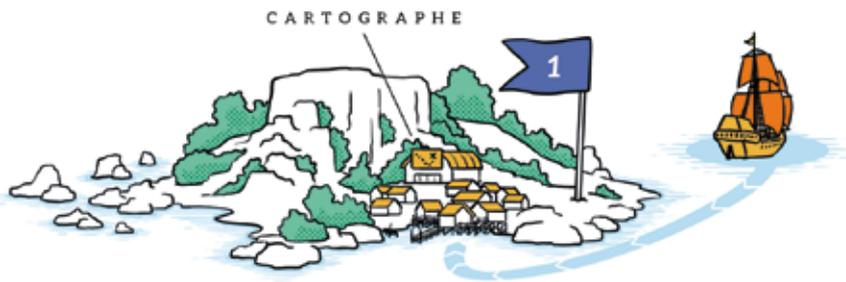
Remarque pour une lecture de croisière : Avez-vous remarqué les étranges lettres dans le titre de la deuxième île ? Il s'agit d'une autre forme d'écriture inclusive, appelé glyphe inclusif, que nous avons souhaité de tester dans cette étude. Le premier texte est lui écrit en genre neutre. Le deuxième est donc rédigé avec une typographie spécifique, le glyphe inclusif. Enfin, pour le dernier texte, nous avons choisi la forme du point médian.





Cartographie marine des démarches de recherche-action.

Par cette étude, nous voulons éclaircir ce qu'est une recherche-action. Pour y arriver, nous nous sommes approchés d'actaires ayant une pratique de ce type de démarche et les avons interviewés. Par ailleurs, nous souhaitons aussi rendre compte de ce qui a déjà été écrit sur ce thème (plus précisément, ce que nous en avons lu). Et si possible, dresser une cartographie de la diversité des démarches se revendiquant ou se rapprochant de la recherche-action.



A priori, nous avons en effet une impression d'un ensemble disparate d'actaires et de démarches concrètes. Certains actaires revendiquent la mise en œuvre d'une recherche-action là où nous ne voyons rien ou peu de cela. Et inversement : certains actaires mettent en œuvre une démarche qui se rapproche d'une recherche-action sans toutefois la nommer. Cette impression de flou se vérifie aussi à la lecture des quelques articles scientifiques. De nombreux termes coexistent, depuis les plus connus jusqu'aux plus originaux, outre celui de recherche-action : recherche participative, recherche impliquée, recherche évaluative, recherche-action en partenariat, recherche sociale, recherches collaboratives, recherche-action-formation, recherche coopérative, science-action, recherche appréciative. Des connexions sont parfois faites avec des ensembles manifestement plus vastes tels que : sciences citoyennes, éducation populaire ou analyse institutionnelle. Nous y reviendrons.

Rappelons que dans cette étude, par convention, nous utilisons de manière générique, pour désigner cet ensemble de démarches variées, le terme de recherche-action qui nous semble le plus usité, le plus connu.

Il n'est pas simple de s'y retrouver dans ce nuage de termes. D'autant plus que plusieurs définitions concurrentes sont parfois données d'un même concept, selon leurs auteurs. Plutôt que de lister et énumérer toutes ces définitions, nous partirons tout d'abord d'une première définition qui nous met sur la piste d'une caractéristique commune à toutes les démarches : la rencontre entre plusieurs « mondes ». Ensuite, nous utiliserons plusieurs critères fondamentaux permettant de catégoriser les multiples approches et manières de réaliser une recherche-action. De la sorte, un questionnement sera finalement établi, applicable à toute démarche, nous permettant de trouver notre chemin et donc d'éventuellement vous guider dans vos propres démarches.

L'ASSOCIATION ENTRE DEUX MONDES

Entre « chercheurs » et « actaires »

Commençons avec une première définition, celle du terme de recherche participative. Marta Anadon, professeure québécoise de psychologie nous propose d'entendre par ces termes les « recherches conduites en partenariat entre le monde académique et les membres de la société civile avec l'objectif de produire des connaissances qui, à la fois, constituent un réel intérêt

scientifique pour le chercheur et répondent également aux besoins du partenaire »^[7]. De nombreuses définitions reposent sur cette idée de la rencontre entre deux mondes, de l'association entre deux types de protagonistes : les « chercheurs » et les « actaires ». C'est l'idée de faire participer deux protagonistes au moins à une même recherche, d'où le choix du terme de « recherche participative ».

Si des démarches particulières associent ces deux mondes, c'est sans doute parce que, majoritairement, ils sont très dissociés. En caricaturant, les chercheurs sont perchés en haut de leur tour d'ivoire et les actaires sont complètement immergés dans leur terrain. Il existe des exceptions mais il faut reconnaître que la science s'est construite et perdure souvent sur cette idée de rupture avec le sens commun^[8].

Une telle situation a fait l'objet de critiques justifiées et, parfois, de tentatives de dépassement. Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe ont fait paraître en 2001 leur ouvrage « Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique »^[9] qui propose de créer des « forums hybrides ». Ceux-ci consistent en un dialogue entre des spécialistes et des profanes, des chercheurs et des actaires, autour de certains sujets controversés (le changement climatique, les alternatives à la prison, l'avenir de la sécurité sociale, les maladies orphelines, etc.). Les auteurs opposent la recherche « confinée » à la « recherche de plein air » : la première se définit comme une activité de recherche dans laquelle les chercheurs s'adressent aux chercheurs et sont recrutés, évalués et promus exclusivement par leurs pairs ; la deuxième voit des « groupes concernés », des profanes s'organiser pour s'appropriier les termes et les enjeux de la recherche et pouvoir dialoguer avec les scientifiques, leur faisant prendre conscience des

réalités qui leur échappent. Le terme de « profane » (au sens de non-initié, d'ignorant) utilisé par les auteurs est intéressant car il insiste sur la possibilité d'associer quiconque à une démarche de recherche-action. D'une certaine manière, nous ne sommes pas loin du postulat d'égalité des intelligences, défendu par Jacques Rancière.



Jacques Rancière explique ainsi le sens de son ouvrage *Le Maître ignorant* qui s'appuie sur les pratiques du pédagogue Jacques Jacotot : « [...] Dans son temps, dans les années 1820-1830, on se préoccupait beaucoup de savoir comment instruire le peuple, peu à peu, progressivement. Jacotot a dit que ce n'était pas le problème, que si on voulait partir de l'inégalité pour atteindre l'égalité, on se donnait une tâche impossible, parce que le processus lui-même reproduisait sans cesse les pratiques de l'inégalité. Il ne faut donc pas aller vers l'égalité, mais partir de l'égalité. [...] L'idée n'est donc pas que tout le monde est égal en savoir, elle est de considérer le processus d'apprentissage non comme un passage de l'ignorance à la science, mais comme un passage de quelque chose de déjà connu, de déjà possédé, à un nouveau savoir et à un nouvel acquis. C'est un point très important, cette idée que l'ignorant sait déjà quelque chose, qu'il a déjà la capacité d'apprendre et que le problème est de tirer le maximum de cette capacité en partant de l'égalité. [...] ». Jacques Rancière, « L'émancipation est-elle une chose du passé ? », dans Jacques Rancière, *Et tant pis pour les gens fatigués. Entretiens*, Editions Amsterdam, Paris, 2009, p.655 à 656.



[7] Marta ANADON, « Recherche participative », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAU-RAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/recherche-participative>.

[8] Sur ce sujet, on pourra lire STENGERS I. *Réactiver le sens commun. Lecture de Whitehead en temps de débâcle*, La Découverte, 2020.

[9] Michel Callon, Pierre Lascoumes, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, « La couleur des idées », 2001.



On le voit, en théorie, la rencontre de ces deux mondes bénéficie à chacun de ceux-ci et potentiellement à la société (par les innovations sociales parfois produites de la sorte^[10]).

La recherche est enrichie de nouvelles thématiques ou éclairée par la proximité des actaires avec leurs terrains et les actaires trouvent auprès des chercheurs de nouvelles ressources pour leurs préoccupations quotidiennes. De deux mondes séparés, réunis pour l'occasion, un monde commun peut être construit. On parle parfois de sciences participatives ou de sciences citoyennes pour désigner l'ensemble plus vaste de ces pratiques.

En Belgique, dans le cadre de l'éducation permanente, la recherche participative est définie comme la recherche réalisée par et avec les membres participants de l'action à tous les stades de la recherche, de sa conception à sa mise en débat dans l'espace public.

évoqué. Nous pensons particulièrement à deux situations particulières mais il en existe probablement d'autres. Premier exemple. En Belgique, dans le cadre de l'éducation permanente, la recherche participative est définie comme la « *recherche réalisée par et avec les membres participants de l'action à tous les stades de la recherche, de sa conception à sa mise en débat dans l'espace public* »^[11]. Il n'est pas ici question d'association entre chercheurs et actaires. Il y a simplement des personnes, actrices, souvent réunies au sein d'une ou plusieurs associations, qui se lancent dans une recherche. Dans les faits, puisque cette définition de la recherche participative est une des modalités d'action d'associations reconnues en éducation permanente, il y a bien rencontre et coopération entre deux types d'acteurs : l'association reconnue en Education permanente d'une part et des acteurs associatifs réunis pour et intéressés par une telle activité d'autre part. Mais la première n'appartient pas au monde de la recherche au sens ordinaire du terme. L'appartenance est plutôt au monde de l'éducation populaire, qui revendique une pratique de recherche c'est-à-dire de production collective de « savoirs sociaux stratégiques »^[12]. Même

Les actaires, les chercheurs, les personnes bénéficiaires, ça fait un sacré groupe à mobiliser.

Entre des actaires et des tiers intervenants

Attention toutefois au fait que les deux mondes associés peuvent être plus divers que le duo entre chercheurs et actaires qui vient d'être



[10] Sur ce thème, voir : <https://saw-b.be/publication/innovation-innovation-sociale-et-innovation-societale-du-role-des-parties-surprenantes/>

[11] Décret du 14 novembre 2018 portant modification du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente et article 20 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 avril 2014 modifié le 29 septembre 2020 (version coordonnée).

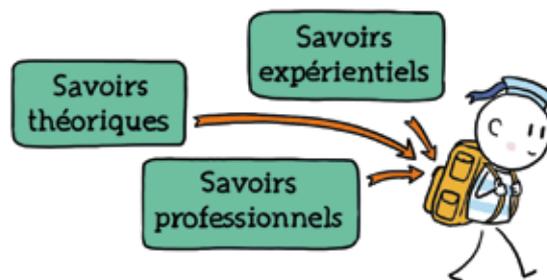
[12] Selon les termes de Luc Carton, inspecteur retraité du service de l'éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour une autre association qui s'y réfère, voir par exemple : https://lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/contribution_au_debat5_magali_joseph.pdf

s'il reste possible aux acteurs de la recherche participative d'y associer, pour un moment ou pour toute la durée de la démarche, un tiers, qui peut éventuellement appartenir au monde de la recherche universitaire. Dans ce dernier cas, l'association entre deux mondes évolue vers un trio : actaires, association d'éducation permanente, chercheurs.

Une telle évolution est aussi constatée dans le travail social, qui est notre deuxième exemple. Trois types d'actaires sont en effet parfois associés dans une même démarche de recherche : les chercheurs universitaires, les actaires professionnels ou travailleurs sociaux et enfin les personnes bénéficiant de l'action des institutions sociales parfois imparfaitement désignées comme « usagers » d'un service. Chaque type d'actaires est considéré au point de départ comme détenant de savoirs propres : savoirs théoriques, savoirs professionnels et savoirs expérimentiels. Certaines initiatives refusent de hiérarchiser ces savoirs et les entremêlent en vue de bousculer les participants et les destinataires de la démarche à savoir, notamment, les décideurs des politiques publiques^[13]. À propos des recherches de ce type, Bruno Frère et Jean-Louis Laville relèvent qu'elles s'insurgent « contre la conversion des différences en hiérarchies naturalisées » et qu'elles « réhabilitent des savoirs ignorés en les confrontant à des savoirs légitimes pour aboutir à des synthèses plus inclusives ». Ils ajoutent : « Menées dans l'optique de construire du savoir avec l'autre, et non sur l'autre ou à propos de l'autre, elles visent le renforcement du pouvoir d'agir des populations sur leurs conditions de vie »^[14].

Un autre sous-groupe de pratiques réunit également deux types d'actaires : ceux qui œuvrent au sein d'une institution d'une part et les professionnels qui interviennent au sein de celle-ci en vue d'y mener collectivement, avec les actaires, une analyse institutionnelle d'autre part. C'est notre deuxième exemple.

À nouveau, la recherche académique n'est pas forcément présente dans ce cadre mais il s'agit quand même bien de produire des connaissances et cela par l'entrecroisement de points de vue : celui d'un ou de plusieurs intervenants externes et celui d'un collectif d'actaires quotidiennement engagées au sein d'une institution qui leur est commune. L'analyse institutionnelle est née sur le terrain de la psychiatrie avec des personnes telles que François Tosquelles, Jean Oury, Félix Guattari, Fernand Deligny, etc.



Chaque type d'actaires est considéré au point de départ comme détenant de savoirs propres : savoirs théoriques, savoirs professionnels et savoirs expérimentiels.

Ceux-ci nous ont laissé à la fois des expérimentations très fortes (comme la Clinique de la Borde qui réunissait de manière originale soignants et patients dans la prise en charge des problèmes matériels et décisionnels relatifs à l'institution) et des écrits sur celles-ci, se situant à la fois dans le champ de l'action et de la recherche. L'analyse institutionnelle s'est ensuite

[13] C'est là l'acte de fondation du CREBIS, Centre de recherche sur les inégalités sociales, lancé par le Forum – Bruxelles contre les inégalités, l'UCL et l'ULB. Sur ce sujet, lire Jean-Louis Laville et Anne Salmon, Pour un travail social indiscipliné. Participation des citoyens et révolutions des savoirs, ERES, Toulouse, 2022.

[14] Bruno Frère et Jean-Louis Laville, La fabrique de l'émancipation. Repenser la critique du capitalisme à partir des expériences démocratiques, écologiques et solidaires, Seuil, 2022, p.258.

développée et diversifiée en étant pratiquée par et au sein d'une diversité de collectifs et d'associations établis en de nombreux lieux dans une variété de secteurs et de champs de l'action sociale. Ceux-ci sont vus comme des « institutions » au sens notamment où se joue en leur sein un conflit entre l'institué (le cadre, les forces qui assurent et font socle, bref ce qui permet à une institution de durer, de se stabiliser, de se structurer) et l'instituant (les forces motrices, les mouvements, les dynamiques, les investissements personnels des uns et des autres, bref ces éléments qui donnent vie à toute institution, qui questionnent les cadres et font qu'elle évolue).

Selon Rémi Hess et Antoine Savoye, « *L'analyse institutionnelle partage avec la tradition de la recherche-action cinq principes : refus de l'objectivité comme but en soi et pour soi ; refus de la séparation stricte entre le chercheur et son objet ; volonté d'établir une relation permanente entre la recherche et le changement ; volonté de faire du processus de recherche un objectif de la recherche elle-même ; désir de mettre à la portée des praticiens les acquis de la recherche scientifique* »^[15].

Certaines recherches-actions arrivent à associer les actaires et cherchaires à toutes les étapes de la démarche. Elles sont alors dénommées « recherches collaboratives ».

TROIS CRITÈRES DISTINCTIFS

En cherchant à identifier des critères permettant de mettre un certain ordre dans la diversité des pratiques, nous en avons repéré trois^[16] : l'ampleur de l'association, le but de l'association et les modalités de l'association entre ces deux mondes.

L'ampleur de l'association

Si l'on admet qu'une recherche-action consiste à associer des représentants de deux mondes, celui de la recherche et de la société civile organisée, par exemple, dans une démarche commune de recherche, une première question survient : à quel(s) moment(s) de la démarche l'association va-t-elle avoir lieu ? Répondre à cette question, c'est aussi déterminer l'ampleur de l'association voulue par les deux parties. Celle-ci peut être minimaliste ou maximaliste.

Il arrive que des recherches-actions consistent à associer les actaires à un ou plusieurs moments précis, par exemple la collecte de données. La motivation de telles pratiques peut être que les actaires ont accès à une réalité dont les cherchaires sont éloignés. À l'inverse, certaines recherches-actions tentent et arrivent parfois à associer les deux parties à toutes les étapes de la démarche. Elles sont alors dénommées par certains actaires des « recherches collaboratives », ce qui dénote une autre ambition que la seule « participation » de deux parties. Nous sommes en pareil cas face à une opération plus complexe mais d'une amplitude toute autre. Notamment parce que telles démarches ont pour effet potentiel de brouiller les positions de départ et les postures habituelles de cherchaire et d'actaire. Comme nous l'avons vu, c'est bien ce dernier type d'association que le législateur a choisi de permettre aux associations reconnues en Education Permanente en précisant que toutes les étapes devaient réunir les animataires de la

[15] Rémi Hess et Antoine Savoye, *L'analyse institutionnelle*, Que sais-je ? no 1968, Paris, PUF, 1993, cité par https://fr.wikipedia.org/wiki/Analyse_institutionnelle

[16] Mis sur cette voie par Christine Audoux et Anne Gilet, « Recherches participatives, collaboratives, recherches-actions. Mais de quoi parle-t-on ? », dans *Les chercheurs ignorants, Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance*, Presses de l'EHESP, 2015.

démarche et les participant·e·s à celle-ci, depuis l'amont jusqu'à l'aval, depuis la conception jusqu'à la diffusion des résultats. D'un côté, la démarche reste dans les mains d'une des parties, les chercheur·e·s, de l'autre, elle devient potentiellement commune aux deux parties, chercheur·e·s et actrices. On le comprend, derrière l'ampleur de l'association se trouve la question des intentions, du but de celle-ci et de ses visées, qui est le deuxième critère proposé.



Le but de l'association

À nouveau, deux extrêmes sont identifiables. Soit l'intention est plutôt la production de connaissances, soit elle est plutôt l'action. Bien sûr, une variété de nuances existe dans chaque cas, selon la réponse aux sous-questions : des connaissances pour qui et pour quoi ? Et une action de quelle nature ?

Certaines démarches d'association sont surtout caractérisées par la visée de la définition et de la conduite d'une action transformatrice (depuis une adaptation technique jusqu'à un changement radical). L'usage du terme de « recherche-action » est alors parfaitement adapté. La visée de certaines démarches est parfois présentée en ces termes aux consonances nettement politiques : « augmenter la puissance d'agir commune » ou « enrichir la démocratie ». C'est notamment le cas des recherches participatives au sens de l'Éducation Permanente puisque celles-ci doivent concourir à « l'analyse cri-

tique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils, politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics»^[17]. Bref, elles doivent être émancipatrices pour les actrices qui s'y engagent et même plus largement. C'est aussi le cas de la démarche à laquelle invitait le philosophe américain Dewey, à la croisée de la démocratisation de la recherche et de la politisation de collectifs : se lancer dans une « enquête sociale ». Il entend par là la démarche par laquelle, face à une situation problématique, des personnes affectées par celle-ci initient un processus expérimental qui, outre l'identification des problèmes, formule des hypothèses, teste des solutions politiques concrètes et partage publiquement ses résultats.

Produire ensemble un récit et donc un savoir sur ce qu'un collectif a réussi ou échoué à faire, n'est-ce pas déjà une action de transformation ?

Une double hypothèse sous-tend de telles démarches. Elles remettent en question les positions et postures habituelles des deux actrices associées. D'une part, les actrices sont vus comme bien placés pour connaître la réalité car ils agissent sur celle-ci. Ils sont donc des producteurs de connaissances. D'autre part, les chercheur·e·s peuvent eux aussi, par leur travail de recherche, s'engager dans la transformation de la réalité (par le choix des objets de recherche, par les méthodes employées, par une attention aux effets des recherches, par un rôle d'éventuel lancaire d'alerte, par le développement d'un regard critique sur certains

[17] Art 1^{er} du décret du 17 juillet 2003 du Gouvernement de la Communauté française, modifié en date du 14 novembre 2018, relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative et de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française (AGCF) du 30 avril 2014, modifié en date du 2 mai 2019.



états de faits et la recherche d'alternatives, etc.). Ils sont donc des actaires de changement. Concrétiser cette hypothèse théorique dans les pratiques des recherches-actions va dépendre des modalités concrètes de l'association, qui est le troisième critère à prendre en considération.

Avant de traiter celui-ci, remarquons qu'une fois de plus, notre raisonnement repose sur une disjonction. Nous identifions d'une part une opération de connaissance, de production de savoirs et d'autre part une opération d'action, de transformation de la réalité. Même si, ensuite, nous soulignons que les rôles classiquement assignés aux uns et aux autres sont modifiés (les chercheurs sont aussi des actaires et les actaires sont aussi des chercheurs). Il convient ici de dépasser cette disjonction et d'imaginer une relation dialogique entre action et recherche. Produire ensemble un récit et donc un savoir sur ce qu'un collectif a réussi ou échoué à faire, n'est-ce pas déjà une action de transformation ? Ne dit-on pas : « Savoir, c'est pouvoir » ?

Une démarche de recherche-action passe évidemment par de nombreux moments de décisions opérationnelles et stratégiques.

Les modalités de l'association

Il est possible que l'association des deux parties ne modifie en rien les positions et postures classiquement assignées aux chercheurs d'une part, aux actaires d'autre part. Il est aussi possible et, selon nous, souhaitable, que les clivages traditionnels soient dépassés : entre « exécutants » et « concepteurs », entre « savoirs pratiques » et « savoirs théoriques », bref entre « profanes » et « spécialistes ». Les termes de « recherche collaborative » ou de « recherche-

action coopérative » sont utilisés pour désigner « les formes de recherche partenariale participative dans lesquelles l'ensemble des acteurs impliqués sont considérés comme co-chercheurs et co-sujets »^[18].

C'est-à-dire que le collectif d'actaires n'est pas vu comme un objet de recherche (à objectiver) mais est bien co-sujet de celle-ci (y injectant donc sa subjectivité), avec les chercheurs ou les tiers intervenants impliqués dans la démarche commune. Sur base de la réponse à ces questions sur les modalités de l'association entre actaires et chercheurs, et plus particulièrement leurs positions et postures respectives, des manières de décider dans le cadre de la démarche commune vont être choisies. Une démarche de recherche-action passe évidemment par de nombreux moments de décisions opérationnelles et stratégiques. Le chemin parcouru, l'orientation et les résultats de la recherche en dépendent. Or, il existe de nombreuses manières de décider au sein d'un collectif, plus ou moins démocratiques et égalitaires. Une cohérence peut être recherchée et trouvée entre ces manières de décider et ces manières de se considérer les uns par rapport aux autres au sein de la démarche commune.

En lien avec cette question des postures se trouve aussi la question du rapport à l'objectivité et à la subjectivité. Dans sa conception la plus répandue, la science repose sur la recherche de l'objectivité, c'est-à-dire la description et la compréhension fidèle d'un objet de recherche indépendamment du sujet pensant, du chercheur ou de la chercheuse. Plusieurs courants de pensée ont critiqué une telle conception. Et les pratiques de recherche-action sont un terrain privilégié pour l'interroger à nouveau. La biologiste et philosophe féministe américaine Donna Haraway a proposé en 1988 le concept de « savoirs situés ». Produire une connaissance située suppose, selon elle, « de s'interroger sur la position du sujet producteur de la connaissance, sur les limites de sa vision, sur les relations de pouvoir dans lesquelles il s'inscrit »^[19].

[18] Yves Bonny, « Les recherches partenariales participatives : ce que chercheur veut dire », dans *Les chercheurs ignorants, Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance*, Presses de l'EHESP, 2015.

[19] https://fr.wikipedia.org/wiki/Connaissance_situ%C3%A9e

La sociologue belge Benedikte Zitouni reformule et précise la pensée de la première : « *les savoirs situés désignent cette exigence qui consiste (1) à expliciter la situation ayant donné lieu à une production de discours, académique, militant, et (2) à reconnaître que cette explicitation est à la fois une nécessité éthique et politique (nous ne voulons pas parler à la place des autres) et une ressource analytique (à partir de cette position, on découvre le monde autrement)* »^[20]. La science se revendiquant de l'objectivité participe trop souvent à des visées de domination. Les chercheuses citées plus haut, avec cette proposition d'une connaissance située, s'inscrivent en faux contre cette perspective. La manière d'y arriver est double selon elles : outre une partialité assumée et dévoilée, la connaissance située exige de se décaler, de fabuler et de spéculer, de reconfigurer les mondes existants et, ce faisant, de se positionner^[21]. Et tout cela, « à partir de points de vue que les chercheuses ne connaissent pas (encore), avec les résultats qu'elles ne maîtrisent pas (encore), dans un échange avec des inconnues qui les aideront à créer petit à petit un savoir digne d'être construit et revendiqué »^[22]. Cette réflexion nous amène à penser que certaines recherches-actions sont très inductives et de nature politique. Nous y reviendrons plus loin dans le texte « Recherche-action et politique » en p.64.

Un questionnement utile

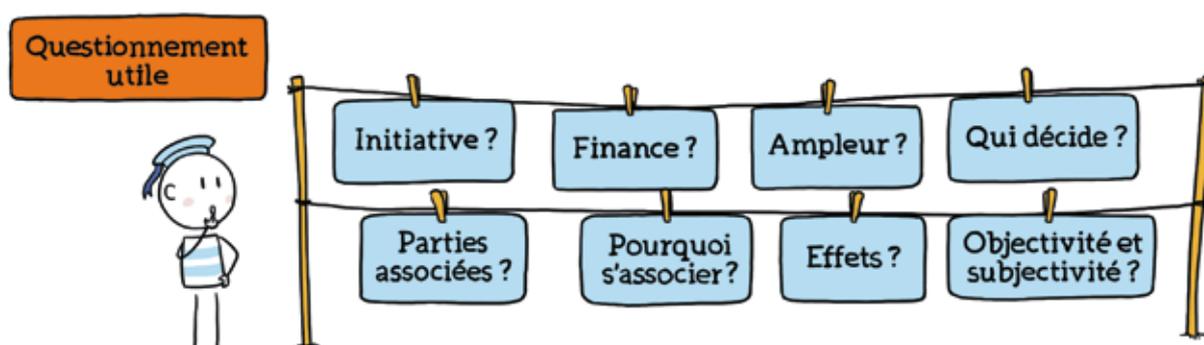
Finalement, une sorte d'outil de classement des démarches peut être établi, sur base de cette réflexion sur des critères de classement au sein d'une diversité de démarches de recherche-action. Il peut être présenté sous la forme d'un questionnaire.

Les questions à se poser avant de se lancer dans une recherche participative sont, selon nous, les suivantes :

- Qui est à l'initiative de la recherche-action qui passe par l'association de deux parties, de deux mondes au moins ? Et pourquoi prend-il celle-ci ?
- Qui sont les parties associées, quels sont leurs profils et donc leur diversité ? Comment et qui détermine qui est invité à participer à la recherche-action (invitation large ou groupe plus restreint) ?
- Qui finance la démarche ? Quelles sont les modalités de financement précises (et de justification de celui-ci) et quelle est leur influence possible sur la démarche ?
- Pourquoi s'associer ? Dans quel(s) but(s), avec quelle visée ?



Définition
Qu'est-ce qu'une démarche inductive ?
Retrouvez la définition p.28



[20] Benedikte Zitouni, Revisiter les savoirs situés : l'objectivité et le monde coyote, Arts situés, séminaire en prévision de l'ouverture prochaine du Musée du même nom à Liège, organisé par l'ULg, 13/11/2017.

[21] <https://saw-b.be/publication/descriptions-et-fabulations-proposition-dactivites-en-temps-de-confinement/>

[22] Benedikte Zitouni, « With whose blood were my eyes crafted ? (D. Haraway) Les savoirs comme la proposition d'une autre objectivité », dans Elsa Dorlin et Eva Rodriguez, dir., Penser avec Donna Haraway, Paris, PUF, 2012, p.56.



- Quelle est l'ampleur de l'association entre les deux parties ? À quel moment de la démarche d'ensemble l'association est-elle prévue et mise en œuvre (seulement à un moment ou à toutes les étapes de l'amont à l'aval) ?
- Quels sont les effets (espérés et avérés) de la recherche-action ?
- Comment s'associer concrètement ? Notamment, qui décide de quoi et comment ? Quelle relation établir à l'intérieur de l'association ? Une évolution de cette relation tout au long de l'association est-elle prévue ou observée en cours de route ?
- Quelle est la conception du rapport entre objectivité et subjectivité de chacune des parties ?

Nous sommes partisanz de démarches de recherche-action à visées émancipatrices, aux pratiques égalitaires et basées sur le croisement des savoirs.

Y répondre collectivement est une manière de clarifier ce qui se joue entre les participants à la recherche, soit avant de se lancer, soit en cours de route, soit même à la fin de celle-ci pour l'évaluer.

S'orienter

A ce stade, nous laissons ces questions sans réponse, ce qui accrédite la thèse d'une diversité très grande de pratiques de recherches-actions, *a priori* équivalentes entre elles. Nous voudrions toutefois lancer ici un avertissement. Selon nous, toutes les démarches ne se valent pas. Nous sommes partisanz de démarches de recherche-action à visées émancipatrices et aux pratiques égalitaires et basées sur le croisement des savoirs. Or, nous observons des recherches qui tout en se réclamant du champ des recherches-actions, poursuivent en fait des finalités conformistes : par exemple, celles qui « ne visent qu'à optimiser la gestion d'organisations devenues apprenantes par la production de savoirs « actionnables », à perfectionner des pratiques professionnelles ou à rendre la science plus efficace par l'implication de citoyens dans la récolte des données »^[23]. Ces pratiques nous paraissent relever plus de l'instrumentalisation que de l'émancipation.

Une cartographie doit permettre de s'y retrouver au sein d'un territoire mais aussi de s'y diriger et s'y orienter. Si nous avons opté pour le terme de « recherche-action » par convention à l'entame de cette étude, nous pouvons désormais l'utiliser par adhésion. À la condition d'y attacher les éléments majeurs suivants :

- l'association de deux ou plusieurs « mondes »
- en vue de produire des savoirs nouveaux et du pouvoir d'agir sur soi, ses collectifs et sur la société
- née de la composition démocratique et la plus égalitaire possible entre les représentanz de ces mondes, tout au long de la démarche depuis l'amont jusqu'à l'aval sans hiérarchiser les savoirs, les pratiques et les postures a priori attachées à chaque catégorie d'associæ.

[23] Bruno Frère et Jean-Louis Laville, *La fabrique de l'émancipation. Repenser la critique du capitalisme à partir des expériences démocratiques, écologiques et solidaires*, Seuil, 2022, p.263.

2

Posture et cadre méthodologique : la chercheuse, capitaine du bateau ?

A travers les interviews, le regard porté sur nos propres pratiques et la cartographie, vous l'aurez compris, un ingrédient fondamental de la recherche-action est la posture de l'accompagnatrice ou de la chercheuse qui anime la recherche-action. C'est que sur le pont d'un bateau en aventure, la posture est déterminante.

Nous aborderons cette partie à travers à l'écriture inclusive glyphe qui fond les caractères et traduit autant que se peut une approche non-binaire qui correspond bien, nous semble-t-il, de la ou des postures que nous y décrivons.



Mais qu'est-ce qu'une « posture » ? Le dictionnaire de la langue française Robert nous en donne deux définitions: [Posture]

« 1° Attitude particulière du corps. Être dans une posture comique. Au figuré : une posture arrogante. »
« 2° Locution (au figuré) être se trouver en bonne, en mauvaise posture, dans une situation favorable ou défavorable. »

La posture est donc une question d'attitude, de port, de position. Si elle est tellement importante, c'est que la recherche-action se fonde sur un principe majeur : l'horizontalité ou l'équivalence des savoirs. Or, les savoirs sont différents et se construisent différemment selon ses origines,

ses études, son métier, les milieux et la position qu'on occupe. Aussi, seule une posture ouverte aux différentes intelligences rend possible et fertile la rencontre de mondes différents.

Ce n'est aussi qu'avec une posture juste et transparente, qui montre que chacune des parties va gagner quelque chose dans l'aventure, que la confiance s'établit et rend possible la coopération entre chercheuses et actrices. Coopération qui se déroule dans un cadre méthodologique indissociable de la posture de chacune des actrices. C'est pourquoi nous vous proposons de traiter l'un et l'autre simultanément dans cette partie de l'étude.



LA POSTURE DE LÆ CHERCHEURÈUSE ET LE RAPPORT À LÆ CHERCHEURÈUSE ...

Manière d'être : devenir chercheurèuse- acteucice

La manière d'être de læ chercheurèuse sera déterminante de la construction d'une relation de confiance qui permettra ou pas les échanges horizontaux de savoirs. Or l'attitude, la pensée, le langage des chercheurèuses sont souvent verticaux et beaucoup ne parviennent pas à quitter leur position académique de « sachant^e », ce qui ne laisse que peu de place à la rencontre de l'autre et ses savoirs. De cette position, ils ne peuvent voir l'acteucice que comme une source de données et non comme complice de la poursuite d'un objectif commun.

Mener une recherche-action, c'est donc participer à la recherche sans hiérarchiser les différents savoirs, ce qui nécessite pour læ chercheurèuse de se positionner comme les autres participant^es à la recherche, sans prendre ou occuper une place qui lui serait attribuée en raison de son statut. Mais læ chercheurèuse doit aussi devenir « chercheurèuse- acteucice », c'est-à-dire se mettre dans une position où læ chercheurèuse rend sa place et son savoir utiles à l'action. Utile dans le sens où, comme l'indique Lotte Damhuis dans son interview, il participe à la construction des savoirs en apportant et en confrontant son savoir « scientifique » ou normalisé, au savoir « vécu » par les personnes. Les savoirs se construisent collectivement par une mise en mots des vécus qui peut être ensuite étayée par du savoir « scientifique ». Toutefois, ce savoir scientifique n'est pas un ingrédient nécessaire à toute recherche-action.

**Mener une recherche-action,
c'est participer à la recherche
sans hiérarchiser les différents
savoirs, ce qui nécessite pour læ
chercheurèuse de se positionner
comme les autres participant^es
à la recherche.**

Pour certaines ce sera davantage la confrontation des savoirs, la manière de les interroger ou de les faire émerger par des cadres et des pratiques méthodologiques adéquats qui priment. C'est donc l'articulation des savoirs – qu'ils soient vécus ou scientifiques – la manière dont ils sont présentés, qui leur donnent sens et force pour être entendus au-delà du groupe et servir l'action.

La manière d'être passe par des éléments très simples, liés à l'attitude, à la manière de parler, de s'habiller, etc. Dans son interview, Sarah Van Praet nous en livre un beau témoignage : boire des cafés et parler avec tout le monde, ne pas dire bonjour ou en tout cas pas de manière chaleureuse au chef de corps ou d'autres responsables, etc. pour finalement « *faire partie des meubles* ». Et, paradoxe, cette mise en confiance devra se faire tout en faisant valoir sa place particulière de chercheurèuse, c'est-à-dire une personne externe à la structure, à la problématique et à la dynamique étudiées.

Des échanges horizontaux de savoirs basés sur un dialogue entre des formes de raisonnement bien différentes

Faire émerger et dialoguer des savoirs différents demande une compétence centrale de la part de læ « chercheurèuse- acteucice » : quitter sa forme de raisonnement « scientifique ». Cette forme de raisonnement est basée sur des concepts et des déductions. Elle est extrêmement puissante et a permis aux sciences de se développer, de construire sans cesse de nouvelles connaissances en se fondant sur des concepts éprouvés qu'il n'est donc plus utile de démontrer. A force de raisonner par concepts, la pensée devient plus riche mais aussi plus abstraite. C'est donc une force pour développer des savoirs scientifiques ou dialoguer entre chercheurèuses mais cette forme de raisonnement abstraite et déductive n'est que très difficilement accessible aux acteucices de terrain qui ont développé un raisonnement pratique, empirique, c'est-à-dire basé sur l'expérience et l'observation. Le déplacement de forme de raisonnement n'étant réellement possible que dans un sens : c'est au « chercheurèuse-acteucice » d'épouser des formes de raisonnement et de communication basées sur du concret, du palpable, de l'expérience.

Ce constat sur les formes de raisonnement n'est pas binaire : de nombreuses chercheuses raisonnent sous des formes plus empiriques que déductives et auront sans doute plus facile à établir un dialogue avec les autres actrices de la recherche-action. Car, pour construire ensemble, il est indispensable de se comprendre parfaitement, de laisser place aux idées de chacune, de mettre en confiance. Cela passe par une simplification du langage, une concrétisation des réponses. Ce déplacement n'est pas si facile : le témoignage de Manucoop montre que toutes les chercheuses n'arrivent pas à se rendre utiles aux personnes qui sont dans l'action. Elles aimeraient se saisir du savoir des chercheuses et lire leur structure ou leur vécu à la lumière de tel ou tel actrices mais elles ne disposent pas de la pensée ou du vocabulaire de conceptualisation que pour le faire.

Ce dialogue doit être animé -littéralement « cultiver le souffle » - et ce rôle est bien souvent endossé par les chercheuses ou l'accompagnatrice de la recherche-action. Il nécessite des moments et des formes adaptées pour rendre chacune active dans la réflexion et permettre la co-construction des savoirs. Les interviews fourmillent d'exemples et de dispositifs qui les illustrent : temps de « problématisation », dispositifs limitant le temps de parole des chercheuses, comité d'accompagnement de la recherche, techniques d'animation issues de l'éducation populaire, etc.

Le rapport au chercheuse ou comment devenir actrice- chercheuse

Le statut de la « chercheuse - sachante » est largement nourri par l'imaginaire collectif et la place que la société accorde à la science. Ce qui risque d'accorder une position initiale de « chercheuse - sachante » légitimée par les autres membres du groupe de recherche-action qui estiment ne pas être chercheuse eux-mêmes. Il s'agit bien là d'une situation de domination symbolique. Pour se rendre compte de la force de l'imaginaire collectif sur la figure de chercheuse, il suffit de relire l'interview de Sarah Van Praet où elle témoigne de l'impossibilité pour les policières de concevoir qu'elle soit une chercheuse par le simple fait qu'elle s'adresse à eux, vit leur quotidien, les accompagne dans leurs interventions.

Le but d'une recherche-action est de produire un savoir collectif, donc de donner la possibilité à chacun d'épouser la posture de chercheuse. L'actrice- chercheuse doit être en confiance et avoir confiance en ses savoirs. En miroir de la chercheuse qui doit reconnaître le savoir des autres, l'actrice- chercheuse doit prendre sa place et assurer la légitimité de ses savoirs. La posture de la « chercheuse - sachante » assumée par la chercheuse ou conférée par le groupe ne peut évoluer qu'à partir du moment où cette dernière se rend compte du caractère incomplet et limité de la recherche dite scientifique, que tout savoir est nécessairement partiel et que c'est toutes ensemble que se construit la connaissance. Bref, toutes chercheuses ! Ou pour moduler, des chercheuses - actrices et des actrices - chercheuses comme nous le relevons dans l'analyse sur notre démarche d'évaluation de l'impact social au cours de l'exploration de notre second archipel.



Définition
Qu'est-ce qu'une problématisation ?
Retrouvez la définition p.14

Le but d'une recherche-action est de produire un savoir collectif, donc de donner la possibilité à chacun d'épouser la posture de chercheuse.



Liens

Dans son analyse « Balayons devant notre porte » Barbara Garbarczyk nous rappelle que les rapports de domination symbolique sont tellement intégrés que « nous les trouvons « normaux », que ce soit en tant que dominante-s ou en tant que dominé-s [...]. Ils ne s'expriment pas à travers une violence physique par exemple, mais par toute une série de normes sociales tellement intégrées que nous ne nous en apercevons pas la plupart du temps. ». Analyse Saw-b, 2019.



Bref, dans l'association entre les différentes acteuices, la posture de la chercheuse se partage car la recherche est dépendante des savoirs co-construits et évoluera dans de multiples directions possibles. En ce sens, « La recherche ne dépend pas seulement de la chercheuse, mais aussi des interactions et des relations nouées avec les acteuices dans le cadre de la recherche. »^[24].

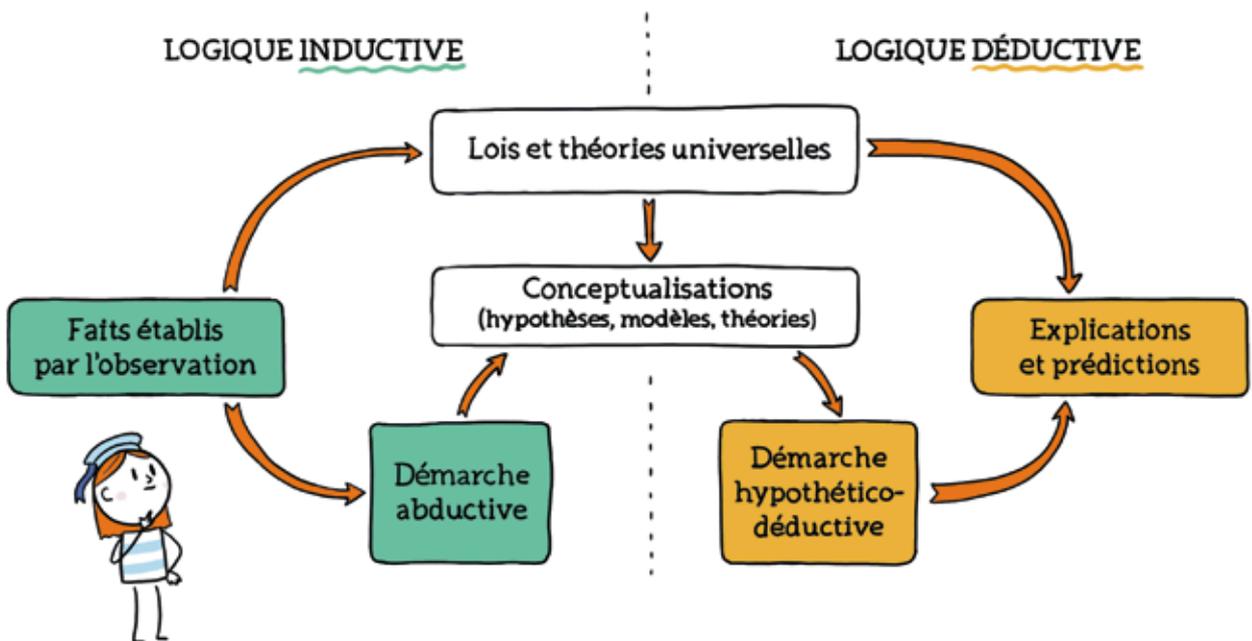
DES FORMES DE PENSÉES DIFFÉRENTES QUI SE REJOIGNENT DANS UNE LOGIQUE DE RECHERCHE INDUCTIVE

La logique inductive est une forme de raisonnement qui part de l'observation de terrain, de cas particuliers sur lesquels la recherche va tirer un enseignement, concevoir un modèle, une hypothèse. Elle part des faits et cherche à comprendre la cause. A l'inverse, la logique déductive part de règles générales, d'informations préexistantes et tenues pour vraies pour valider ou réfuter une hypothèse. Elle part de la ou des causes pour expliquer les effets.

En recherche-action, la logique est généralement inductive car elle ouvre bien davantage à l'exploration, à la découverte en permettant à d'autres regards sur le monde de s'exprimer sans qu'ils soient cantonnés dans un carcan, un schéma analytique préétabli. Elle possède un côté inconfortable lié au fait qu'on ne sait pas où on va, qu'on se laisse guider par les éléments qui se dévoilent au fur et à mesure, qu'on se laisse surprendre par l'inattendu. Mais cette démarche extrêmement impliquante facilite la participation de chacun pour peu qu'on ait mobilisé les bonnes techniques d'animation qui révèlent d'autres lectures du monde.

Une logique qui demande d'être animée

Mais, il ne s'agit pas uniquement de libérer la parole et de récolter des données. Non, il faut aussi poser le cadre de la recherche et l'animer, sans quoi il s'agirait au mieux d'une recherche appliquée où l'acteuice est mobilisé uniquement pour la récolte des données. Et, là, le rôle de la chercheuse ou de l'accompagnateuice est



[24] « Faire avec et pour : quelle posture du.de la chercheur.se dans la recherche en action ? Du terrain à l'épistémologie » – ALCOR (alcor-institute.com)

central. « *Le rôle du chercheur est de prêter attention à la méthode et au cadre de la recherche pour veiller à cette expertise du vécu* » nous dit Lotte Damhuis. Ses connaissances méthodologiques et son expérience permettent de fixer un cadre et de l'animer de manière à faire régulièrement le point sur la démarche, de mettre sur la table les savoirs récoltés et de questionner les orientations à prendre. Puis, quand la recherche progresse, y questionner sa propre subjectivité, confronter sa lecture des choses avec la lecture des acteuices, des bénéficiaires. Enfin, pour vérifier que ses analyses font sens pour les acteuices et/ou le public impliqués dans la recherche et, si besoin, les adapter.

Notre expérience montre la nécessité de clarifier avec le groupe le rôle de garant^e méthodologique de la recherche-action. L'animateuice de la recherche pourrait se situer sur un continuum allant de « *conserver le monopole de la décision sur le déroulement de l'investigation, faisant figure de chef d'orchestre, ou occuper la place de médiateur et de tiers, accompagnant la réflexivité des acteurs au sein de communautés d'apprentissage* »^[25]. Comme nous le soulignons dans la cartographie, en fonction des positions et postures respectives des différents acteuices, des manières de décider dans le cadre de la démarche commune vont être choisies. Et, en matière de prise de décision au sein d'un collectif, les chemins sont nombreux !

Une logique qui insécurise

Dans l'analyse de nos propres pratiques en recherche-action, nous soulignons que la démarche inductive place l'ae chercheuice ou la personne en charge de l'animation dans une posture de « non sachant^e » : « *nous n'avons ni les expériences ni les savoirs des acteurs que nous rencontrons* » qui peut insécuriser. Sentiment d'insécurité qui peut être renforcé par le côté inconfortable lié au flou initial de la problématique de recherche. Enfin, en perdant son statut de « chercheuice - sachant^e », l'ae chercheuice - animateuice s'expose à la remise en question permanente de ses idées, de

ses certitudes par les acteuices - chercheuices devenus ses pairs qui peut encore renforcer ce sentiment.

Il faut savoir accepter et gérer cette insécurité car la position n'est guère confortable. Certaines personnalités auront plus de mal à y entrer car naturellement elles voudront resserrer le cadre, fixer des hypothèses, mettre en place des outils, etc. pour gérer leur insécurité en reprenant le contrôle. Ce qui s'oppose au concept même de démarche inductive qui ne peut s'accommoder d'un cadre trop formel et demande de se laisser ébranler dans ses propres certitudes, ses projections et présupposés pour accueillir d'autres vérités, d'autres réalités.

l'ae chercheuice - animateuice s'expose à la remise en question permanente de ses idées, de ses certitudes par les acteuices - chercheuices devenus ses pairs.

Les groupes accompagnés peuvent aussi ressentir cette insécurité et il revient à l'animateuice du processus de le rassurer. Là également, il doit assumer une certaine prise de risque car si, par principe, la décision et sa responsabilité se trouvent dans le groupe accompagné, il doit malgré tout animer la recherche, l'orienter au plan méthodologique et faciliter au groupe la prise de décision stratégique. Ce qui revient à identifier diverses options alors qu'il ne peut se fier qu'à son expérience pour deviner que possiblement se trouveront là des éléments qui nourriront la recherche.

En réalité, l'animation d'une démarche de recherche-action invite à une autre démarche : un travail sur sa propre posture, sur son

[25] Maïté Juan, « Les recherches participatives à l'épreuve du politique » in <https://journals.openedition.org/sdt/37968>, § 5, encadré 1, consulté le 12 décembre 2022.

rapport à l'incertitude qui demande une prise de conscience de ce que l'on projette et de sa propre subjectivité.

Objectivité – subjectivité

Læ chercheuse ou l'accompagnatrice sera donc l'animatrice et souvent aussi l'interprète d'une réalité sociale mise en évidence par la recherche-action. Toute recherche se joue dans une forme de subjectivité liée à læ chercheuse. La recherche-action, elle, naît et vit de l'inter-subjectivité. Elle se base sur la rencontre des personnes et leurs lectures respectives du monde, déterminées par leur histoire, leurs valeurs, leur éducation, leurs relations sociales. C'est donc par la rencontre des subjectivités individuelles que se construisent collectivement les savoirs dans la recherche-action.

L'accompagnatrice de recherche action – qu'ël soit chercheuse ou non – doit prendre garde à sa propre subjectivité. La cartographie a attiré notre attention sur la réflexion de Donna Haraway et le concept de « savoirs situés ».

L'animatrice de recherche-action doit se méfier d'eli-même et de ce qu'ël induit au groupe et dans le même temps questionner continuellement ce que le groupe lui renvoie.

De manière plus terre à terre, nous dirions que l'animatrice de recherche-action doit se méfier d'eli-même et de ce qu'ël induit au groupe et dans le même temps questionner continuellement ce que le groupe lui renvoie. Pourtant, ël doit aussi se servir de ses intuitions, de son vécu pour orienter la recherche, questionner sur tels ou tels éléments, explorer des « zones d'ombre », sonder des non-dits ou des impensés qu' ël perçoit ou qui apparaissent

dans la recherche. Il s'agit ici de s'appuyer sur sa subjectivité et sur celle des autres pour questionner la recherche, non de traduire sa subjectivité dans l'orientation et finalement les résultats de recherche. C'est comme lorsqu'on danse une valse, l'impulsion part alternativement de chaque danseuse et alternativement chaque danseuse reçoit cette énergie, l'accueille, la transforme et la renvoie. C'est l'équilibre dans cette alternance qui fait l'harmonie du couple et la beauté de la danse. Si l'un des danseuses y met trop de force ou guide de manière trop rigide, l'harmonie ne naîtra pas.

UNE COOPÉRATION DONNANT – DONNANT

La recherche-action doit profiter aux deux parties « chercheuse - actrice » et « actrice - chercheuse »

Pour que les actrices - chercheuses s'investissent dans la recherche, il faut qu'ëls y trouvent quelque chose car l'investissement en temps est considérable. Cela part évidemment de la thématique de recherche qui doit répondre à des problématiques sociales rencontrées par les actrices mais traverse aussi toute la recherche qui, chemin faisant, devra produire du savoir utile à l'action.

On peut donc néanmoins en distinguer deux formes :

- La production de savoirs utiles pendant ou au terme de la recherche-action
- La dynamique de recherche-action qui elle-même génère de l'action, fait bouger des éléments, modifie les pratiques

La production de savoirs utiles pourra elle-même être exploitée à diverses fins : alimenter une réflexion stratégique ou être traduite sous la forme de plaidoyer, de livre, de rapport aux autorités compétentes, etc. Certaines de ces formes seront directement accessibles, lisibles pour que chacunë puisse s'en emparer. D'autres le seront moins car destinées à des actrices académiques, décideuses politiques ou administratives où le style d'écriture rend difficile

la lecture par les bénéficiaires principaux, les protagonistes de la recherche-action. Le principe de redevabilité ou mieux, de dons et contre-dons, est néanmoins clairement inscrit dans l'esprit de recherche-action.

Ce qu'apporte la recherche-action aux chercheuses transparaît dans les différents interviews : satisfaction de chercher avec et non sur les personnes, enseignements approfondis sur une thématique, source d'apprentissage et d'évolution de ses propres pratiques, etc.

Læ chercheuse, interprète d'une réflexion commune et donc confronté à un risque d'instrumentalisation

Dans cette production de savoirs utiles, læ chercheuse est l'interprète de la réflexion commune à travers la production de rapports écrits. El est l'interprète qui devra questionner sa propre subjectivité et valider avec les actueices - chercheuses les résultats du processus pour finaliser des conclusions co-construites. Læ chercheuse ou l'accompagnateuice de recherche-action sera souvent aussi læ porte-parole des résultats de la recherche-action en d'autres lieux.

Cette position peut le confronter à un risque d'instrumentalisation. Comme en témoigne Sarah Van Praet lorsqu'elle souligne le moment où les actueices - chercheuses ont compris que læ chercheuse est un moyen de communication avec la hiérarchie et constitue une voie royale pour faire passer un certain message. Un « donnant-donnant » se met en place. Le risque est de quitter la posture de chercheuse et sa neutralité pour se rapprocher de celle de délégué syndical. Nos expériences d'accompagnement en évaluation d'impact social montrent également cette nécessité de vigilance pour ne pas être pris à partie -volontairement ou non - tant peuvent apparaître des éléments, des situations que l'actueice ne veut ou ne peut pas voir ni montrer.

Enfin, ce rôle de porte-parole attribué au chercheuse doit être questionné. D'une part, parce que nos expériences montrent à quel point la présentation des résultats par les actueices - chercheuses est tout aussi riche et, d'autre part, car il s'agit à nouveau d'une représentation du statut octroyé au « chercheuse », de la symbolique

du savoir « scientifique » et la place qu'il occupe dans nos sociétés. A nouveau, læ chercheuse est placée dans une position symbolique de « sachant^e », de « garant^e » de la pertinence des résultats ou de la qualité de leur présentation. Si la recherche-action tend à rendre la parole/le savoir/le pouvoir aux actueices dans l'ensemble du processus de construction des savoirs, alors il est tout aussi important de réfléchir à leur place et leur rôle dans la phase de diffusion des savoirs. Il nous semble important que les actueices gardent (ou reprennent) le contrôle de la forme et du contenu de la diffusion et défendent eux-mêmes leurs intérêts en rendant cette diffusion aussi utile pour eux.

Si la recherche-action tend à rendre la parole/le savoir/le pouvoir aux actueices dans l'ensemble du processus de construction des savoirs, alors il est tout aussi important de réfléchir à leur place et leur rôle dans la phase de diffusion des savoirs.



Recherche-action et politique - A l'abordage !

« La recherche-action n'est pas une nouvelle approche de la science ni une nouvelle méthodologie. Elle n'est novatrice du point de vue scientifique que lorsqu'elle est novatrice du point de vue socio-politique, c'est-à-dire quand elle cherche à replacer le contrôle du savoir entre les mains de groupes et de collectivités qui expriment un apprentissage collectif tant dans leur prise de conscience que dans leur prise en charge de l'action collective. »

Ce résumé d'un texte de Ricardo B. Zuniga^[26] condense parfaitement le propos égayé au cours de cette étude. Il est en même temps une définition de la recherche-action en accord avec les autres textes de cette étude et une présentation de conditions nécessaires, mais insuffisantes, à remplir pour effectuer une recherche-action.



Définition

Qu'est-ce que l'épistémologie ?

Retrouvez la définition p.18

Mener une recherche-action, comme nous l'évoquions dans l'île précédente, est une question de posture mais aussi de personnalité.

Elle demande des capacités à gérer l'insécurité générée par un nombre important d'éléments :

- le flou initial sur la problématique de recherche,
- l'inconnue sur les attitudes des acteurs-chercheurs,
- la remise en question permanente par des non-chercheur-es de leurs idées et certitudes...

C'est d'ailleurs ce que dit Ricardo B. Zuniga lorsqu'il parle de contrôle du savoir. Cette insécurité est autant liée à la place sociétale accordée généralement aux chercheur-es (une « élite qui sait »), qu'aux compétences considérées comme liées à ce statut de chercheur-se : capacité de prise de distance, objectivité...

À côté de la personnalité du chercheuse, il y a, selon nous, une dimension politique au cœur de ce type de recherche. Nous entendons par « politique », le fait d'avoir une certaine vision de la recherche et de ce qu'elle produit. Tout comme faire de la politique, c'est avoir une vision porteuse de sens qui repose sur des valeurs. Mais si on intègre une dimension politique, peut-on encore être objectif ? Peut-on prendre ses distances avec sa thématique de recherche pour l'analyser ? Peut-on rester rigoureux ? Avant de creuser certaines de ces questions, il importe de distinguer la vision politique dans les choix épistémologiques et cette vision dans les conclusions. Ce n'est pas l'analyse résultant de la recherche qui repose sur des valeurs mais la place et le rôle donné aux acteur-rices-chercheur-ses afin de travailler sur le contrôle du savoir. Cette distinction est essentielle et au cœur des processus de recherche-action.



[26] Zuniga, R. B. (1981). La recherche-action et le contrôle du savoir. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (5), 35-44. <https://id.erudit.org/iderudit/1034874ar>

LA RECHERCHE COMME ACTE DÉMOCRATIQUE

La recherche-action est un acte démocratique pour deux raisons principales : par le rôle donné aux acteur-rices-chercheur-ses et par la remise en cause des frontières du système.

D'objet à sujet de recherche

Dans une recherche classique en sciences humaines, le ou la chercheur-se détermine un objet de recherche qui est une construction humaine dont il ou elle doit comprendre les significations (Pourquoi les personnes font ceci ou cela ? Comment les personnes vivent telle ou telle chose ?...). Les humains sont au centre de l'objet de la recherche. Ce sont leurs comportements, leurs manières d'interagir entre eux ou face à des actions et des processus qui font l'objet de la recherche.

Le simple fait d'être présent pour mener la recherche impacte et modifie le comportement de l'objet de recherche, notamment parce que les humains ne se figent pas à un instant pour être analysés, documentés, compris. Comme lorsqu'on prend une photo, le fait de dire « je vais vous prendre en photo » modifie l'attitude des personnes photographiées. S'ils font évoluer la recherche, contribuent à sa redéfinition, les humains étudiés ne sont pas acteurs du processus de recherche et n'ont pas d'influence sur les conséquences de la recherche, seulement sur les résultats qui découlent de l'analyse. En d'autres termes, on peut considérer qu'ils subissent la recherche et non qu'ils la créent. C'est une recherche sur eux, mais pas avec eux, ils n'en sont pas les sujets.

Dans une recherche-action, les constructions humaines sont toujours l'objet de la recherche, mais les êtres humains déterminent, avec le/la chercheur-se, quelles sont les constructions humaines à étudier, même si elles sont liées à eux et qu'ils vont donc s'étudier eux-mêmes. Pourquoi faisons-nous ceci ? Comment nous vivons telle ou telle chose ? D'objet de recherche, ils deviennent les sujets. Ils passent d'un EUX à un NOUS.

Nous construisons ceci et les significations sont celles-ci. Ils jouent un rôle majeur dans le contrôle du savoir, non pas parce qu'ils vivent la recherche et ses méthodologies, mais parce qu'ils la décident en co-construction et parce qu'ils sont acteur-rices du savoir qui en découle. Cette place de sujet actif est le premier acte socio-politique d'une recherche-action.

La recherche-action s'intéresse souvent à des personnes dont la capacité d'agir sur la société et de faire entendre leur voix est réduite.

Si la recherche en sciences humaines explore une diversité d'objets, de terrains, de personnes, la recherche-action s'intéresse souvent à des personnes dont la capacité d'agir sur la société et de faire entendre leur voix est réduite : personnes en situation de fragilité, de handicap, personnes minorisées... Leurs capacités à participer à la construction démocratique et à jouer leur rôle de citoyen-ne sont entravées de manière consciente et inconsciente. Nancy Fraser, philosophe américaine, explique en quoi cette situation est injuste : « *Il faut plutôt déclarer injuste le fait que des individus ou des groupes se voient dénier le statut de partenaires à part entière dans l'interaction sociale en conséquence de modèles institutionnalisés de valeurs culturelles dont ils n'ont pas participé à la construction sur pied d'égalité et qui déprécient leurs caractères distinctifs ou ceux qui leur sont attribués. [...]* Les groupes sociaux subordonnés ne bénéficient donc généralement pas d'un accès égal aux moyens matériels qui pourraient leur assurer une parité de participation »^[27].

Elle précise que c'est dans la lutte et l'action, en construisant des contre-espaces publics concurrents, que ces populations peuvent exprimer leur valeur et être reconnues.

[27] Nancy Fraser in Ansay P., Nancy Fraser : luttes culturelles et de luttes de redistribution, Revue Politique, n°55, juin 2008 <https://www.revuepolitique.be/nancy-fraser-luttes-culturelles-et-luttes-de-redistribution/>

La recherche-action, par ses processus, permet la création de ces contre-espaces publics, parfois au sein même des lieux et institutions qui l'accueillent. Il y a, dans la participation de ces publics, un apprentissage démocratique, mais aussi, et surtout, des capacités de penser et d'agir sur son action et sur l'action de la société. La participation n'est pas seulement effective à l'instant de la recherche, mais les effets peuvent perdurer bien après et s'exprimer dans d'autres lieux, d'autres instants.

Cependant, pour que cette participation soit porteuse, elle ne peut pas se contenter d'être défensive pour demander ou accorder une place dans les échanges (« nous demandons à être entendus »). Elle ne peut être seulement la réparation d'un défaut de participation organisé consciemment ou inconsciemment par la société. Elle doit être aussi « offensive » (« nous construisons un espace qui correspond à nos valeurs, à nos moyens d'expression ») en légitimant l'action et en lui permettant d'influer sur le système (que celui-ci soit l'institution étudiée ou autre).

Le développement de capacités de participation active est un second signe d'un acte socio-politique.

Remise en cause des frontières du savoir et de la société

La recherche est souvent la chasse gardée de personnes ayant une expérience académique reconnue ou adoubée par celles-ci, adoptant des compétences et des règles pré-définies sur ce qu'est ou devrait être une recherche scientifique. La recherche-action, en transformant les objets en sujets actifs, vient bousculer les frontières admises collectivement. Elle leur reconnaît des compétences pour parler des significations des constructions humaines, mais aussi pour les comprendre, les analyser, agir sur elles en conscience. Le ou la cher-

cheuse accorde aux sujets actifs une capacité pour bousculer les idées reçues tant sur ces constructions que sur la manière de les étudier. Il ne s'agit plus d'analyser un objet sur base des références du chercheur-se mais de construire avec des acteur-rices-chercheur-ses de nouvelles références communes, un nouveau cadre.

En co-construisant avec les populations, la recherche-action serait plus susceptible d'être soumise à une forme de subjectivité. Plus que l'objectivité, la recherche-action est d'abord et avant tout une question de rigueur.

Les chercheur-es, notamment adeptes de recherche-action, se posent d'innombrables questions en balisant leur cadre méthodologique et d'analyse. « *Les chercheurs qualitatifs voulaient maximiser la validité de leurs résultats en balisant ou en exploitant les ressources de la subjectivité plutôt qu'en essayant de l'exclure des processus de recherche [...]* »^[28] Plutôt que de rejeter la subjectivité, ils l'intègrent comme inhérente à ce type de recherche en sciences humaines, au contact des constructions humaines.

Plusieurs chercheur-es ont déterminé des critères de rigueur scientifique pour des approches qualitatives^[29]. Savoie-Zajc en a fixé quatre spécifiques à la recherche-action : les critères du respect des valeurs et des principes démocratiques, de faisabilité (tenir compte de la réalité du milieu), d'appropriation des résultats par les acteurs-chercheurs ainsi que de cohérence systémique (accord entre les objectifs et les méthodes, accès aux données...).

L'utilisation de méthodes de recherche reconnues, validées et variées tout le long de la recherche est un élément essentiel pour faire reposer les résultats obtenus sur un cadre rigoureux.

Nous pouvons démontrer qu'il y a une réflexion poussée au sein des acteurs et actrices de la

[28] Laperrière, A. (1997). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Dans J. Poupart, J.-P. et Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. Pires (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p.365 à 388). Montréal : Gaëtan Morin.

[29] Pour découvrir plus en profondeur ces critères et les réflexions sur la rigueur scientifique pour la recherche-action, se référer à Bourgeois L., *Assurer la rigueur scientifique de la recherche-action*, Les Éditions de l'université de Sherbrooke, 2016, p.6 à 20. <http://hdl.handle.net/11143/8807>

recherche-action sur la rigueur, mais nous pouvons aussi suggérer une hypothèse explicative concernant certaines des critiques entendues autour de nous ces dernières années à l'encontre de la recherche-action. Il ne s'agit que d'une hypothèse et qui ne concerne pas l'ensemble des critiques mais nous ne pouvons faire fi de la crainte d'une dépossession du pouvoir de sachant et d'analyste et de perte de contrôle sur la recherche lorsque des non-académiques s'approprient des méthodologies et co-participent à des travaux de recherche.

« [...] la recherche-action implique les acteurs à titre de cochercheurs. [...] Il s'agit d'une modalité de recherche qui rend l'acteur chercheur et qui fait du chercheur un acteur. »^[30]

Cette appropriation d'un rôle traditionnellement réservé à un type de personnes, ayant fait des études, mené des recherches validées par des pairs, peut déstabiliser et faire craindre une perte de pouvoir pour les chercheur-es avec l'idée que « tout le monde peut devenir chercheur » et un délitement de la norme scientifique notamment dans l'impossible reproduction de la recherche, la difficulté d'une validation par les pairs... Cette hypothèse qui expliquerait une partie des critiques ne peut être écartée.

« Les sciences humaines et sociales se développent avec une autonomie tranquille seulement lorsque les productions et les actions qui en découlent sont en harmonie avec le système politique dominant ou, au moins, se situent à l'intérieur des marges de tolérance du système. [...] Dans le cas de la recherche-action, sa valeur en tant qu'analyseur des idéologies déguisées en science apparaît quand elle permet de reconstituer des faits démontrant le besoin d'une nouvelle lecture de la société ainsi que d'un réaménagement conséquent des rapports sociaux. »^[31]

En donnant la parole à des publics qu'on entend peu, en leur donnant une place d'acteur-riche-

chercheur-se, on touche aux frontières sociales, culturelles, scientifiques, économiques, politiques.

En donnant la parole à des publics qu'on entend peu, en leur donnant une place d'acteur-chercheur, on touche aux frontières sociales, culturelles, scientifiques, économiques, politiques.

« On a un projet de recherche différent parce qu'on a un projet politique différent. [...] (Il) est le produit de la rupture explicite et critique avec le projet politique dominant qui est défini comme une source de distorsion des pratiques scientifiques. À une science de droite on n'essaie pas d'opposer une science de gauche : on désire plutôt procéder à un nettoyage du processus scientifique afin de contribuer simultanément (et de façon inséparable) tant à la construction d'un projet politique alternatif qu'à un développement de pratiques scientifiques qui pourraient faire avancer la rationalité, la rigueur et l'honnêteté de ce développement. »^[32]



[30] Bourgeois L., Assurer la rigueur scientifique de la recherche-action, Les Éditions de l'université de Sherbrooke, 2016, p.6 à 20. <http://hdl.handle.net/11143/8807>

[31] Zuniga, R. B. (1981). La recherche-action et le contrôle du savoir. International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire, (5), 35-44. <https://id.erudit.org/iderudit/1034874ar>

[32] Ibidem.



Continuer la réflexion ensemble?

Cette étude sur la recherche-action est aussi une invitation à poursuivre et approfondir la réflexion avec vous. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter!
info@saw-b.be - 071/53.28.30



SAWB

Auteurs: Joanne Clotuche, Hugues De Bolster, Olivier de Halleux, Quentin Mortier et Alexia Stathopoulos

Relecteurs: Jean-François Herz et Estelle Mahieu

Graphisme & illustrations: Cédric Michiels

Photos: Wikimedia Commons - John Dewey par Eva Watson-Schütze, Jacques Rancière par Philolike

Merci à Catherine Bodet, Lotte Damhuis, Thomas Lamarche et Sarah Van Praet pour leur disponibilité et nos précieux échanges

Éditeur responsable: Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises ASBL, 42/6 rue de Monceau-Fontaine, 6031 Monceau-sur-Sambre

Numéro d'entreprise: BE 0422 621 674

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

N° ISBN: 978-2-9602095-2-5

Regardez tout ce chemin parcouru.





DÉPART

Navigation dans les eaux aventureuses des démarches de recherche-action.



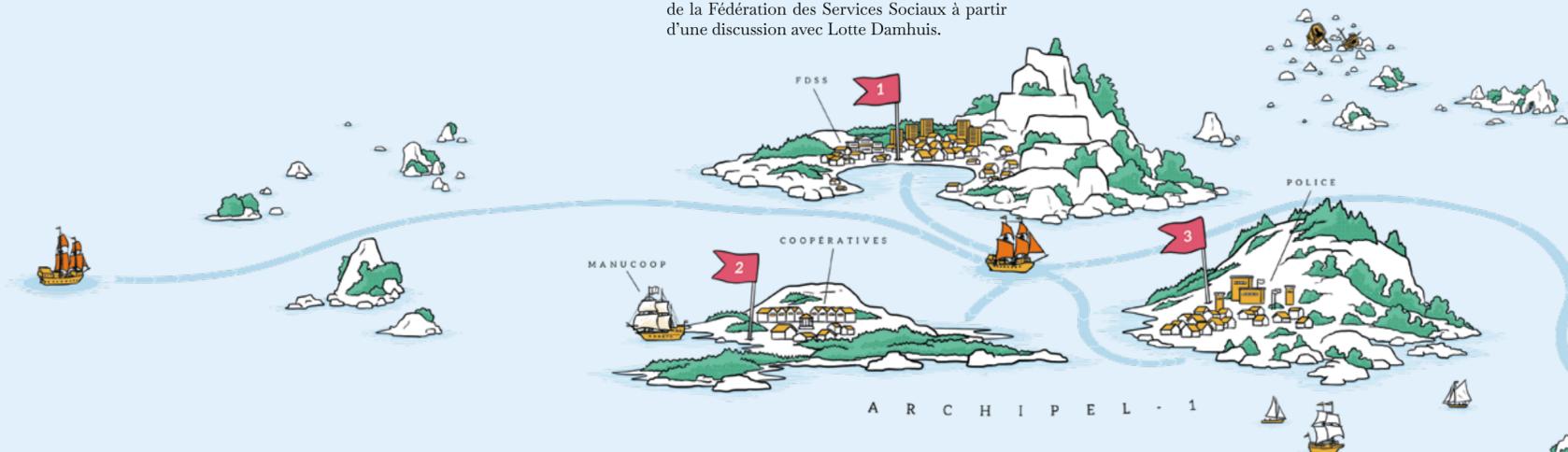
PREMIER ARCHIPEL

Observation à la longue-vue d'expériences de recherche-action.

1ÈRE ÎLE

UNE PLONGÉE DANS L'EXPÉRIENCE DE LA FÉDÉRATION DES SERVICES SOCIAUX : QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA CHERCHEUSE DANS UNE RECHERCHE-ACTION ?

Eclairage sur le travail du pôle « Recher' action » de la Fédération des Services Sociaux à partir d'une discussion avec Lotte Damhuis.



2ÈME ÎLE

LA MANUFACTURE COOPÉRATIVE : RENCONTRE D'UN « NAVIRE » FRANÇAIS SE CONSACRANT PRINCIPALEMENT À LA RECHERCHE-ACTION AU SERVICE DE COOPÉRATIVES.

Interview avec Thomas Lamarche et Catherine Bodet.

3ÈME ÎLE

A LA POLICE AUSSI, ON SE MOUILLE DANS DES RECHERCHES-ACTIONS !

Retour sur le parcours d'une criminologue en recherche-action à la police. Interview avec Sarah Van Praet.



SECOND ARCHIPEL

Et chez nous, à SAW-B à bord de notre propre navire ?

1ÈRE ÎLE

CAP SUR L'ÉVALUATION D'IMPACT SOCIAL.

Une recherche-action au service de : l'économie sociale ?

2ÈME ÎLE

REGARD PERSONNEL SUR UNE RECHERCHE-ACTION EN COURS - TRACES D'UN CARNET DE BORD.

A propos de la gestion des entreprises en économie sociale.



TROISIÈME ARCHIPEL

Ouvrir la voile sur d'autres dimensions de la recherche-action.

1ÈRE ÎLE

CARTOGRAPHIE MARINE DES DÉMARCHES DE RECHERCHE-ACTION.



2ÈME ÎLE

POSTURE ET CADRE MÉTHODOLOGIQUE : L'Æ CHERCHEUSE, CAPITAINE DU BATEAU ?

3ÈME ÎLE

RECHERCHE-ACTION ET POLITIQUE : À L'ABORDAGE !